Quatre-vingt-deuxième année. — N° 146. Le Numéro : 10 francs. Mercredi 21 Juin 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Décret du 19 juin 1950 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6587).

Décret du 19 juin 1950 portant ouverture d'un concours pour deux emplois de secrétaires de parquet (p. 6587).

Décret du 19 juin 1950 portant nomination du président et du président suppléant de la commission des grâces franco-sarroise (p. 6587).

Ministère des affaires étrangères.

Décret du 5 juin 1950 portant nomination d'un consul général à Barcelone (p. 6587).

Décret n° 50-712 du 20 juin 1950 portant constitution du comité permanent du livre français à l'étranger (p. 6587).

Arrêté portant nomination des membres du comité permanent du livre français à l'étranger (p. 6588).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 19 juin 1950 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Belz (Morbihan) d'un terrain nécessaire à la construction d'un dispensaire (p. 6588).

Arrêté du 19 juin 1950 relatif aux commissions spéciales d'intégration dans les corps d'attachés et de secrétaires administratifs de préfecture (p. 6588).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (p. 6589).

Décrets des 1er et 19 juin 1950 portant autorisation de port et attribution de la médaille des évadés (p. 6589).

Décret n° 50-713 du 19 juin 1950 modifiant le règlement d'administration publique du 4 avril 1929 pour l'application, en ce qui concerne les établissements pénitentiaires militaires, de la loi du 9 mars 1928 portant revision du code de justice militaire pour l'armée de terre (p. 6597).

Décret n° 50-711 du 19 juin 1950 portant création d'une commission des archives de la défense nationale (p. 6597).

Décret du 19 juin 1950 modifiant l'article 49 du décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte (p. 6598).

Décret du 19 juin 1950 portant nominations à titre posthume dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6598).

Décrets du 19 juin 1950 portant concession de la médaille militaire à titre posthume (p. 6598).

Décret du 19 juin 1950 portant approbation d'une élection à l'académie de marine (p. 6603).

Décrets du 19 juin 1950 portant promotions, nomination, régularisation de situation administrative et radiations des cadres (armée de terre, active et réserve) (p. 6603).

Décrets du 19 juin 1950 portant attribution de commandements, promotions et nominations (armée de mer, active et réserve) (p. 6605).

Décret du 19 juin 1950 portant promotions dans le corps des ingénieurs militaires des travaux de l'air (p. 6609).

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales et des sous-officiers des troupes métropolitaines affectés dans des unités coloniales outre-mer (modificatif) (p. 6609).

Liste d'admission à l'école supérieure de guerre en 1950 (quatrième promotion) (p. 6609).

Liste des candidats admis à prendre part au concours d'entrée à l'école d'administration de la marine les 27 et 28 juin 1950 (rectificatif) (p. 6609).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 19 juin 1950 portant suppression de l'inscription des titres mixtes au Grand livre de la Dette publique (p. 6609).

Décret n° 50-665 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 14 de la loi n° 50-135 du 31 janvier 1950 instituant une taxe sur les bénéfices non distribués (rectificatif) (p. 6610).

Arrêté du 8 juin 1950 fixant les modalités d'exercice du contrôle d'Etat auprès de la caisse nationale de l'énergie (p. 6610).

Arrêté du 16 juin 1950 portant autorisation de recrutement d'employés auxiliaires temporaires à l'institut national de la statistique et des études économiques (p. 6610).

Arrêté du 20 juin 1950 complétant l'arrêté du 25 mars 1950 fixant les conditions d'application de la loi du 2 août 1949 en ce qui concerne les rentes servies par la caisse nationale d'assurances sur la vie (p. 6611).

Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie (p. 6611).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 50-715 du 17 juin 1950 portant attribution d'une indemnité pour service de nuit à l'agent de la manufacture nationale de Sèvres chargé de la garde de nuit des locaux (p. 6618).

Décret du 17 juin 1950 modifiant la composition du conseil des observatoires astronomiques (p. 6618).

Arrêté du 10 février 1950 portant cession gratuite d'un terrain par la ville de Nantes à l'Etat (ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement technique) (p. 6618).

Arrêté du 24 mai 1950 établissant la liste des auteurs sur lesquels portera l'explication de textes à la session de 1950 du certificat d'aptitude à l'inspection primaire (option France d'outre-mer) (p. 6618).

Arrêté du 31 mai 1950 portant modification de la liste des auteurs inscrits au programme du certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales (session de 1950) établie par arrêté du 20 mars 1950 (p. 6619).

Arrêté du 12 juin 1950 portant acceptation de la donation faite à l'Etat par la ville de Briançon du lycée de garçons (p. 6619).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 19 juin 1950 portant déclassement de la section Saint-Nicolas-du-Port—Dombasle-sur-Meurthe de la ligne de tramways Nancy—Dombasle (p. 6611).

Décret du 19 juin 1950 autorisant la chambre de commerce de Brest à contracter un emprunt (p. 6611).

Décret du 19 juin 1950 portant augmentation du montant de l'emprunt que la chambre de commerce de Fécamp a été autorisée à contracter pour l'acquisition de deux grues (p. 6612).

Décret du 19 juin 1950 portant nomination d'un membre du conseil d'administration du port autonome de Bordeaux (p. 6612).

Ministère de l'agriculture.

Décrets des 31 décembre 1949, 28 février, 23 mars et 26 mai 1950 portant promotions dans l'ordre du Mérite agricole (p. 6612).

Arrêté du 19 juin 1950 instituant des commissions administratives paritaires locales pour les personnels de certains cadres en service dans les départements d'outre-mer et relevant du ministère de l'agriculture (p. 6614).

Liste des élèves du cours de mutualité et de coopération agricoles ayant obtenu le diplôme de spécialité et le certificat de fin d'études (session 1950) (p. 6615).

Tableau d'avancement pour l'année 1950 des agents du cadre complémentaire des services extérieurs de l'enseignement (p. 6615).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 19 juin 1950 portant approbation du budget extraordinaire pour la reconstruction et l'équipement de l'Indochine pour l'exercice 1er juillet 1949-30 juin 1950 (p. 6617).

Décret du 19 juin 1950 approuvant l'arrêté du haut commissaire de France en Indochine, en date du 22 avril 1950, modifiant le droit spécial à la sortie des maïs, paddys, riz et dérivés et le rectificatif en date du 2 mai 1950 à l'arrêté susvisé (p. 6617).

Décret du 19 juin 1950 portant approbation du compte définitif du budget spécial des îles Wallis et Futuna (exercice 1948) (p. 6617).

Décret du 19 juin 1950 accordant une concession de terrain rural à titre provisoire dans le territoire du Cameroun (p. 6617).

Décret du 19 juin 1950 portant désignation du secrétaire général intérimaire du Dahomey (p. 6618).

Décret du 19 juin 1950 portant désignation du secrétaire général de la Haute-Volta (p. 6618).

Tour de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret (rectificatif) (p. 6618).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Circulaire n° 87 S. S. relative aux tarifs d'honoraires des praticiens en matière de soins aux assurés sociaux (rectificatif) (p. 6616).

Listes d'admissibilité à l'emploi de rédacteur stagiaire des directions régionales de la sécurité sociale (p. 6616).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 20 juin 1950 fixant le tarif de vente de la brochure « Pour un plan national d'aménagement du territoire » (p. 6619).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 12 juin 1950 fixant les caractéristiques des cartes de déportés politiques et d'internés politiques (p. 6616).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 14 juin 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 6620).

Arrêté du 7 juin 1950 complétant et modifiant l'arrêté du 10 juillet 1947 organisant l'examen d'entrée aux écoles de massage et de pédicurie (p. 6620).

Arrêté portant nomination du président de la commission centrale d'assistance (p. 6620).

Arrêtés portant promotions (inspection de la santé) (p. 6620).

Liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur d'hôpitaux et hospices publics (p. 6620).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Décret n° 50-716 du 19 juin 1950 modifiant le décret n° 49-241 du 13 février 1949 complétant le décret n° 46-1190 du 23 mai 1946 fixant les taux et conditions d'attributions des indemnités allouées au personnel des services extérieurs des postes, télégraphes et téléphones (p. 6619).

Arrêtés portant nominations, titularisations, mutation, réintégration et admission à la retraite (administration centrale et services extérieurs) (p. 6620).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nomination de membre de commission. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 6621).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 6623).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Nominations de membres de commissions. — Convocations de commissions (p. 6624).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 6625).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles à la présidence du conseil (p. 6625).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Avis de concours pour l'admission d'officiers dans le corps des ingénieurs des essences (p. 6626).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis de concours pour l'admission à l'emploi de commissaire contrôleur adjoint stagiaire des assurances (p. 6626).

Avis relatif au tirage de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1950 (p. 6626).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Lons-le-Saunier (Jura) (p. 6626).

Avis de vacance des postes de directeur économe des hôpitaux-hospices de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) et de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) (p. 6626).

Avis de concours pour le recrutement d'un économe à l'hôpital-hospice de Pontorson (Manche) (p. 6626).

Avis de concours pour la nomination au poste de directeur général des hospices civils de Lyon (p. 6626).

Avis de vacance d'un poste de rédacteur à la direction départementale de la santé du Nord (p. 6626).

Annonces (p. 6627).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 73 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 20 juin 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 5017).

Prix: 5 F

N° 51 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 20 juin 1950. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1779).

Prix: 5 F

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 43

Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 20 juin 1950 (p. 927).

Prix: 5 F

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 19 juin 1950 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 juin 1950, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 12 juin 1950 portant que la nomination comprise au présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier

M. Dycke (Edouard-Frédéric-François), juge au tribunal de commerce de Lille; 27 ans de pratique commerciale et de services militaires, dont 16 ans 5 mois de magistrature consulaire.

Décret du 19 juin 1950 portant ouverture d'un concours pour deux emplois de secrétaire de parquet.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre d'Etat, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 14 de la loi n° 48-1437 du 14 septembre 1948 relative aux concours ouvrant l'accès aux cadres des personnels titulaires de l'Etat;

Vu le décret du 28 mai 1931 portant statut du personnel des secrétariats de la première présidence et du parquet général de la cour d'appel de Paris et du parquet du tribunal de première instance de la Seine,

Décrète:

Art. 1er. — L'ouverture d'un concours pour deux emplois de secrétaire de parquet au tribunal de première instance de la Seine est autorisée en 1950.

Art. 2. — Ce concours sera organisé dans les conditions prévues par le décret du 28 mai 1931.

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre d'Etat, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
RENÉ MAYER.

Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Décret du 19 juin 1950 portant nomination du président et du président suppléant de la commission des grâces franco-sarroise.

Par décret en date du 19 juin 1950, sont nommés:

Président de la commission des grâces franco-sarroise.

M. Mettetal, président de chambre à la cour d'appel de Nancy.

Président suppléant de la commission des grâces franco-sarroise.

M. Rosambert, conseiller à la cour d'appel de Nancy.

Membre de la commission des grâces franco-sarroise.

Le délégué, secrétaire général du haut commissariat de la République française en Sarre.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 5 juin 1950 portant nomination d'un consul général à Barcelone.

Par décret en date du 5 juin 1950, M. de Carbonnel (Charles-Marie-Eric), administrateur de 2e classe, 3e échelon, en mission à l'administration centrale, est chargé du consulat général de France à Barcelone, en remplacement de M. Coiffard.

Décret n° 50-712 du 20 juin 1950 portant constitution du comité permanent du livre français à l'étranger.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères, du ministre de l'éducation nationale, du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret n° 48-980 du 9 juin 1948 portant constitution d'une commission nationale du livre français à l'étranger;

Vu le décret du 16 juin 1948 portant nomination des membres de la commission nationale du livre français à l'étranger;

Vu les propositions de la commission nationale du livre français à l'étranger,

Décrète:

Art. 1er. — Il est constitué un comité permanent du livre français à l'étranger.

Art. 2. — Le comité permanent du livre français à l'étranger, organe consultatif pour les questions intéressant la diffusion du livre français à l'étranger, pourra à tout moment être saisi par le Gouvernement de demandes d'avis sur ces questions.

Art. 3. — Les membres du comité permanent sont nommés pour une période de trois ans, par arrêté contresigné par le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de l'industrie et du commerce.

Art. 4. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Le ministre de l'éducation nationale,
YVON DELBOS.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Nomination des membres du comité permanent du livre français à l'étranger.

Le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret n° 48-980 du 9 juin 1948 portant constitution d'une commission nationale du livre français à l'étranger;

Vu le décret du 16 juin 1948 portant nomination des membres de la commission nationale du livre français à l'étranger;

Vu les propositions du rapport de la commission nationale du livre français à l'étranger;

Vu le décret n° 50-712 du 20 juin 1950 portant constitution du comité permanent du livre français à l'étranger, et notamment son article 3,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont nommés membres du comité permanent du livre français à l'étranger:

MM. Angoulvent (Paul), Bardet (Jean), Bonnefous (Edouard), Bourdel (Maurice), Cain (Julien), Courrier (Robert), Descaves (Pierre), Drouin (Roger), Duhamel (Georges), Gillon (André), Meunier du Houssoy (Robert), Oudiette (Jacques), Picard (Charles), Rivès (Marcel), Rodolphe-Rousseau (Jacques), Seydoux (Roger).

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1950.

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Le ministre de l'éducation nationale,
YVON DELBOS.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 19 juin 1950 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la commune de Belz (Morbihan), d'un terrain nécessaire à la construction d'un dispensaire.

Par décret en date du 19 juin 1950, a été déclarée d'utilité publique l'acquisition par la commune de Belz (Morbihan), d'un terrain nécessaire à la construction d'un dispensaire.

Par ce texte, le maire de Belz, agissant au nom et pour le compte de la commune, a été autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit s'il y a lieu par voie d'expropriation, le terrain sis sur le territoire de la commune, lieudit « Kerlutu », figurant au cadastre sous le n° 985 de la section F, tel qu'il est représenté sur le plan approuvé.

Il sera pourvu à la dépense d'acquisition évaluée à 164.502 F au moyen d'un emprunt d'égal montant que la commune a été autorisée à contracter.

L'expropriation à effectuer devra être accomplie dans le délai de deux ans, à compter de la date du présent décret.

Commissions spéciales d'intégration dans les corps d'attachés et de secrétaires administratifs de préfecture.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et le ministre d'Etat,

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947, modifié par le décret n° 48-1708 du 5 novembre 1948 et le décret n° 50-030 du 1er janvier 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 susvisée;

Vu le décret n° 49-869 du 4 juillet 1949 portant réorganisation de certains cadres d'agents des services des préfectures;

Vu le décret n° 49-870 du 4 juillet 1949 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des chefs de division et attachés de préfecture;

Vu le décret n° 49-871 du 4 juillet 1949 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des secrétaires administratifs de préfecture;

Vu le décret n° 49-1149 du 2 août 1949 portant suppression de services et transformation d'emplois au ministère de l'intérieur;

Vu le décret n° 49-1150 du 2 août 1949 portant règlement d'administration publique pour la fixation des conditions d'intégration dans les cadres des préfectures de personnel administratif des centres administratifs et techniques interdépartementaux du ministère de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 22 août 1949 portant création de commissions spéciales d'intégration dans les corps d'attachés et de secrétaires administratifs de préfecture,

Arrêtent:

TITRE Ier

Intégration dans le corps des attachés de préfecture.

Art. 1er. — En vue de l'intégration dans le corps des attachés de préfecture, des fonctionnaires visés à l'article 7 du décret n° 49-1150 du 02 août 1949 susvisé, il est créé auprès des préfets des départements sièges des centres administratifs et techniques interdépartementaux du ministère de l'intérieur, une commission paritaire locale spéciale ayant compétence pour les agents en fonction dans la circonscription et, auprès du ministre de l'intérieur, une commission paritaire centrale spéciale ayant compétence pour l'ensemble des fonctionnaires intéressés par les mesures d'intégration.

Art. 2. — Chaque commission locale comprend en nombre égal des représentants de l'administration désignés par le préfet du département siège du centre administratif et technique interdépartemental, et les représentants du personnel qui ont siégé aux commissions départementales spéciales d'intégration, définies aux articles 1er et 2 de l'arrêté susvisé du 22 août 1949. Le préfet, président, ou son suppléant, compte au nombre des représentants de l'administration.

Les commissions ainsi constituées pourront faire appel à titre consultatif à deux représentants des fonctionnaires intéressés par l'intégration et élus par ceux-ci ou désignés par tirage au sort en cas d'absence de candidatures.

Le secrétariat des commissions locales est assuré par le secrétaire général de la préfecture, siège du centre administratif et technique interdépartemental ou son suppléant.

Art. 3. — Les conditions de la composition, la compétence et les règles de fonctionnement de la commission centrale sont définies par l'article 4 de l'arrêté susvisé du 22 août 1949.

TITRE II

Intégration dans le corps des secrétaires administratifs de préfecture.

Art. 4. — En vue de l'intégration dans le corps des secrétaires administratifs de préfecture des fonctionnaires visés à l'article 7 du décret n° 49-1150 du 2 août 1949 susvisé, il est créé, auprès des préfets des départements sièges des centres administratifs et techniques interdépartementaux du ministère de l'intérieur, une commission paritaire locale spéciale ayant compétence pour les agents en fonction dans la circonscription, et, auprès du ministre de l'intérieur, une commission paritaire centrale spéciale ayant compétence pour l'ensemble des fonctionnaires intéressés par les mesures d'intégration.

Art. 5. — Chaque commission locale comprend en nombre égal des représentants de l'administration désignés par le préfet du département siège du centre administratif et technique interdépartemental, et les représentants du personnel qui ont siégé aux commissions départementales spéciales d'intégration définies aux articles 6 et 7 de l'arrêté susvisé du 22 août 1949. Le préfet président, ou son suppléant, compte au nombre des représentants de l'administration.

Les commissions ainsi constituées pourront faire appel à titre consultatif à deux représentants des fonctionnaires intéressés par l'intégration et élus par ceux-ci ou désignés par tirage au sort en cas d'absence de candidatures.

Le secrétariat des commissions locales est assuré par le secrétaire général de la préfecture siège du centre administratif et technique interdépartemental ou son suppléant.

Art. 6. — Les conditions de la composition, la compétence et les règles de fonctionnement de la commission centrale sont définies par l'article 9 de l'arrêté susvisé du 22 août 1949.

Art. 7. — Le directeur du personnel et des affaires politiques du ministère de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
Pour le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PIERRE CHAUSSADE.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée aérienne.

Par décision du 3 juin 1950, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux armées, le ministre de la défense nationale cite :

A l'ordre de l'armée aérienne.

Lombard (Henri-Louis), capitaine, groupe de transport 1/64 « Béarn ».

Villiers (Hubert-Laurent), capitaine, groupe de transport 1/64 « Béarn ».

Bodin-Hullin (Philippe-Marie), lieutenant, groupe de transport 1/64 « Béarn ». La présente citation annule et remplace la citation à l'ordre de la division aérienne accordée par ordre n° 142 du 10 novembre 1949 du général commandant de l'air en Extrême-Orient.

Hourlier (Jacques-Gabriel), lieutenant, groupe de transport 1/64 « Béarn ». La présente citation annule et remplace la citation à l'ordre de la division aérienne accordée par ordre n° 142 du 10 novembre 1949 du général commandant de l'air en Extrême-Orient.

Hugueney (Paul), lieutenant, groupe de transport 1/64 « Béarn ». La présente citation annule et remplace la citation à l'ordre de la division aérienne accordée par ordre n° 142 du 10 novembre 1949 du général commandant de l'air en Extrême-Orient.

Jauvat (Jean-Charles), adjudant, groupe de transport 1/64 « Béarn ».

Metivet (Robert-Léon), adjudant, groupe de transport 1/64 « Béarn ». La présente citation annule et remplace la citation à l'ordre de la division aérienne accordée par ordre n° 142 du 10 novembre 1949 du général commandant de l'air en Extrême-Orient.

Metivet (Robert-Léon), adjudant, groupe de transport 1/64 « Béarn ».

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 1er juin 1950 portant autorisation de port de la médaille des évadés.

Par décret en date du 1er juin 1950, sont autorisés à porter la médaille des évadés (médaille seule) :

MM.

Blondel (J.-M.-R.), enseigne de vaisseau de 1re classe.

Didion (Pol-Marie), maître principal pilote d'aéro (R.), mle 3865.C.31.

Pryzbyla (Bruno), second maître radiotélégraphiste, mle 7688.T.42.

Décret du 19 juin 1950 portant attribution de la médaille des évadés.

Par décret en date du 19 juin 1950, la médaille des évadés est conférée aux candidats dont les noms suivent :

Abdellak Miloud, classe 1936, recrutement d'Oran, mle 4547, 2e classe.

Aboressi (Moïse-M.), classe 1930, recrutement de Bordeaux, mle 2374, sergent-chef.

Accart (Jean-L.-R.), classe 1937/1939, recrutement d'Orléans, mle 1410, caporal.

Adam (Henri-J.-L.), classe 1936, recrutement de Charleville, mle 147, caporal.

Adam (Victor-J.-A.), classe 1940, recrutement de Sarrebourg, mle 521, 2e classe.

Afchain (Léon), classe 1929, recrutement de Cambrai, mle 429, 2e classe.

Altenssi (Jacques), classe 1937, recrutement de Bordeaux, mle 2567, caporal.

Amarin (Abel-A.), classe 1921, recrutement de Bordeaux, mle 3781.

D'Amedor de Mollans (Henri-C.-M.-L.), classe 1931, recrutement de Chaumont, capitaine.

Angly (François), classe 1942, recrutement de Strasbourg.

Antona (André), classe 1935, recrutement d'Oran, mle 781, maréchal des logis.

Arhan (Marcel-R.), classe 1936, matelot.

Armand (Ernest-A.), classe 1931, recrutement de Gap, mle 392, maréchal des logis.

Arnaudet (Jean-A.), classe 1931, recrutement de Cahors, mle 500, caporal.

Arnu (René-P.-A.), classe 1842, recrutement d'Alger, mle 2238, sergent-chef.

Arrighi (Jean-B.), classe 1921, recrutement d'Ajaccio, mle 81, adjudant-chef.

Aubanel (Elie-C.), classe 1932, recrutement d'Avignon, mle 1160, 1re classe.

Aulen (Maurice), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 796.

Avezou (Frédéric), classe 1938, recrutement de Montauban, mle 736, médecin capitaine.

Bacharach (Jack-D.-G.), classe 1935, recrutement de Lyon, mle 223, 2e classe.

Badin (Pierre-E.), classe 1931, recrutement de Lyon, mle 4667, 2e classe.

Bailly (Pierre-L.-E.), classe 1929, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 497, brigadier.

Bainier (Henri), classe 1933, recrutement de Belfort, mle 42, 2e classe.

Baladie (Antoine), classe 1932, recrutement de Montauban, mle 2, caporal.

Balannec (Vincent-J.-M.), classe 1926, recrutement de Brest, matelot.

Banholzer (Joseph), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 1502, 2e classe.

Baratte (René), classe 1933, recrutement de Lille, mle 530, sergent.

Barbage (Henri-M.), classe 1927, maréchal des logis.

Barbastro (Albert-V.), classe 1924, recrutement de Perpignan, mle 356, caporal-chef.

Baron (Jean-L.), classe 1932, recrutement de Bayonne, mle 198, caporal.

Barouty (Robert), classe 1933, recrutement de Guéret, mle 1326, 1re classe.

Bathelier (Jean-L.-A.-Marie), classe 1931, recrutement de Nancy, mle 51, caporal.

Baudry (Gaston-G.), classe 1933, recrutement de la Seine, lieutenant.

Baumann (Joseph), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 4, 2e classe.

Baux (Georges), classe 1939, recrutement de Toulouse, mle 566, caporal.

Bayle (Henri-G.-N.-G.), classe 1933, recrutement de Rodez, mle 458, brigadier-chef.

Bazergue (François), classe 1933, recrutement d'Auch, mle 134.

Beauregard (Michel), classe 1931, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 179, sergent-chef.

Becher (Alfred), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 1761, 2e classe.

Begue (Jean-A.), classe 1934, recrutement de Toulouse, mle 17, sous-lieutenant.

Bellet (Robert), classe 1930, recrutement de Grenoble, mle 906, sergent-chef.

Beneux (Gaston-C.), classe 1938, recrutement de la Seine (1er bureau), maréchal des logis, mle 4658.

Benoit (Edgard-R.-G.), classe 1932, recrutement d'Agen, 2e classe, mle LM 22.

Bensignor (Jacques), classe 1937, recrutement de Versailles, mle 9323, lieutenant de réserve.

Beranger (Robert-J.), classe 1934, recrutement de Nantes, mle 1219, brigadier.

Bertrand (Charles-E.), classe 1925, recrutement de Carcassonne, mle 777, sergent.

Besnard (Maurice), classe 1925, recrutement du Mans, mle 770, 2e classe.

Betaille (Jean-M.), classe 1931, recrutement de Tulle, mle 972, 2e classe.

Betzler (Alphonse), classe 1938, recrutement de Mulhouse, mle 91, 1re classe.

Bey (Albert), classe 1936, recrutement de Mulhouse.

Bey (Alexandre-M.-E.), classe 1930, recrutement de Mâcon, mle 42, 2e classe.

Bezacier (André-E.-J.), classe 1934, recrutement de Vesoul, mle 1585, adjudant.

Bianco (Antoine-E.-J.), classe 1934, recrutement de Marseille, mle 5928, 2e classe.

Bidouil (Paul-R.-M.), classe 1929, recrutement de Bordeaux, mle 141, brigadier.

Bihl (Joseph-M.), classe 1936, recrutement de Mulhouse, mle 39, 2e classe.

Bihry (Alphonse-G.), classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 2430, 2e classe.

Bilard (Roger-J.-J.), classe 1932, recrutement de Versailles, mle 4301, 2e classe.

Billecard (Daniel), classe 1931, recrutement d'Alençon, mle 176, caporal-chef.
Billet (Charles), classe 1930, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 1193, 2e classe.
Bingler (Camille), classe 1932, recrutement de Strasbourg.
Biotteau (Georges), classe 1928, recrutement de Poitiers, mle 316, 2e classe.
Bisel (Nicolas), classe 1941, recrutement de Strasbourg, mle 2049, soldat.
Bitterolf (Joseph), classe 1940, recrutement de Mulhouse, mle 2534, sergent.
Bizet (Maurice-R.-E.), classe 1935, recrutement de Bourges, mle 1262, 1re classe.
Blaise (Albert), classe 1932, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Blanchard (Amédée-P.), classe 1931, recrutement de Lyon, mle 2138, sergent.
Bleniat (Georges), classe 1930, recrutement de Mulhouse, mle 3179.
Blot (Jacques-F.-H.), classe 1947, recrutement de Valenciennes, mle 32109, 2e classe.
Boeglin (Marcel), classe 1941, recrutement de Strasbourg, mle 2100, soldat
Boetsch (Charles), classe 1941, recrutement de Strasbourg, mle 2099.
Bohrer (Louis), classe 1941, recrutement de Mulhouse, 1re classe.
Boileux (Marcel-P.), classe 1913, lieutenant de réserve.
Boizat (Henri-F.-G.), classe 1931, recrutement de Bourges, mle 862, 1re classe.
Bolazzi (Edouard), classe 1944, 1re classe. (A titre posthume.)
Bon (Michel-A.), classe 1937, recrutement d'Amiens, mle 1958, 2e classe.
Bonhomme (Pierre), classe 1931, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1302, maréchal des logis.
Bonnard (Antoine), classe 1931, recrutement de Saint-Etienne, mle 1998, 1re classe.
Bonnard (Jean-L.-E.), classe 1928, recrutement de Saint-Etienne, mle 653, caporal.
Bonnet (Michel-M.), classe 1931, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1563, 2e classe.
Borde (Jean), classe 1922, recrutement de Troyes, mle GM 56, brigadier.
Borocco (Edmond), classe 1931, recrutement de Colmar, mle 1191.
Borro (Mario-A.), classe 1931, recrutement de Nice, mle 32, adjudant.
Bottu (André), classe 1932, recrutement de Grenoble, mle 1726, 2e classe.
Boucard (Charles-E.), classe 1923, recrutement de Belfort, mle 2131, lieutenant.
Bouchacourt (Robert), classe 1938, recrutement de Mâcon, mle 2802, 2e classe.
Boulanger (Isnel-A.-P.), classe 1932, recrutement d'Amiens, mle 1906, 2e classe.
Bourbon (Georges-M.-H.), classe 1928, recrutement de Chambéry, mle 857, 2e classe.
Bourdex (Jean-L.), classe 1928, recrutement de Bordeaux, mle 1312, maréchal des logis.
Bourdiat (Jean), classe 1928, recrutement de Bergerac, mle 6, 2e classe.
Bourdot (Henri-R.), classe 1928, recrutement de Troyes, sous-lieutenant.
Bourzeix (Jean-M.), classe 1931, recrutement de Tulle, mle 1772, 2e classe.
Brachet (René), classe 1921, recrutement de Brive, mle 276, 2e classe.
Bracquemond (Jean-R.-O.), classe 1933, recrutement d'Orléans, mle 403, sergent.
Brand (Emile), classe 1936, mle 529, 2e classe.
Brand (René), classe 1936, recrutement de Mulhouse.
Brazier (Louis-R.-M.), classe 1935, recrutement de Mâcon, mle 129, brigadier.
Bregier (Georges-M.-J.), classe 1925, recrutement d'Epinal, mle 2923, caporal.
Brigolle (Antoine-J.), classe 1931, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1299, 2e classe.
Brigolle (Paul-F.), classe 1933, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 3273, 2e classe.
Bringia (Albert-E.-B.), classe 1931, recrutement de Mulhouse, mle 70.
Brisacier (Gabriel-H.-A.), classe 1930, recrutement d'Orléans, mle 2137, brigadier.
Brun (Albert), classe 1931, recrutement de Mulhouse, mle 72, 2e classe.
Brun (Edouard-L.), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 120, 1er canonnier servant.
Brun (Edouard-R.), classe 1935, recrutement de Colmar, lieutenant.
Brun (Raymond-G.-F.), classe 1931, recrutement de la Rochelle, mle 1579, maréchal des logis.
Brunel (Pierre-P.), classe 1939, recrutement de Saint-Etienne, 2e classe.
Brunet (Norbert-H.-A.), classe 1925, mle 303, 2e classe.
Brunnengreber (Louis), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 561, 2e classe.
Bujosa (Jaime), classe 1935, recrutement de Valence, mle 944, 2e classe.
Burgermeister (Alfred), classe 1931, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Burnichon (Jean-C.), classe 1923, recrutement de Roanne, mle 608, 2e classe.
Butaud (Camille-L.), classe 1930, recrutement de Laon, mle 1866, 2e classe.
Butte (Georges), classe 1929, recrutement d'Angoulême, adjudant.
Cabos (Alfred-P.), classe 1931, recrutement de Montauban, caporal-chef, mle 398.
Cabouat (Jean-M.-E.), classe 1944, recrutement de Rennes, mle 18712.
Caffin (Léon-G.), classe 1931, recrutement de Versailles, mle 3343, 2e classe.
Caillaud (Jean-E.-J.), classe 1938, recrutement de Versailles, 2e classe.
Calio (Willy-J.), classe 1941, soldat. (A titre posthume.)
Campas (Marcel-A.-V.), classe 1929, recrutement du Mans, 2e classe, mle 432.
Canus (Auguste-J.), classe 1929, recrutement d'Amiens, mle 682, caporal.
Canarelli (Jean-B.), classe 1925, recrutement d'Ajaccio, mle 726, adjudant-chef.
Capderou (Jean-D.), classe 1931, recrutement de Pau, mle 7, 2e classe.
Carail (François-J.), classe 1925, recrutement de Bourg-en-Bresse, mle 1281, 1re classe
Carayre (René-A.-M.), classe 1931, recrutement de Montpellier, mle 3170, sergent.
Carlier (Charles-A.), classe 1928, recrutement de Versailles, mle 5264, brigadier.
Carlier (Eugène), classe 1924, recrutement de Valenciennes, mle 24, 2e classe.
Carmouze (Gaston-B.), classe 1929, recrutement de Tarbes, mle 1004, brigadier.
Carrouche (Thomas-R.), classe 1933, recrutement de Tarbes, mle 16, brigadier.
Casanova (Jean-Q.), classe 1921, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 3181, 1er canonnier servant.
Castex (Paul-J.-L.), classe 1922, recrutement d'Auch, caporal.
Caubraque (Jean), classe 1935, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 318, 2e classe.
Cazenave (René-J.-P.), classe 1928, recrutement de Tarbes, mle 879, caporal-chef.
Cebe (Louis-F.), classe 1920, recrutement de Carcassonne, lieutenant de réserve.
Celton (Pierre-G.), classe 1941, recrutement de Brest, mle 3286, matelot.
Cep (Roger), classe 1943, recrutement de Toulouse, garde.
Chabrier (Jean), classe 1930, recrutement de Périgueux, mle 3035, caporal.
Chabroud (Marcel), classe 1931, recrutement de Lyon, mle 2163, sergent.
Champeaux (André-P.), classe 1932, recrutement d'Epinal, mle 1342, sergent-chef.
Chapelle (Robert-L.), classe 1935, recrutement du Havre, mle 1909, maître ouvrier.
Chappe (Eleonor-H.), classe 1937, recrutement de Saint-Omer, mle 90, 2e classe.
Chappey (Claude-J.-A.), classe 1940, recrutement de Casablanca, sous-lieutenant.
Chapuis (Marc-J.-M.), classe 1931, recrutement de Lyon, mle 5904, 2e classe.
Charier (Paul-G.), classe 1928, mle 4808, 2e classe.
Chastin (André-F.), classe 1938, recrutement de Tulle, mle 618, 2e classe.
Cherel (Louis), classe 1932, recrutement de Lyon, mle 5028, sergent-chef.
Chevalier (Pierre-J.-E.), classe 1938, recrutement d'Amiens, mle 2355, maréchal des logis.
Chevillard (Maurice-L.-A.), classe 1939, recrutement de Versailles, mle 5661, caporal.
Chiasserini (Louis), classe 1935, recrutement de Nice, mle 181, 2e classe.
Chirol (Paul-W.), classe 1938, recrutement de Périgueux, mle 1194, 2e classe.
Chobert (André-L.), classe 1923, recrutement de Bar-le-Duc, mle 991, 2e classe.
Choiseau (André-J.-J.-L.), classe 1935, recrutement de Rennes, mle 696, sergent-major.
Choqueriaux (Julien), classe 1921, recrutement de Lille, mle 2512, 2e classe.
Choquet (Jean), classe 1933, recrutement de la Seine, 6e bureau, mle 4363, 1re classe.
Clarenson (Jean-E.-O.), classe 1934, recrutement d'Albi, mle 1697, aspirant.
Claudel (Paul), classe 1929, recrutement d'Epinal, mle 3101, 1re classe.

Claverie (Laurent-P.-A.), classe 1927, recrutement de Perpignan, mle 96, 1re classe.
Clavier (Jean-M.), classe 1935, recrutement de Saint-Etienne, mle 189, 2e classe.
Clevenot (Robert), classe 1937, recrutement de Sélestat, mle 516, caporal.
Cluzet (Irénée-L.), classe 1935, recrutement de Toulouse, mle 121, 2e classe.
Codina (Jean-M.-E.), classe 1929, recrutement de Perpignan, mle 1239, sergent.
Coeffard (André), classe 1933, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 629, 2e classe.
Coiffard (Roger-A.), classe 1929, recrutement de Bordeaux, mle 4022, 2e classe.
Col (Henry-E.), classe 1933, recrutement de Bar-le-Duc, mle 12114, 1re classe.
Colin (Maurice-E.), classe 1934, recrutement d'Epinal, mle 2561, brigadier-chef.
Colliere (Philippe-H.-L.-P.), classe 1932, recrutement du Mans, mle 4131, médecin auxiliaire.
Collin (Antoine), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 815.
Combes (Irénée-J.-C.), classe 1935, recrutement d'Albi, mle 480, 2e classe.
Coquilleau (Joseph), classe 1925, recrutement de Libourne, mle 1031, 2e classe.
Corbier (Michel-F.), classe 1934, recrutement de Beauvais, mle 354, 1re classe.
Cornevin (Georges-P.), classe 1926, recrutement de Neufchâteau, mle 4341, 2e classe.
Cosson (Henri-J.), classe 1926, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 513, 2e classe.
Coudere (Emile-F.), classe 1937, recrutement de Mende, mle 37, 2e classe.
Coupin (Pierre-J.), classe 1922, recrutement de Mende, mle 336, caporal-chef.
Courbet (André-H.-D.), classe 1933, recrutement d'Amiens, mle 2158, maître ouvrier.
Coutouly (Michel-J.), classe 1929, recrutement de Toulon, 2e classe.
Cretagne (Marcel), classe 1932, recrutement de Cherbourg, mle 2788 C 33, mécanicien de 1re classe.
Crivelli (Pierre), classe 1934, recrutement de Nice, mle 2175, 2e classe.
Croati (Henri), classe 1934, recrutement de Mâcon, 2e classe.
Curien (Pierre), classe 1930, recrutement d'Epinal, mle 1281.
Curvat (Emile), classe 1931, recrutement de Lyon, mle 2654.
Dally (Albert-P.-H.), classe 1913, recrutement de Strasbourg, mle 83, 2e classe.
Danjou (Pierre), classe 1926, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 1671, sergent.
Danrée (Auguste-E.-R.), classe 1934, recrutement de Bar-le-Duc, mle 850, 1re classe.
Dascalu (Henri), classe 1932, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 2634, 2e classe.
Dattler (Albert), classe 1911
Daudon (Roger), classe 1932, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 5594, 1re classe.
David (Albert), classe 1935, recrutement de Chartres, mle L 186, 2e classe.
David (Isidore-V.-M.), classe 1927, recrutement de Vannes, mle 1849, brigadier-chef.
Debroas (Elie-A.), classe 1933, recrutement de Mende, mle 622, caporal-chef.
Deflef (André-J.), classe 1927, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 1577, 2e classe.
Delaisin (Maurice-F.), classe 1933, recrutement de Versailles, mle 5404, 1re classe.
Deldemme (Jules-P.), classe 1912, recrutement de Sarrebourg, mle 3145, 2e classe.
Deltonne (André-R.), classe 1931, recrutement de Lille, mle 6328, 2e classe.
Demonsais (Claude-F.), classe 1931, recrutement de la Rochelle, caporal.
Derosiaux (Adolphe), classe 1929, recrutement de Lille, mle 1295, adjudant-chef.
Debrier (Marius-V.-J.-B.), classe 1925, recrutement de Chambéry, mle 84, adjudant.
Deygas (Emile-H.), classe 1937, recrutement de Valence, mle 291, 2e classe.
Dietsch (Lucien), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 1618, 1re classe.
Dietsche (René-C.), classe 1928, recrutement de Nancy, mle 1463, 1re classe.
Dieulangard (Jean-A.-C.), classe 1928, mle 421, lieutenant.
Dilly (Paul-A.), classe 1931, recrutement de Dunkerque, C. M. I. no 11, mle 437, sergent.
Diné (Gilbert-P.), classe 1930, recrutement de Bar-le-Duc, mle 1462, adjudant.
Diring (Fernand), classe 1936, recrutement de Mulhouse, mle 568.
Dirrig (Antoine), classe 1914, 2e classe.
Dirrig (Marcel), classe 1931, recrutement de Mulhouse, mle 74, 2e classe.
Dislecadet (Jean), classe 1939, recrutement de Limoges, mle 1355, 2e classe.
Divoux (Roger-J.), classe 1925, recrutement d'Epinal, mle 1358, sergent.
Doebelin (Marcel), classe 1915, mle 1622, 2e classe.
Doppler (Charles), classe 1916, recrutement de Strasbourg, mle 553, 2e classe.
Doppler (Félix), classe 1934, recrutement de Strasbourg, 2e classe.
Doppler (René), classe 1939, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Dormeval (Pierre-G.-A.), classe 1939, recrutement d'Amiens, mle 1250, 2e classe.
Douay (Jean-P.), classe 1927, recrutement de Cambrai, mle 586, 2e classe.
Doulle (Louis-F.), classe 1934, recrutement de Nevers, mle 1602, premier sapeur.
Doyen (Jean), classe 1929, recrutement d'Autun, mle 635, 2e classe.
Dreyer (Antoine), classe 1929, recrutement de Mulhouse, mle 1629, 2e classe.
Drez (Maximilien), classe 1935, recrutement de la Seine, mle 1168, 2e classe.
Drouet (Roland-H.-A.), classe 1927, recrutement de Chartres, sergent-chef.
Dubail (Lucien), classe 1937, recrutement de Mulhouse, mle 53, caporal.
Dubos (Jean), classe 1934, recrutement de Bordeaux, mle 2381, 2e classe. (A titre posthume.)
Dubreuil (Jacques), classe 1925, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 1188, maréchal des logis.
Duchemin (Stanislas-E.), classe 1927, recrutement de Valenciennes, mle 593, 2e classe.
Duclaud (Joseph), classe 1930, recrutement d'Angoulême, mle 5933, 2e classe.
Duclos (Jean-R.), classe 1936, recrutement de Saint-Etienne, mle 827, 2e classe.
Ducoutumany (Louis), classe 1930, recrutement de Versailles, mle 8119, 2e classe.
Dufour (Roland-L.-C.), classe 1931, recrutement de Bordeaux, mle 457, maréchal des logis.
Dufournier (Fernand-P.-E.), classe 1928, recrutement de Saint-Omer, mle 2310, 2e classe.
Dumas (Albert), classe 1929, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 467, brigadier.
Dumora (Georges-M.), classe 1935, recrutement de Bordeaux, mle 3680, 2e classe.
Dupont (Jean-M.), classe 1931, recrutement de Rennes, caporal.
Dupuis (Robert), classe 1925, recrutement d'Amiens, mle 1341, brigadier.
Dussart (Maurice-Jules), classe 1928, recrutement de Valenciennes, mle 87, sergent.
Dutilleul (Roger-D.), classe 1932, recrutement de Lille, mle 677, caporal.
Duvault (Fernand), classe 1925, recrutement de Poitiers, mle 607, caporal-chef.
Duverger (Louis-A.), classe 1927, recrutement de Poitiers, mle 1160, 2e classe.
Duvet (Roger), classe 1937, recrutement de Lille, brigadier.
Eckes (Joseph), classe 1936, recrutement de Mulhouse, caporal-chef.
Ehkirch (Armand), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 1138, 2e classe.
Emmerlin (Charles-J.), classe 1940, recrutement de Mulhouse, mle 465, 2e classe.
Enderlin (Denis-J.), classe 1938, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Eschbach (Gustave-E.-L.), classe 1941.
Evrard (Pierre), classe 1912, recrutement de Melun, chargé de mission de 3e classe.
Fabien (Robert), classe 1934, recrutement de la Rochelle, mle 1664, caporal-chef.
Fabre (Jean), classe 1923, recrutement de Narbonne, mle 171, aspirant.
Farrouch (Tahar), classe 1936, recrutement de Guelma (Constantine), 2e classe.
Faussot (Roger-H.), classe 1936, recrutement de Dijon, mle 1222, 1re classe.
Fayadat (Lucien-D.-C.), classe 1937, recrutement d'Auxerre, mle 716, 2e classe.
Federspiel (Joseph), classe 1937, recrutement de Mulhouse, mle 56, 2e classe.
Feist (Joseph), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 188, 2e classe.
Feldtrauer (Lucien-M.), classe 1940.
Fellmann (Alfred), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 1191, 2e classe.
Feret (Robert-C.-A.), classe 1923, recrutement de Chartres, mle 236, 2e classe.
Feron (Géry-L.), classe 1923, recrutement d'Arras, mle 508, maréchal des logis.

Ferrasse (Sylvestre-A.), classe 1921, recrutement de Bordeaux, mle LM 196, maréchal des logis chef.
Ferry (Georges-A.), classe 1942, recrutement de Bourg, mle 341, maréchal des logis.
Ferte (Narcisse-M.-A.-C.), classe 1932, recrutement d'Amiens, mle 2611, premier sapeur.
Fillinger (Lucien), classe 1939, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Fimbel (Joseph), classe 1936, recrutement de Mulhouse, mle 263, 1re classe.
Finifler (Bernard), classe 1929, recrutement de Paris, caporal.
Fischesser (Prosper), classe 1931, recrutement de Mulhouse, caporal-chef.
Flavigny (René-G.), classe 1929, recrutement de Béthune, mle 2565, adjudant-chef.
Flick (Antoine), classe 1943, recrutement de Strasbourg, mle 1332, 2e classe.
Floch (Charles-P.-O.), classe 1932, recrutement de Colmar, mle 1138, maréchal des logis chef.
Florence (Gaston), classe 1943, recrutement de Strasbourg, mle 1303.
Fiola (Joseph-J.), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 191, 2e classe.
Folastre (Henri-J.-A.), classe 1931, recrutement de Rouen, mle 1893, brigadier.
Folea (Maurice-C.), classe 1922, recrutement de la Seine, 6e bureau, capitaine de réserve.
Forment (Gilbert-R.-A.), classe 1922, recrutement d'Avignon, mle 477, sergent. (A titre posthume.)
Fosses (Jules-M.-M.), classe 1932, recrutement de Tarbes, mle 569, maréchal des logis.
Foucault (Gustave-L.), classe 1933, recrutement de Tours, mle 1434, 2e classe.
François (Léopold-L.-A.-R.), classe 1921, recrutement d'Amiens, mle 1041, maréchal des logis chef.
François (Marc-P.-G.), classe 1928, recrutement d'Arras, mle 367, 2e classe.
Fret (Marcel-A.), classe 1933, recrutement de Chartres, mle 1439, caporal.
Freyburger (Armand-X.), classe 1935, recrutement de Belfort, mle 346, 2e classe.
Frizon (Joseph), classe 1927, recrutement de Bar-le-Duc, mle 582, 2e classe.
Froidevaux (Gaston-P.), classe 1922, recrutement d'Epinal, mle 336, 2e classe.
Fuchs (Ernest-R.), classe 1932, recrutement de Colmar, mle 1342, adjudant.
Fursloss (René-R.), classe 1942, recrutement de Strasbourg, mle 913, 2e classe.
Galerneau (Alexandre-F.-J.-E.), classe 1935, recrutement de Bordeaux, mle 2082, 2e classe.
Gambier (René-O.), classe 1928, recrutement de Lille, mle 1790, maréchal des logis chef.
Garandeau (Henri-J.-E.), classe 1933, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 3902, 1re classe.
Garenne (Georges-A.), classe 1902, recrutement d'Angoulême, sous-lieutenant.
Garino (Jean-A.), classe 1927, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 1317, 1re classe.
Garriguet (Augustin-J.), classe 1934, recrutement de Rodez, mle 591, 2e classe.
Gasser (Eugène), classe 1931, recrutement de Mulhouse, mle 87, 1re classe.
Gaudon (Pierre), classe 1932, recrutement de Saint-Etienne, mle 911, 2e classe.
Gauthier (Emile-A.), classe 1931, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 730, 1re classe.
Gay (Roger), classe 1924, recrutement d'Auxonne, mle 1138, 2e classe.
Geffroy (Jean-H.-L.), classe 1939, recrutement de Beauvais, mle 406, 2e classe.
Geminiani (Angelo), classe 1937, recrutement de Clermont-Ferrand, brigadier.
Genet (James-I.-L.), classe 1937, recrutement de Nancy, mle 791, sergent.
Georges (Ernest-C.-J.-J.), classe 1925, recrutement de Colmar, chef de bataillon.
Gerbaud (Lucien), classe 1934, recrutement de Châteauroux, mle 1783, caporal.
Gerber (Henri), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 3689, 2e classe.
Gerum (Xavier), classe 1929, recrutement de Mulhouse, mle 232, 2e classe.
Gervais (René), classe 1935, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 3841, caporal.
Gete (Georges), classe 1921, recrutement de Vesoul, mle 883, brigadier.
Geydet (Henri), classe 1930, recrutement d'Annecy, mle 865, 2e classe.
Giberi (Henri-G.-J.), classe 1932, recrutement de Lille, mle 4336, brigadier-chef.
Ginder (Marcel), classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 2620.
Giovangrandi (Léonard), classe 1939, mle L.M. 881, caporal.
Goasdoue (Pierre-M.), classe 1926, recrutement de Guingamp, mle 1399, maréchal des logis.
Gobet (Charles), classe 1936, recrutement de Melun, mle 510, 2e classe.
Godet (Adrien-G.-H.-M.), classe 1933, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 4216, 1re classe.
Goepfert (Othon), classe 1937, recrutement de Mulhouse, mle 105, 2e classe.
Golder (Alphonse), classe 1930, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Golder (Emile), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 281, 2e classe.
Gonon (Jean-L.), classe 1931, recrutement de Privas, mle 769, 2e classe.
Gora Faye, classe 1935, recrutement du Sénégal, mle 37616 A, caporal.
Gorin (Jean-V.), classe 1936, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 1506, 2e classe.
Gouarne (Guy), classe 1946, mle 22228, 2e classe.
Gounet (Jean), classe 1921, recrutement de Tulle, mle 1429, 2e classe.
Grange (Louis-F.), classe 1926, recrutement de Nancy, mle 518, 2e classe.
Granger (Joannes), classe 1927, recrutement de Saint-Etienne, mle 1512, brigadier.
Gratreaux (Robert-J.), classe 1938, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 167, maréchal des logis.
Graziani (Charles-J.), classe 1934, recrutement d'Ajaccio, mle 1951, 2e classe.
Graziani (Paul), classe 1931, recrutement d'Ajaccio, mle 1252, sergent.
Gribling (Maurice-G.-E.), classe 1923, recrutement de Strasbourg, mle L. M. 436, 2e classe.
Grosjean (Jean-M.), classe 1933, recrutement d'Epinal, mle 321, maréchal des logis.
Grosskopf (Aloyse), classe 1936, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Grossjopf (Justin), classe 1929, recrutement de Mulhouse, mle 626, 2e classe.
Grossmann (Henri), classe 1935, recrutement de Versailles, mle 366, 2e classe.
Guequière (Edmond-J.-M.), classe 1920, recrutement de Dunkerque, mle 2157, 2e classe.
Guillaud (Réol-L.), classe 1934, recrutement d'Angoulême, mle 612, 2e classe.
Guillaume (Robert-L.), classe 1934, recrutement de Bar-le-Duc, mle 319, sergent.
Guillocheau (Jean-R.-J.), classe 1939, recrutement de Versailles, mle 13299, sous-lieutenant.
Guiot (Léon-E.), classe 1926, recrutement de Neufchâteau, mle 9183, 2e sapeur mineur.
Guyot (Henri-R.), classe 1934, recrutement de Nancy, mle 70, sergent-chef.
Haab (Henri), classe 1941, recrutement de Strasbourg, mle 1050, 2e classe.
Haab (Pierre-F.), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 2139, adjudant.
Haab (René), classe 1944, recrutement de Strasbourg, 2e classe.
Haas (Joseph), classe 1938, recrutement de Mulhouse, mle 97, 1re classe.
Habe (Joseph), classe 1934, recrutement de Mulhouse, 1re classe.
Hanrioud (Raymond-A.), classe 1929, recrutement de Bourg, mle 1196.
Hartmann (Edouard-A.), classe 1931, recrutement de Mulhouse, mle 21, 1re classe.
Hatstatt (Joseph), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 1144, 2e classe.
Hattenberger (Armand), classe 1933, recrutement de Mulhouse, mle 540, 2e classe.
Hauesler (René), classe 1946, recrutement de Strasbourg, mle 4673, 2e classe.
Heinis (Fernand), classe 1910, recrutement de Mulhouse, mle 151, 2e classe.
Heinis (René), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 1206, brigadier-chef.
Hell (Joseph-A.), classe 1934, recrutement de Mulhouse, sergent.
Hell (Marcel-A.), classe 1933, recrutement de Mulhouse, mle rég. 50-8686, sergent.
Hemmerlin (Charles), classe 1928, recrutement de Mulhouse, mle 3659, 2e classe.
Henault (Roland-R.), classe 1936, recrutement de Troyes, mle 156, 2e classe.
Hengy (Alfred), classe 1938, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Hengy (Marcel), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 1147.
Henlin (Antoine), classe 1940, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Henlin (Eugène), classe 1941, mle 1077, 2e classe.
Henry (Gaston), classe 1934, recrutement d'Arras, mle 1131, 1re classe.
Henry (Georges-A.-E.), classe 1933, recrutement de Nancy, mle 1541, caporal.
Herment (Pierre-J.), classe 1943, mle 3756, 1re classe.
Heyer (Albert), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 858, 2e classe.
Heyer (Armand-A.), classe 1938, recrutement de Mulhouse, mle 100,

Heyer (Ernest-J.), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 2146, sergent.
Higelin (Albert-A.), classe 1923, recrutement de Mulhouse, mle 9022.
Hirel (Roger-P.), classe 1932, recrutement de Rennes, mle 1460, 2e classe.
Hivernel (Emilien-C.), classe 1937, recrutement de Tours, mle 1238, adjudant-chef.
Hoemmer (Alphonse), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 1148, 2e classe.
Hoog (Jean-L.), classe 1945, recrutement de Strasbourg, mle 2611.
Hourriez (Victor-J.), classe 1931, recrutement de Valenciennes, mle 1863, caporal.
Hoyer (René), classe 1946, recrutement de Mulhouse.
Hubert (Camille-J.), classe 1936, recrutement de Mézières, mle 15, adjudant.
Hubschwerlin (Edouard-F.), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 84, soldat.
Hubschwerlin (Joseph-P.), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 28, 1re classe.
Hue (Robert-E.), classe 1928, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 488, 2e classe.
Hugele (Lucien), classe 1933, recrutement de Colmar, mle 1277, sergent.
Humbert (Henri-J.-J.), classe 1927, recrutement de Toul, mle 624, sergent.
Idier (Pierre-E.-B.-J.), classe 1932, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 365, 1re classe.
Izard (Pierre), classe 1932, recrutement de la Seine, 6e bureau, mle 3127, caporal.
Jacquin (Roger-A.), classe 1934/1, recrutement de Cambrai, mle 3521, caporal.
Jacques (Jean-J.-M.), classe 1930, recrutement de Moulins, mle 2367, soldat de 1re classe.
Jacta (Lucien-M.), classe 1936, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 723, caporal-chef.
Janin (Pétrus-E.), classe 1925, recrutement d'Annecy, mle 90, brigadier.
Janin (René-P.), classe 1930, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 1014.
Jarraud (Charles), classe 1938, recrutement d'Angoulême, mle 440, 2e classe.
Jasserand (Marcel-M.-L.), classe 1930, recrutement de Grenoble, mle 1817, 1re classe.
Jeannot (André-E.-A.), classe 1944, recrutement de Mulhouse, mle 2420.
Jeaudel (Raoul-P.), classe 1931, recrutement de Nancy, mle 222, caporal.
Jerge (Marcel), classe 1938, recrutement de Mulhouse, mle 70, 2e classe.
Jolivet (André), classe 1933, recrutement de Bourg, mle 1777, 2e classe.
Jonner (Isidore), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 1151.
Jolut (Gaston-A.), classe 1928, recrutement du Rhône central, mle 1496, caporal
Joussier (Marcel-A.), classe 1930, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 1058, sergent.
Kahn (Georges-H.-A.), classe 1932, recrutement de Chaumont, mle 125, maréchal des logis.
Kaloupchi (Dimitri), classe 1932, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 546, 2e classe.
Kasper (Robert), classe 1934, recrutement de Toulon, mle 636, T. 34, sergent.
Keller (Albert), classe 1936, recrutement de Mulhouse, mle 507.
Keller (Edouard), classe 1940, recrutement de Mulhouse, chasseur.
Kerner (François-Marie), classe 1928, recrutement de Lorient, mle 2273, 2e classe.
Kervella (René), classe 1930, recrutement du Mans, mle 191, 2e classe.
Kettela (Paul), classe 1940, recrutement de Strasbourg, mle 16, soldat de 2e classe.
Klinger (Marcel-C.-E.), classe 1937, recrutement de Mulhouse, mle 19, caporal.
Koenig (Arthur), classe 1940, recrutement de Pau, caporal.
Kreutter (Justin), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 1025, caporal.
Kuentz (Camille), classe 1933, recrutement de Mulhouse, mle 1720, 2e classe.
Kuentz (Joseph), classe 1945, recrutement de Strasbourg, mle 1956, caporal.
Kuhnle (Léon), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 1137, sergent.
Kuntz (Emile), classe 1939, recrutement de Metz-Lalry, mle L. M. 335, maréchal des logis.
Kuntzelmann (Robert), classe 1943, recrutement de Colmar, mle 2813, sergent.
Laborde (Joseph-L.-F.), classe 1932, recrutement de Tarbes, mle 430, maître pointeur.
Lacoste (Roger-F.), classe 1945, recrutement de Poitiers, mle L. M. 1920, garde républicain.
Lacour (Jean-G.), classe 1938, recrutement de Metz, mle 158, sergent-major.
Lacroix (Armand-L.-R.-C.), classe 1947, recrutement de Casablanca, mle 128 CAS 43.
Lacroix (Raymond-L.-A.), classe 1928, recrutement de Dijon-Nord, mle 815, 1re classe.
Laffargue (Armand-S.), classe 1935, recrutement d'Alger, mle 982, 2e classe.
Lafontan (Albert-E.), classe 1926, recrutement de Bordeaux, mle 3122, 2e classe.
Lagrace (André), classe 1928, recrutement de Pau, mle 235, 2e classe.
Lagreze (Pierre-L.-S.), classe 1938, mle 49, 2e classe.
Laine (Robert), classe 1933, recrutement de Mulhouse, mle 1907, 2e classe.
Lambert (Gaston-G.-T.), classe 1934, recrutement d'Arras, mle 843, 1re classe.
Lambert (René), classe 1934, recrutement d'Angers, 2e classe.
Lamon (Eugène-C.), classe 1932, recrutement de Tarbes, mle 363, 2e classe.
Landes (Hippolyte-B.), classe 1931, recrutement de Rodez, mle 1547, caporal.
Lang (Arthur), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 800, caporal.
Lang (Lucien), classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 2132, 2e classe.
Lang (Marcel), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 876, 2e classe.
Laperche (René-H.), classe 1937, recrutement de Paris, bureau central, mle 507, 2e classe.
Lange (Moïse), classe 1925, recrutement de Bordeaux, mle 4088, 2e classe.
Lassalle-Gassiolle (Jean-J.-A.), classe 1930, recrutement de Pau, mle 711.
Laurent (Jules-J.-A.), classe 1932, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 877, 2e classe.
Laurent (Pierre-P.-R.), classe 1938, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1571, soldat de 2e classe.
Laulier (René-E.-A.), classe 1930, recrutement de Nîmes, mle 120, maréchal des logis.
Lavergne (Peron) (Marguerite), mle F. F. C. 0. 6240, réseau Gallia, sous-lieutenant (chargée de mission de 3e classe).
Leclainche (Jean), classe 1921, recrutement de Lorient, mle 731, 2e classe.
Leconte (Alzire), classe 1924, recrutement d'Amiens, mle 1015, soldat de 1re classe.
Lecouffe (Marcel-E.), classe 1930, recrutement de Cambrai, mle 194, adjudant-chef.
Lefranc (Charles-E.-A.), classe 1933 A, recrutement de Versailles, 2e classe.
Le Hir (Marcel), classe 1933 A, recrutement de Paris (2e bureau), mle 2178, soldat de 1re classe.
Le Maux (Louis-J.), classe 1938, recrutement de Versailles, mle 6881, brigadier.
Le Mesle (Charles-J.-R.), classe 1935, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 4069, soldat de 2e classe.
Le Moan (Marcel), classe 1931, recrutement de Quimper, matelot
Lemoine (Ernest-J.-E.), classe 1932, recrutement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), caporal.
Lemoine (Pierre-G.), classe 1936, recrutement de Saint-Brieuc, mle 1451, 2e classe.
Le Paih (Léon-L.-M.), classe 1937, recrutement de Lorient, mle 9309, maréchal des logis chef.
Lepointe (Jacques-R.), classe 1938, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 406, caporal-chef.
Lesieur (Raymond-L.-P.), classe 1936, recrutement d'Amiens, mle 200, 1er canonnier servant.
Levisse (Roger-R.-V.), classe 1932, recrutement d'Arras, mle 3371, brigadier.
Ley (Abel-J.-R.), classe 1932, recrutement de Thionville, mle 1107, brigadier-chef.
Leygnac (Jean-F.), classe 1931, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 6526, 2e classe.
Libre (Désiré), classe 1936, recrutement de Valenciennes, mle 232, infirmier.
Lignereux (André-C.), classe 1928, recrutement de Beauvais, mle 1468, 1re classe.
Lintz (Maurice-V.), classe 1930, recrutement de Versailles, mle 8156, 1re classe.
Litty (René-L.-E.), classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 3856, caporal.
Longelin (Charles-P.), classe 1937, recrutement de Valenciennes, mle 417, 1re classe.
Longuepee (Pierre-J.), classe 1930, recrutement de Laon, mle 1745, sergent.
Lorsignol (Michel-J.), classe 1929, recrutement de Laon, mle 813, maréchal des logis.
Lory (Maurice-A.), classe 1942, recrutement de Strasbourg, sergent-chef

Loudet (Emile-J.), classe 1933, recrutement de Tarbes, mle 1939, sergent-chef.
Lucas (Joseph-M.), classe 1929, recrutement de Lorient, mle 535, sous-lieutenant de réserve.
Lucien (René), classe 1920, recrutement de Marseille, sous-lieutenant.
Ludwig (Henri-M.), classe 1939, recrutement de Belfort, mle 24, 2e classe.
Lys (Robert-A.-H.), classe 1931, recrutement de Lille, mle 6619, 2e classe.
Madenspacher (Victor-A.), classe 1945, recrutement de Strasbourg, mle 3818, brigadier.
Magne (Henri), classe 1935, recrutement de Tulle, mle 1355, 1re classe.
Maiguy (Henri), classe 1910, recrutement de Mulhouse, mle 2173.
Main (Robert-H.-L.-D.), classe 1931, recrutement de Châteauroux, mle 2081, caporal.
Malachanne (André-C.), classe 1932, recrutement de Nîmes, mle 2340, adjudant-chef.
Mallet (Robert-F.), classe 1932, recrutement de Chartres, mle 1074, caporal.
Manet (Jules-A.-I.), classe 1910, recrutement de Valenciennes, mle 203, lieutenant.
Mangin (Raoul-J.), classe 1932, recrutement d'Epinal, mle 3581, 1re classe.
Mangold (Eugène), classe 1937, recrutement de Mulhouse.
Marceul (Fernand), classe 1939, recrutement de Chartres, 2e classe.
Marec (Joseph-J.-B.), classe 1942, recrutement de Brest, mle 3-B-43, matelot.
Marianne (Jean-J.-P.), classe 1938, recrutement de Tarbes, mle 2526, caporal-chef.
Martigny (André-L.), classe 1939, recrutement de Laon, mle 1622, caporal.
Martin (Gontran-A.), classe 1929, recrutement de Metz, mle 1745, adjudant.
Martin (Jean-G.). (A titre posthume.)
Martin (Jean-L.), classe 1922, recrutement de Bordeaux, mle 1245, 2e classe.
Martinez (Joseph-A.-T.), classe 1918, recrutement de Montpellier, mle 4606, 2e classe.
Mascot (André-F.), classe 1934, recrutement de Saint-Omer, mle 1411, soldat de 2e classe.
Massary (Armand-Z.-U.), classe 1927, recrutement d'Abbeville, mle 1409, 2e classe.
Masson (Joseph-G.-P.), classe 1937, recrutement de Chambéry, mle 22-43, 2e classe.
Mast (Pierre), classe 1945, recrutement de Mulhouse, caporal.
Mateu (Henri), classe 1922, recrutement de Perpignan, mle 1182, sergent.
Mathieu (Maurice), classe 1938, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 628, brigadier.
Matriolet (Robert), classe 1925, recrutement de Dijon, mle 1644, 2e classe.
Mattier (Lucien), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 211, 2e classe.
Mattinger (Jean-J.-A.), classe 1913, recrutement de Strasbourg, mle 1106.
Maurel (Pierre-P.-A.), classe 1933, recrutement d'Albi, mle 995, sergent.
Maury (Henri), classe 1930, recrutement de Limoges, mle 354, 2e classe.
Mavre (Pierre-L.), classe 1936, recrutement de Melun, mle 586, 2e classe.
Mayaux (Joffre-M.-L.), classe 1935, recrutement de Bar-le-Duc, mle 60.
Mazaud (Raymond), classe 1936, recrutement de Tulle, mle 268, soldat de 2e classe.
Mecker (Charles), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 60, 2e classe.
Memmetrier (Paul-R.), classe 1938, mle 113, maréchal des logis.
Menou (Louis), classe 1936, recrutement de Guingamp-Saint-Brieuc, mle 240, 2e classe.
Meppiel (Jérôme), classe 1934, mle 2167, 1re classe. (A titre posthume.)
Mercier (Michel-P.-J.-J.), classe 1926, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 61, lieutenant.
Mercy (François-R.), classe 1935, recrutement de Nancy, mle 533, sergent.
Messager (Albert-C.-E.), classe 1933, recrutement de Nancy, mle 2274, maréchal des logis.
Metzger (Aloïse-J.), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 888, 2e classe.
Metzger (Eugène-A.), classe 1936, recrutement de Mulhouse, mle 7482, 1re classe.
Metzger (Paul-I.), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 139, 2e classe.
Meyer (Georges), classe 1929, recrutement de Strasbourg, mle 1807, sergent.
Meyer (Willy), brigadier, classe 1938, recrutement de Sarrebourg, mle 270.
Michaux (Roger), classe 1935, recrutement de Versailles, mle 461, maréchal des logis.
Michoux (Armand), classe 1928, recrutement de la Rochelle, mle 1571, 2e classe.
Milani (Angelo), classe 1935, recrutement de Versailles, mle 2121, soldat de 2e classe.
Mille (Maximilien-T.-E.), classe 1929, recrutement d'Evreux, mle 1638, soldat.
Misslin (Paul), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 141, 2e classe.
Misslin (René), classe 1939, recrutement de Strasbourg, 2e classe.
Mona (Auguste), classe 1929, recrutement de Mulhouse, mle 4944, 2e classe.
Mona (Marcel), classe 1942, recrutement de Mulhouse, mle 1038, 2e classe.
Moniez (Jean-E.-A.), classe 1933, recrutement de Cambrai, mle 75, sous-lieutenant F. F. I.
Monnoie (Lucien-M.), classe 1926, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 4306, 2e classe.
Moreau (Jean-R.), classe 1928, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 271, 1re classe.
Morgen (Bernard), classe 1943, recrutement de Mulhouse, mle 176, 2e classe.
Moriamez (Jules), classe 1933, recrutement de Valenciennes, mle 2338, 2e classe.
Morin (Léon-R.), classe 1932, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 833 soldat de 1re classe.
Moritz (Pierre-P.-G.), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 710, caporal-chef.
Moulins (Joseph), classe 1927, recrutement de Narbonne, mle 1278, maréchal des logis.
Muespach (Joseph-H.), classe 1929, recrutement de Mulhouse, mle 866, 2e classe.
Muespach (Walter), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 9263, maréchal des logis chef.
Mulier (Alfred), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 56.
Mulier (Alfred-J.), classe 1930, recrutement de Mulhouse, mle 572, chasseur de 2e classe.
Mulier (Léon), clase 1920, recrutement de Mulhouse, mle 865, 2e classe.
Munck (René), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 94, 1re classe.
Munsch (Pierre), classe 1943, recrutement de Strasbourg, mle 698, 2e classe.
Nam (Marcel-J.-C.), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 2338.
Niglis (René), classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 2172, soldat.
Niglis (Victor), classe 1943.
Nisse (René-G.), classe 1934, recrutement de Sarrebourg, sergent.
Noizeaux (Paul-P.-Y.), classe 1910, recrutement de Rouen, sous-lieutenant.
Normand (Robert-G.-A.), classe 1933, recrutement de Chartres, mle 103, 1re classe.
Nussbaumer (Armand), classe 1933, recrutement de Mulhouse, caporal.
Oberquefeld (Georges-M.-A.), classe 1922, recrutement d'Epinal, mle 1294, maréchal des logis chef.
Obliger (Lucien-A.), classe 1943, recrutement de Colmar.
Oser (André), classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 2148, chasseur de 2e classe.
Oser (Charles), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 1039, chasseur de 2e classe.
Ott (René), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 62, 2e classe.
Ott (René), classe 1941, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Ousmani Diallo, classe 1934, recrutement de Kindia, mle 41772, sergent-chef.
Ouvernois (Robert-H.), classe 1927, recrutement de Paris (6e bureau), mle 1095, caporal-chef.
Ovalde (Pierre-D.), classe 1938, recrutement de Toulon, mle 1001 T. 38.
Palmade (Frédéric-F.), classe 1924, recrutement de Foix, mle 726, 2e classe.
Pannetier (Henri-G.), classe 1926, recrutement de Rennes, brigadier.
Paponnet (Emilien-R.), classe 1938, recrutement de Poitiers, mle 480, caporal.
Pastoret (Henri-L.-J.), classe 1936, recrutement de Brest, mle 1992, soldat de 2e classe.
Patillon (Maxime-E.), classe 1930, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 53, adjudant.
Payen (Maurice-L.-A.), classe 1924, recrutement de Fontainebleau, mle 23, 2e classe.
Pechine (Marcel-E.-J.), classe 1939, recrutement de Chaumont, mle 337, 2e classe.
Pélissier (Paul-P.-G.), classe 1935, recrutement de Rodez, mle 1226, 1re classe.
Penner (Lucien-J.), classe 1932, recrutement de la Seine (4e bureau), 1re classe.

Perier (Honoré-H.-G.-G.), classe 1926, recrutement de Toulon, 2e classe.
Perrot (Henri-C.), classe 1928, recrutement de Bourges, mle 1399, 2e classe.
Peter (François-X.-A.), classe 1941, recrutement de Strasbourg, mle 1261.
Peter (Pierre-J.-E.), classe 1941, recrutement de Mulhouse.
Petrissans (Jean-P.), classe 1920, recrutement de Bayonne, mle 2302, sergent.
Pfeniler (Joseph-A.), classe 1934, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Philip (André), classe 1933, recrutement de Nimes, mle 1001, adjudant.
Picard (Maurice-G.), classe 1937, recrutement de Belfort, mle 396, soldat de 2e classe.
Pichon (Joseph-J.-M.), classe 1926, recrutement de Privas, mle 51, 2e classe.
Pichon (Maurice-G.-J.-M.), classe 1931, recrutement de Rennes, mle 1785, soldat de 2e classe.
Pierre (Aimé), classe 1937, recrutement de Toulouse, mle 1377, 1re classe.
Piet (André-H.), classe 1931, recrutement de Chaumont, mle 774, soldat de 1re classe.
Pigeroulet (Marcel-G.-E.), classe 1928, recrutement de Guéret, mle 325, caporal-chef.
Pigny (Moïse-L.), classe 1928, recrutement de Bourges, mle 171, 2e classe.
Pinson (Louis-M.), classe 1929, recrutement de Guingamp, sergent.
Pitie (Marcel-S.), classe 1928, recrutement de Dijon, mle 442, 1re classe.
Piouvier (Eugène-R.-J.), classe 1938, recrutement de Dunkerque, mle 813, 2e classe.
Podevin (Maurice-G.), classe 1931, recrutement d'Alençon, mle 1969, 2e classe.
Poilvet (Gérard-E.), classe 1937, recrutement de Lyon, mle 1111, 2e classe.
Poincloux (Georges-A.), classe 1928, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 2911/1468, maréchal des logis.
Pons (Jacques-C.), classe 1934, recrutement d'Alger, mle 220, sous-lieutenant.
Poriel (Jean-J.), classe 1942, recrutement de Quimper, quartier-maître.
Poulet (René-L.), classe 1933, recrutement de Bourges, mle 1273, 2e classe.
Prevot (Pierre-E.-H.), classe 1932, recrutement d'Auch, mle 81.
Proye (Arthur-Serge), classe 1931, mle 1146, sergent.
Prunier (Lucien-E.-M.-J.), classe 1924, recrutement de la Seine (4e bureau), caporal.
Puchot (Henri-E.), classe 1942, recrutement d'Alger, mle 3842, médecin auxiliaire.
Pulicani (Martin-M.), classe 1937, recrutement d'Ajaccio, mle 1233, 2e classe.
Puyau (Jean-L.), classe 1935, recrutement de Tarbes, mle 712, sergent.
Quillacq (Alphonse), classe 1925, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 787, sergent.
Raccary (François-H.), classe 1934, recrutement de Valenciennes, mle 2141, caporal.
Rachline (Lazare), classe 1925, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 2386, commandant.
Ralec (Emile-P.), classe 1940, recrutement de Brest, matelot.
Ramboz (Louis-G.), classe 1941, recrutement de Constantine, lieutenant.
Ramette (Henri-C.), classe 1917, recrutement de Valenciennes, mle L. M. 341, caporal-chef.
Rapp (Jean), classe 1939, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Raveau (Georges), classe 1934, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 5378, adjudant.
Raymondeau (Henri), classe 1932, recrutement de Limoges, mle 1780, 1re classe.
Reaud (Louis-M.-A.), classe 1942, recrutement de Blida, mle C. 16746, caporal-chef.
Reeb (Jean-P.), classe 1942, recrutement de Strasbourg, mle 3287, caporal-chef.
Resnault de Premesnil (Charles-R.-J.-P.), classe 1942, lieutenant.
Reiff (Eugène), classe 1940, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Rein (Etienne-J.), classe 1943, recrutement de Mulhouse, mle 91, 2e classe.
Rein (Robert), classe 1945, recrutement de Mulhouse, mle 1883.
Reinhart (Joseph-A.), classe 1939, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Reinhart (Joseph-A.), classe 1944, recrutement de Strasbourg, mle 2080, 2e classe.
Remy (Roland), classe 1928, recrutement de Thionville, mle 1024, lieutenant.
Reviron (Jean-A.), classe 1937, recrutement de Saint-Etienne, mle 266, soldat de 2e classe.
Rey (Alfred), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 108, 1re classe.
Rey (Louis-C.), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 142, sergent.
Rey (René-L.-F.), classe 1934, recrutement de Privas, mle 947, 2e classe.
Ricaud (Michel-M.-J.-L.), classe 1942, recrutement d'Ancenis, sergent.
Richelin (Pierre), classe 1937, recrutement de Bourges, mle 632, 2e classe.
Ried (Marcel-L.-E.), classe 1932, recrutement de Chaumont, mle 746, maréchal des logis.
Rinsche (Frédéric-G.-T.), classe 1922, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 7911, soldat de 2e classe.
Risch (Joseph-J.), classe 1940, recrutement de Strasbourg, mle 109, sergent-major.
Ritty (Emile), classe 1931, recrutement de Mulhouse, mle 551, 2e classe.
Rivier (Henri-E.), classe 1935, recrutement de Limoges, mle 10926, soldat de 2e classe.
Robe (Pierre-P.), classe 1945, recrutement de Strasbourg, 2e classe.
Robert (Maurice-J.), classe 1936, recrutement de Chartres, mle 979, 1re classe.
Robert (René-M.), classe 1943, recrutement de Lyon, mle 30024, caporal.
Roche (Jean), classe 1922, recrutement de Clermont-Ferrand, soldat.
Rochon (Pierre-M.), classe 1930, recrutement de Riom, mle 2299, 2e classe.
Rod (Gabriel-G.), classe 1944, recrutement de Thionville.
Rodet (Robert-C.-E.), classe 1941, recrutement de Marrakech (Maroc).
Roehrbein (René-E.), classe 1938, recrutement de Strasbourg, mle 852, sergent.
Rola (Albert), classe 1930, recrutement de Limoges, mle 1151, brigadier.
Rollot (Maurice), classe 1933, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 4621, 2e classe.
Roque (Georges), classe 1925, recrutement de Perpignan, mle 634, sergent.
Rouillon (Lucien-P.-H.), classe 1939, recrutement de Nancy, mle 291, caporal-chef.
Roupsy (Camille), classe 1924, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 12035, 2e classe.
Roussel (Gaston-A.), classe 1936, recrutement d'Arras, mle 2786, caporal.
Rousset (André-L.-J.), classe 1930, recrutement de Valence, mle 1074, brigadier.
Roustan (Marcel-P.-J.), classe 1929, recrutement de Mulhouse, mle 54, 1re classe.
Rozenblum (Jacob-J.), recrutement de la Seine, mle 1382, soldat de 1re classe.
Rueher (Yvon-J.-S.), classe 1945, recrutement de Mulhouse, mle 2251, 2e classe.
Runser (Emile), classe 1943, recrutement de Mulhouse, 1re classe.
Sabas (Henri), classe 1932, recrutement d'Angoulême, mle 2650, caporal.
Sahuc (Yvon-A.-L.), classe 1932, mle 7068, 2e classe.
Sahut (Marius-A.), classe 1938, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1548, 2e classe.
Saillant (Roger), classe 1937, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 3197, soldat de 2e classe.
Saint-André (Pierre), classe 1926, recrutement de Toulouse, mle 736, brigadier.
Sainte-Cluque (Marcel-M.-J.), classe 1940, recrutement de Pau, 2e classe.
Salves (Jean), classe 1929, recrutement de Limoges, mle 48, caporal-chef.
Samouillet (Jean-B.), classe 1919, recrutement de Saint-Etienne, mle 261, 2e classe.
Sanguillon (Marcel), classe 1930, recrutement de Melun, mle 331, 1re classe.
Sarnin (Marcel-G.-J.), classe 1934, recrutement de Saint-Etienne, mle 1499, 2e classe.
Sarrazin (Yves-P.), classe 1937, recrutement de Bordeaux, mle 1217, sergent.
Schendorff (Jean-H.), classe 1929, recrutement de Chaumont, mle 1583, maréchal des logis.
Scherrer (Joseph), classe 1937, recrutement de mulhouse, 2e classe.
Schickler (Auguste), classe 1935, recrutement de Belfort, mle 23, caporal.
Schielin (Charles), classe 1940, recrutement de Mulhouse, mle 544.
Schielin (Ernest), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 1102, 2e classe.
Schloesslin (Jacques), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 130, 2e classe.
Schielin (Joseph), classe 1945, mle 1878.
Schnell (Antoine), classe 1945, recrutement de Mulhouse.
Schmitt (Albert), classe 1940, recrutement de Mulhouse, 2e classe.
Schmitt (Aloïse), classe 1940, recrutement de Mulhouse, mle 2325, 2e classe.
Schmitt (Gérard-A.), classe 1943, recrutement de Strasbourg, sergent-chef.
Schmitt (Robert), classe 1944, recrutement de Mulhouse, 2e classe.

Schmitter (César), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 562, 2e classe.
Schneider (Joseph), classe 1936, recrutement de Saverne, mle 487, soldat de 2e classe.
Schœffel (Antoine-J.), classe 1937, recrutement de Mulhouse, sergent.
Schoffmann (Arthur), classe 1939, recrutement de Mulhouse.
Schoffler (Joseph), classe 1934, recrutement de Mulhouse.
Schoffler (Marcel), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 2013.
Schultz (Jean-J.), classe 1940, recrutement de Strasbourg, mle 288.
Schwab (Xavier-E.), classe 1935, recrutement de la Seine, 6e bureau, mle 1136, 2e classe.
Schwarzentruber (Joseph), classe 1936, recrutement de Mulhouse, mle 86, 2e classe.
Schweitzer (Albert), classe 1940, recrutement de Strasbourg, mle 420, 2e classe.
Sermanaz (André-G.), classe 1939, recrutement de Lyon, mle 3207, sous-lieutenant.
Senges (Léon-D.), classe 1933, recrutement de Versailles, mle 1939, maréchal des logis.
Ser (Charles-J.), classe 1937, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 1020, 2e classe.
Sery (René-L.-F.), classe 1930, recrutement de Laon, mle 1168, 1re classe.
Sibold (Erwin), classe 1944, recrutement de Strasbourg (bureau régional), mle 2157.
Simon (Raoul-F.), classe 1923), recrutement de Nantes, mle 3344, brigadier-chef.
Sivi (Georges-A.), classe 1926, recrutement de Rouen-Nord, mle 1030, brigadier.
Sizaire (Maurice-A.), classe 1925, recrutement de Cambrai, mle 1630, adjudant-chef.
Soldermann (Léonard), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 227, 2e classe.
Soret (André-A.), F. F. I.
Sourzat (André-A.), classe 1937, recrutement de Limoges, mle 81, 2e classe.
Spor (Raymond), classe 1940, maréchal des logis.
Stambouli Abdenour, classe 1933, mle 161, lieutenant.
Stehlin (Alwin), classe 1937, recrutement de Mulhouse, mle 883, 2e classe.
Stehlin (Arthur), classe 1925.
Stehlin (Ernest-A.), classe 1935, recrutement de Mulhouse.
Stehlin (Georges-J.), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 274, 2e classe.
Stehlin (Louis), classe 1935, recrutement de Mulhouse, 1re classe.
Stehlin (Lucien), classe 1939, recrutement de Strasbourg.
Stehlin (Raymond-J.), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 169.
Stehlin (Robert), classe 1931, recrutement de Strasbourg 2e classe.
Stephan (Clément), classe 1929, recrutement de Quimper, mle 3213, caporal-chef.
Stoecklin (Xavier), classe 1942, recrutement de Mulhouse.
Stolz (Charles-L.), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 53, 2e classe.
Strobel (Eugène-A.), classe 1935, recrutement de Mignon, mle 829, 2e classe.
Studer (Oscar), classe 1932, recrutement de Mulhouse, mle 1873, caporal.
Sudon (Armand-E.-J.), classe 1935, recrutement de Lyon, 2e classe.
Surgand (Camille), classe 1935, recrutement de Mulhouse, mle 107, caporal.
Surgand (Paul), classe 1940, recrutement de Mulhouse, mle 563.
Sutterlin (Albert), classe 1934, recrutement de Mulhouse, mle 2238, caporal-chef.
Tanda (Gabriel-M.), classe 1921, recrutement de Montélimar, mle 891 et L. M. 314, caporal.
Thiesson (Robert-M.), classe 1926, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 2071, 1re classe.
Thiriet (Raymond-F.), classe 1938, recrutement d'Epinal, mle 312, 1re classe.
Thomas (Roger-E.-A.), classe 1928, recrutement de Nice, mle 3760, sergent-chef.
Thouret (Georges-L.-F.), classe 1936, recrutement d'Amiens, mle 1760, 2e classe.
Tixier (Maurice), classe 1934, recrutement d'Aurillac, mle 352, 2e classe.
Togni (Jean-B.), classe 1933, recrutement de Cahors, mle 85, 1re classe.
Trassard (Lucien-M.), classe 1936, recrutement du Mans, mle 776, 2e classe.
Tripet (Marcel-A.), classe 1929, recrutement de Versailles, mle 7252, 1re classe.
Trocherie (Julien-P.-M.), classe 1921, recrutement de Rennes, 2e classe.
Truntzler, née Niesen (Joséphine-F.).
Tschamber (Aloyse), classe 1940, recrutement de Mulhouse, mle 2585, 1re classe.
Tschamber (Charles), classe 1938, recrutement de Mulhouse, mle 377, 2e classe.
Tschamber (Paul), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 607, 2e classe.
Uberschlag (Adolphe-A.), classe 1930, recrutement de Mulhouse, mle 165, 2e classe.
Vagner (Guy-M.), classe 1934, recrutement de Thionville, mle 226, maréchal des logis.
Vallet (Raymond-D.-A.), classe 1930, recrutement de Chartres, mle 2202, brigadier.
Vasseur (Jean-L.-J.), classe 1933, recrutement d'Amiens, mle 2435, 1re classe.
Vercasson (Aimé-H.), classe 1933, recrutement de Saint-Etienne, mle 3195, 2e classe.
Verret (Pierre-C.-M.), classe 1932, recrutement de Versailles, mle 3162, caporal-chef.
Vetter (Georges-J.), classe 1930, recrutement de Mulhouse, mle 1212.
Vialleton (Raymond-J.-M.-J.), classe 1934, recrutement de Saint-Etienne, mle 4746, 1re classe.
Vilers (Emile-D.), classe 1921, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 3563, sergent.
Vincent (Armand-J.), classe 1938, recrutement de Grenoble, mle 2183, 2e classe.
Viollet (Albert-M.-C.), classe 1939, recrutement de Grenoble, mle 324, 2e canonnier.
Vochel (Lucien-F.-A.), classe 1939, mle 1768, sous-lieutenant.
Voegtlin (Eugène), classe 1916.
Voegtlin (René), classe 1942, recrutement de Mulhouse.
Vogel (Louis-A.), classe 1931, recrutement de Mulhouse, mle 771, 2e canonnier conducteur.
Vogt (Henri-A.), classe 1923, recrutement de Mulhouse, capitaine de réserve.
Voivret (Marie-J.-A.-R.), classe 1934, recrutement de Bar-le-Duc, mle 260, maréchal des logis.
Vrignaud (André), classe 1933, recrutement de Périgueux, mle 2500, 2e classe.
Vrot (Emile), classe 1933, recrutement de Saint-Brieuc, mle 1941, 2e classe.
Weber (Léon), classe 1937, recrutement de Mulhouse, mle 291, caporal.
Weigel (Auguste), classe 1941, 2e classe.
Weigel (Raymond), classe 1941, recrutement de Strasbourg, mle 336, 2e classe.
Weil (Gaston-J.), classe 1923, recrutement de Colmar, mle 689, maréchal des logis F. F. I.
Weinbrenner (Ernest-A.-A.), classe 1935, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 2500.
Wermelinger (Antoine-J.), classe 1936, sergent.
Wicky (Antoine-P.), classe 1939, recrutement de Mulhouse, mle 1332, 2e classe.
Wicky (Florentin), classe 1933, mle 1783, 2e classe.
Wieder (Alphonse-L.), classe 1943, recrutement de Strasbourg, mle 97, 2e classe.
Wiesen (Maximilien), classe 1914, recrutement d'Arras et Médinna, 2e classe.
Wioland (Bernard-F.-J.), classe 1943, recrutement de Colmar, mle 571.
Wisson (Marcel-R.), classe 1938, recrutement de Colmar, mle 229, caporal.
Wittig (Alfred), classe 1930, recrutement de Strasbourg, mle 172, 2e classe.
Zimberlin (Albert-C.), classe 1936, recrutement de Mulhouse, mle 92, caporal.
Zimmermann (Edouard-V.), classe 1933, recrutement de Mulhouse, mle 831, sergent-chef.
Zimmermann (Willy), classe 1941, recrutement de Strasbourg, mle 3760, soldat.

Décret du 19 juin 1950 portant attribution de la médaille des évadés.

Par décret en date du 19 juin 1950, la médaille des évadés est conférée aux candidats dont les noms suivent, avec citation entraînant le droit au port de la Croix de guerre :

A l'ordre de l'armée.

Corbière (Jean-H.-A.-A.), classe 1936, recrutement de Bordeaux, adjudant de réserve.

A l'ordre du corps d'armée.

Gentet (Raymond-H.), classe 1936, recrutement de la Seine, mle 3508, soldat de 2e classe.

A l'ordre de la brigade.

Begarie (Ernest-V.), classe 1930, recrutement de Tarbes, mle 597, soldat de 2e classe.
Bernard (André), classe 1936, recrutement de Poitiers, mle 250, soldat de 2e classe.

Blondiaux (Auguste), classe 1933, recrutement de Dunkerque, mle 108, soldat de 2e classe.
Charron (Georges-J.-A.), classe 1937, recrutement de Blois, soldat de 1re classe.
Hamard (Marcel-L.-V.), classe 1924, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 4244, soldat de 2e classe.
Jard (Franck-M.), classe 1928, recrutement de la Rochelle, mle 134, soldat de 2e classe.
Plassit (Jean-P.-A.), classe 1930, recrutement de Libourne, mle 851, soldat de 2e classe.

A l'ordre du régiment.

Bacqueville (Maurice-L.-J.-B.), classe 1933, recrutement d'Arras, mle 801, lieutenant.
Cornet (Paul-R.), classe 1934, recrutement de Bordeaux, mle 3796, soldat de 1re classe.
De Faletans (Guy-H.), classe 1939, recrutement de Lyon, mle 459, maréchal des logis.
Galabrun (Jean-B.), classe 1932, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1962, soldat de 2e classe.
Leroy (Maurice-R.), classe 1937, recrutement de Rouen, mle 1513, soldat de 2e classe.
Massabo (Jean-C.), classe 1931 ,recrutement de Nice, mle 3426, soldat de 2e classe.
De Popow (Platon), classe 1927, recrutement de Caen, mle 1648, soldat de 2e classe.
Queneau (Gérard-E.-J.), classe 1931, recrutement de Tours, mle 1087, soldat de 1re classe.
Richard (Paul), classe 1934, recrutement de Nancy, mle 1905, aspirant de réserve.
Torquet (Bernard-R.-E.), classe 1924, recrutement du Havre, mle 2723, soldat de 1re classe.

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 mars 1946: décret du 25 février 1946 portant attribution de la médaille des évadés avec citation entraînant le droit au port de la Croix de guerre, à l'ordre de l'armée, page 1253, 1re colonne, au lieu de: « Castaigne (Henri) », lire: « Toyya (Jean-Marie-Henri), *alias* Castaigne (Henri) ». (Le reste sans changement.)

Décret du 19 juin 1950 portant attribution de la médaille des évadés.

Par décret en date du 19 juin 1950, la médaille des évadés est conférée aux candidats dont les noms suivent, avec accompagnement d'une lettre de félicitations:

Benoist (Robert-C.-J.), classe 1922, recrutement de Bourges, mle 1595, 2e classe.
Bietry (Alfred-H.-J.), classe 1933, recrutement d'Epinal, mle 2627, lieutenant.
Florent (Henri), classe 1925, recrutement d'Angoulême, mle 536, lieutenant de réserve.
Garny (Raymond-A.), classe 1934, recrutement d'Annecy, mle 16, sous-lieutenant de réserve.
Lascaray (Louis), classe 1929, recrutement de Bayonne, mle 950, sergent-chef de réserve.
Thievent (Marcel-A.), classe 1933, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 4517, maître ouvrier

Décret n° 50-713 du 19 juin 1950 modifiant le règlement d'administration publique du 4 avril 1929 pour l'application, en ce qui concerne les établissements pénitentiaires militaires, de la loi du 9 mars 1928 portant revision du code de justice militaire pour l'armée de terre.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de la défense nationale,
Vu la loi du 9 mars 1928 portant revision du code de justice militaire pour l'armée de terre;
Vu le décret du 4 avril 1929 portant règlement d'administration publique pour l'application, en ce qui concerne les établissements pénitentiaires militaires, de la loi du 9 mars 1928;
Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les alinéas 4, 5 et 6 de l'article 4 du décret du 4 avril 1929 sont remplacés par les dispositions suivantes:

« En temps de paix, les condamnés à une peine privative de liberté peuvent être employés hors des établissements pénitentiaires militaires à des travaux d'intérêt général soit pour le compte des services de l'administration de la guerre, soit pour celui d'autres administrations. En aucun cas, ils ne doivent être mis à la disposition d'entreprises privées.

« Ils conservent les avantages dont ils bénéficient ou pouvaient bénéficier au cours de leur détention.

« La garde des condamnés est assurée soit par des sous-officiers surveillants des prisons militaires, soit par des sous-officiers et des militaires des corps de troupe ».

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Décret n° 50-714 du 19 juin 1950 portant création d'une commission des archives de la défense nationale.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de la défense nationale,
Vu l'avis du ministre des affaires étrangères, du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la France d'outre-mer,

Décrète:

Art. 1er. — Il est institué au ministère de la défense nationale une Commission supérieure des archives de la défense nationale.

Art. 2. — Les archives de la défense nationale comprennent tous les documents d'ordre historique, administratif ou technique provenant d'un organisme de la guerre, de la marine, de l'air ou commun aux trois armées, et qui ont été versés à l'administration centrale.

Art. 3. — La commission supérieure des archives se réunit sur la convocation de son président; celui-ci fixe les méthodes de travail.

Elle est chargée:

1° De rechercher les archives d'Etat, de caractère militaire, détenues par des formations des armées, par des services publics ou par des particuliers, et d'en assurer le versement à l'administration centrale;

2° De proposer au ministre de la défense nationale toutes les mesures qui lui paraissent susceptibles d'assurer dans les meilleures conditions la conservation et la gestion des documents (organisation, classement, installation, communication);

3° De donner son avis sur les propositions d'élimination d'archives.

Art. 4. — La commission comprend, sous la présidence du secrétaire général du ministère de la défense nationale:

Le directeur des archives de France;
Le chef du service des archives du ministère des affaires étrangères;
Le chef du service des archives de la France d'outre-mer;
Le chef du service historique de l'armée;
Le chef du service historique de la marine;
Le chef du service historique de l'armée de l'air;
Le directeur de la justice militaire et de la gendarmerie;
Le directeur des services de santé des armées;
Le chef du service cinématographique de l'armée;
Le sous-directeur du service historique de l'armée;
Le chef du bureau des archives administratives de la guerre;
Le professeur d'histoire maritime à l'école de guerre navale;
Un officier du service historique de l'armée (section ancienne);
Le chef du service des archives et bibliothèques de la marine;
L'archiviste bibliothécaire en chef du secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre).

Le ministre de la défense nationale, sur la proposition du président de la commission pourra, si les travaux l'exigent, décider l'adjonction temporaire d'autres membres.

Art. 5. — Le secrétaire de la commission est un archiviste paléographe de la défense nationale.

Art. 6. — Le ministre de la défense nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Décret du 19 juin 1950 modifiant l'article 49 du décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées,

Vu le décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 49 du décret du 26 novembre 1937 relatif à l'organisation du corps des équipages de la flotte est modifié comme suit:

Article 49, Maîtres principaux et premiers maîtres proposés pour exercer de petits commandements, paragraphe 1er, remplacer l'alinéa 2 par le suivant:

« Les candidats doivent avoir une excellente conduite, une tenue parfaite, une vue normale et, pour les manœuvriers et timoniers, être titulaires du brevet supérieur ou d'un titre correspondant ».

Art 2. — Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat aux forces armées sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale,

R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées,

JEAN RAYMOND-LAURENT.

Décret du 19 juin 1950 portant nominations à titre posthume dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 juin 1950 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale, le conseil de l'ordre entendu, sont nommés au grade de chevaliers de la Légion d'honneur, à titre posthume (faits exceptionnels de guerre et de résistance), les militaires dont les noms suivent:

Aillot (Claude), sous-lieutenant.
Airiau (Elie), sous-lieutenant.
Andrieux (Jean-Maurice), lieutenant.
Aubry (André), sous-lieutenant.
Audige (Pierre), capitaine.
Baccot (Claude-Louis), sous-lieutenant.
Bador (Antoine-Auguste-Fernand), sous-lieutenant.
Bailly (Eugène - Jules - Auguste - Lucien), lieutenant).
Bar (Francis-Paul-Clément), sous-lieutenant.
Barbier (Jean-Baptiste-Aimé-Marie), sous-lieutenant.
Barkowski (Alfred-Robert), sous-lieutenant.
Barthes (Louis), sous-lieutenant.
Barthes (Marcel-Henri), sous-lieutenant.
Bathias (Henri - Camille - Michel), capitaine.
Baudouin (Claude - Henri - Jean), sous-lieutenant.
Baudry (Pierre), sous-lieutenant.
Beaujean (Georges - Alexandre), sous-lieutenant.
Beck (Maurice-Baptiste-Valentin), lieutenant.
Becu (Marcel), sous-lieutenant
De Bellaigue de Bughas (Paul-Marie-Patrice), commandant.
Bellis (Guy-Alphonse-Louis), sous-lieutenant.
Benaim (André-Jacob), lieutenant.
Bernanose (Pierre-Georges), lieutenant.
Bernanose (Henri - Jean - Marie), capitaine.
Berthier (Jean), capitaine.
Bertrand (Louis), lieutenant.
Bez (Louis-Jean-François-Victor), sous-lieutenant.
Blaison (René-André), sous-lieutenant.
Bonin (Claude-Marcel), lieutenant.
Bonvalot (Jacques-Georges-Marie), capitaine.
Bouchet (Louis - Emile - Auguste), capitaine.
Bougard (Georges-Ghislain), sous-lieutenant.
Bouillon (Louis-François), sous-lieutenant.
Bourliaud (Elie - Hyacinthe - Auguste), sous-lieutenant.
Boussageon (Georges-Jean), sous-lieutenant.
Bunelle (Albert - Eugène), capitaine.
Burat (Claude - Marcel - Edmond), sous-lieutenant.
Bussoz (Alain-Maurice-François), sous-lieutenant).
Cabel (Yves-Vincent-Marie), sous-lieutenant.
Cadeau (Robert-Jules), capitaine.
Cannellas (Marie), sous-lieutenant.
Cappelluti (Jacques), sous-lieutenant.
Carmien (Louis-Adolphe), sous-lieutenant.
Cazoulat (Yves-Marie), soldat.
Challe (Hubert - Léon - Gabriel), sous-lieutenant.
Champenier (Louis), lieutenant.
Chartier (Paul - Aristide), sous-lieutenant.
Cheval (Marcel-Jules), lieutenant.
Chrisostome (Mireille), sous-lieutenant.
Constant (Gabriel-Félix-Eugène), sous-lieutenant.
Constant (Jean), sous-lieutenant.
Cornuel (Narcisse-Edouard), lieutenant,
Damerment (Madeleine), lieutenant.
Debureau (Henri), sous-lieutenant.
Delcourt (Edmond - Charles-Joseph), lieutenant.
Delfosse (Louis - Joseph), sous-lieutenant.
Delmas - Marsalet (Raymond-Jacques-Alfred), sous-lieutenant.
Depriester (Daniel-Jules-Marcel), sous-lieutenant.
Deroux (Jacques - Louis), sous-lieutenant.
Deschamps (Robert), capitaine.
Dombrovski (Paul-Henri), capitaine.
Dompsin (Edmond-Henri), sous-lieutenant.
Dubost (Pierre), sous-lieutenant
Duche (Fernand), sous-lieutenant.
Duhalde (Paulette-Louise), sous-lieutenant.
Dumont (Eugène-Léonce-Adrien), sous-lieutenant.
Dupray (Edmond-Léopold), sous-lieutenant.
D'Esclaibes (Adrien-Edlix-Marie-Joseph), sous-lieutenant.
Galhin - Wrassky (André), sous-lieutenant.
Gallois (Henri-Grégoire-Michel), sous-lieutenant.
Garcia (François), sous-lieutenant.
Gardien Jean), lieutenant.
Gérard (Pierre-Henri), lieutenant de réserve.
Gerbaud (Eugène-Fernand), sous-lieutenant.
Graziani (Alcide), lieutenant.
Grevin (André), sous-lieutenant
Guedo (Fernand-Prosper-Alexis-Paul), lieutenant.
Guérin (Jean), sous-lieutenant.
Guérineau (Georges-Eugène), lieutenant.
Guy (François), capitaine.
Hamon (Jean - Guillaume), sous-lieutenant.
Hermant (Jacques-Maurice), lieutenant.
Hillaire (Robert-Louis-Alphonse), lieutenant.
Honvault (Jules - Jean - Baptiste), sous-lieutenant.
Jacobs (Paul-Jean), sous-lieutenant.
Jayet (Jean-Georges-Lucien), sous-lieutenant.
Laurent (Bernard - Jacques - François-Marie), sous-lieutenant.
Leclercq (Victor), sous-lieutenant.
Le Flao (André), sous-lieutenant.
Legag (Mathurin-Jean-Louis), sous-lieutenant.
Lemaire (Ferdinand-Eugène-Denis), sous-lieutenant.
Lemarie (Pierre - Armand - René - Marie), sous-lieutenant.
Leroy (Lucien-Raphaël-François), sous-lieutenant.
Lesage (Pierre-Joseph), sous-lieutenant.
Llorca (Pierre), sous-lieutenant.
Luttenbacher (Emile), capitaine.
Mahon (Jean), capitaine.
Mange (Eugène-Gustave), sous-lieutenant.
Mangot (Antoine), sous-lieutenant.
Marga (Louis), sous-lieutenant.
Marijuan (Louis - Jean - Marie - Edmond), sous-lieutenant.
Martin (Edouard - Yves), lieutenant.
Mathieu (Henri-Emile), sous-lieutenant.
Megevand (Emile), capitaine.
Meistermann (Robert), lieutenant.
Mencière (Pierre - Jean - Marie), capitaine.
Mengin (Emile-Urbain-Max), capitaine.
Meslier (Octave-Jules), lieutenant.
Mesny (Louis-Marie-Henry), sous-lieutenant.
Michel (René-Louis), sous-lieutenant.
Mignon (Jean-Roger), lieutenant.
Morand (Marcel), sous-lieutenant.
Pelletier (Jean - Edouard - Pierre), capitaine.
Peran (Pascal), sous-lieutenant.
Planchais (Jean-Baptiste), sous-lieutenant.
Planteligne (Louis), capitaine.
Poitier (Jules-Auguste), capitaine.
Poulet (Adolphe-Charles), sous-lieutenant.
Rault (Joseph-Louis-Adrien-Marie), commandant.
Rialland (Pierre-Louis-François-Marie), sous-lieutenant.
Ringevalle (Paul-Joseph), sous-lieutenant.
Rollet (Francis), gendarme.
Sarrette (Louis), sous-lieutenant.
Serra (Georges - Charles - Jean - Baptiste), sous-lieutenant.
Serrure (André-Georges-Bienvenu), sous-lieutenant.
Simon (Jean - Guillaume - Marie), lieutenant.
Taffin (Alfred), sous-lieutenant.
Thomas (Charles), alias César, sous-lieutenant.
Tibozzi (Joseph), sous-lieutenant.
Torgue (Adolphe-Joannès-Henri-Gabriel), lieutenant.
Turmeau (Jean - Georges), capitaine.
Vaillant (Joseph-Marie), sous-lieutenant.
Wadin (Emile), sous-lieutenant.
Madelrieu (Pierre-Emile), adjudant-chef.
Fertille (Albert), lieutenant.

Décret du 19 juin 1950 portant concession de la médaille militaire à titre posthume.

Par décret en date du 19 juin 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

Ainie (André), 1re classe, 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 1316 au recrutement d'Alger.
Alitenssi (Michel-Moïse), aspirant, 2e dragons, classe 1939, mle 3530 au recrutement de Bordeaux.
Azinières (Pierre-René-Louis), aspirant, 12e régiment de cuirassiers, classe 1940, mle 687 au recrutement de Rennes.
Bailly (Bernard-Gabriel-Auguste), caporal-chef, 49e régiment d'infanterie, classe 1940, mle 3601 au recrutement de Caen.

Barthelemy (Roger), 1er canonnier, 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1942, mle 24531 au recrutement de Lyon.
Baumel (Maurice), maréchal des logis, 12e régiment de cuirassiers, classe 1942, mle 1106 au recrutement de Montpellier.
Bedouin (Michel-Louis-Marie-Victor), adjudant, 4e bataillon de marche, classe 1929, mle 1026 au recrutement d'Angers.
Bernard (Louis-Marie), sergent, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1938, mle 2581 au recrutement de Brest.
Bertin (Joseph), 2e classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1935, mle 1546 au recrutement d'Alger.
Bizien (Marcel-Pierre-Jean), sergent, 501e régiment de chars de combat, classe 1941, mle 5072 au recrutement de Rennes.
Boudot (André-Élie-Joseph-François), 2e classe, bataillon de choc no 3, classe 1944, mle 40609 au recrutement de Paris.
Bourneuf (Charles), brigadier, 1er régiment de hussards, classe 1942, mle 9625 au recrutement de Rennes
Capitaine, 1re classe, bataillon de marche no 5, classe 1940, mle 14645 au recrutement du Tchad.
Cavallini (Antoine), maréchal des logis, 22e groupe de F. T. A., classe 1940, mle 103 au recrutement de Dijon.
Chauvet (Roger-Julien-Bernard-Marie-Auguste), brigadier, 1er régiment de dragons portés, classe 1935, mle 2338 au recrutement de Nantes.
Chevallier (Pierre-Jules-Sylvain), sergent-major, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1935, mle 539 au recrutement d'Orléans.
Choretier (Antoine-Jean), adjudant, bataillon de marche des Antilles no 5, classe 1938, mle 922 au recrutement de Nice.
Claeys (Julien-Louis), 2e classe, 3e régiment de spahis algériens de reconnaissance, classe 1942, mle 438 au recrutement de Paris.
Cloarec (Raymond-Georges), caporal-chef, 31e bataillon du génie, classe 1940, mle 5110 au recrutement de la Seine (4e bureau).
Clouzet-Orienti (Marceau), 1re classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle 1201 au recrutement d'Alger.
Coigneux (Paul-Louis), 1re classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1945, mle 50515 au recrutement de Paris.
Coll (Guy-Jean), 2e classe, 6e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle R-617 au recrutement du Maroc.
Colomer (Bernard), caporal, 1er bataillon de zouaves, classe 1944, mle 1567 au recrutement de Paris.
Courcier (André), 2e classe, 8e régiment de cuirassiers, classe 1945, mle 40644 au recrutement de Paris.
Courtois (Maurice-Jean), 2e classe, 125e régiment d'infanterie, classe 1947, mle L.M. 77 au recrutement de Poitiers.
Couvrand (René-Lucien-Alphonse), caporal, 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 5760 au recrutement de Nancy.
Croske (Albert), 1re classe, régiment de marche de la légion étrangère, classe 1939, mle L.M. 1033 au recrutement de Seine (central).
Dalmasse (Roger-Albert), 2e classe, régiment de marche du Tchad, classe 1941, mle 3895 au recrutement de Saint-Quentin.
Danloff (Dimitri), sergent, 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1927, mle 39 au recrutement de Chalon-sur-Saône.
Darier (Henri-Victor), 2e classe, 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1942, recrutement de Perpignan.
Delmatte (Jules), caporal, 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1938, mle 814 au recrutement de Lille.
Demazel (Noël-Eugène-Armand), sergent, 1er bataillon de choc, classe 1939, mle 1298 au recrutement de Rennes.
Deniaux (Georges-Joseph-Jean-Clément), 1re classe, 71e régiment d'infanterie, classe 1942, mle 5840 au recrutement de Rennes.
Deprefetere (Charles-Louis), 2e classe, régiment de marche de légion étrangère, classe 1945, mle 2542 LE au recrutement d'Oran.
Desgranges (Alfred), aspirant, bataillon de marche no 24, classe 1942, mle 2572 au recrutement de Casablanca.
Desplaces (Maurice-Louis), 2e classe, 24e régiment d'infanterie, classe 1946, mle LM no 543 au recrutement de Poitiers.
Dubreuil (Calixte-Marie-Théodore), sergent, 38e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 2337 au recrutement de Saint-Etienne.
Dupont (Henri-Prosper), soldat, 3e bataillon, 11e compagnie, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1943, mle 21118 au recrutement de Paris.
Estrada (Henri), aspirant, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1940.
Faure-Geors (Henry), 2e classe, 43e régiment d'infanterie coloniale, classe 1942, mle 17727 au recrutement de Marseille.
Felce (Antoine-François), 2e classe, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1943, mle 1365 au recrutement d'Ajaccio.
Ferrucci (Pascal-Antoine), 2e classe, bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, classe 1940, mle 862 au recrutement d'Ajaccio.
Février (Jean-Marie-Joseph), sergent, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 811 au recrutement de Nantes.
Filippi (Mathieu), 1re classe, bataillon d'infanterie de marine du Pacifique, classe 1940, mle 566 au recrutement d'Ajaccio.
Filippi (Maurice), sergent-chef, bataillon de marche no 11, classe 1937, mle 544 au recrutement d'Ajaccio.
Fizel (Bernard), adjudant-chef, bataillon de marche no 4, classe 1937, mle 131 au recrutement de Saint-Lô.
De Frémond de la Merveillère (Pierre), sergent, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1937, mle 203 au recrutement de Nantes.
Frileux (Jacques), caporal, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 1005 au recrutement d'Auxerre.
Froment (Jean-Auguste-Adolphe), aspirant, 31e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1939, mle 2143 au recrutement de Lyon.
Galot (Xavier-Bienaimé-Maurice), aspirant, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1938, mle 325 au recrutement de Cherbourg.
Garcia (Pierre), 2e classe, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1941, mle 15372 au recrutement de Marseille.
Garineau (Roger-Jean-Paul), caporal-chef, bataillon d'infanterie de marine du Pacifique, classe 1943, mle 2656 au recrutement de Casablanca.
Garmy (Albert-Théophile), sergent-chef, 12e tabor marocain, classe 1936, mle 5 au recrutement de Clermont.
Garreaud (Maurice), sergent, 35e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1123 au recrutement de Dijon.
Gathrat (Paul-Victorin), adjudant, 68e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1931, mle 748 au recrutement de Besançon.
Gautheron (Jean), 2e classe, 6e bataillon de chasseurs alpins, classe 1944, mle LMS 1882 au recrutement de Marseille.
Gautier (Henri), 1re classe, 8e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1939, mle 1109 au recrutement d'Angers.
Gerard (Albert), sergent, bataillon de choc, classe 1929, mle 3202 au recrutement de Marseille.
Germain (Henri-Louis-Marie), caporal-chef, bataillon de marche no 24, classe 1928, mle 1475 au recrutement de Saint-Malo-Rennes.
Giannelli (François-Joseph), sergent-chef, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1933, mle 2467 au recrutement de Toulon.
Gillot (Christian), 2e classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1945, mle 2092 au recrutement de Dijon.
Giovannangeli (Martin), caporal, 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1944, mle 946 au recrutement d'Ajaccio.
Girard (Joseph-Henri), sergent, 5e régiment d'infanterie coloniale, classe 1934, mle 2581 au recrutement de Mâcon.
Giroud (Bernard-André-Gilbert), sergent, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1936, mle 808 au recrutement de Grenoble.
Goile (Louis), brigadier, 11e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 2743 au recrutement de Clermont.
Gonin (René), brigadier-chef, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle 24505 au recrutement de Lyon.
Graille (Georges), maréchal des logis, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle LMS 2982 au recrutement de Marseille.
Graviou (Ernest), 1re classe, 71e régiment d'infanterie, classe 1944, mle 21107 au recrutement de Rennes.
Grenot (Marcel), adjudant-chef, 35e régiment d'infanterie, classe 1930, mle 30 au recrutement de Dijon.
Griffon (André-Louis), sergent-chef, 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 1979 au recrutement de Saint-Lô.
Grimigni (Jérôme), caporal, 22e bataillon nord-africain, classe 1943, mle 1176 au recrutement d'Ajaccio.
Grosmas (Raymond), soldat, bataillon de choc, classe 1941, mle 5292 au recrutement de Nancy.
Gualde (Marcel), caporal, 9e zouaves, classe 1940, mle 1265 au recrutement d'Alger.
Guédon (Mathieu), 2e classe, 1er bataillon de choc, classe 1940, mle 1984 au recrutement de Dijon.
Guéguen (Henri-Marie), aspirant, 12e régiment de cuirassiers, classe 1938, mle 3555 au recrutement de Marseille.
Guerra (Marcel-Paul), sergent-chef, bataillon de choc, classe 1935, mle 117 au recrutement de Versailles.
Guillard (Athanase), 2e classe, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1940, mle 149 au recrutement de Vannes.
Guillemaud (Paul-Louis), aspirant, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 2627 au recrutement de Mâcon.
Guillemot (Eugène-Marie), sergent-chef, groupe de commandos d'Afrique, classe 1934, mle 1130 au recrutement de Lorient.
Guinier (Joseph-Lucien), brigadier-chef, 1/3e régiment d'artillerie coloniale, classe 1938, mle 3187 au recrutement de Rennes.
Hansberque (Amédée-Paul-Marie), 2e classe, 90e compagnie de Q. G., classe 1943, mle 12139 au recrutement de Dijon.
Harnichard Louis-Edouard), maréchal des logis, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle 8183 au recrutement de Nancy.
Hergot (Robert-André), 1re classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle 14302 au recrutement de Dijon.
Hervé du Penhoat (Jean-Charles), aspirant, 1er groupe de tabors marocains, classe 1943, recrutement de Rennes.
Hini (Arsène-Isaac), 2e classe, 71e bataillon du génie colonial, classe 1943, mle 600 au recrutement d'Alger.
Honoré (Georges-Henri), 2e classe, 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1943, mle 1389 au recrutement de Dijon.
Hottier (Jean), 2e classe, 151e régiment d'infanterie, classe 1942, mle 5570 au recrutement de Nancy.
Houlbert (Paul), caporal, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1938, mle 1202 au recrutement du Mans.
Huguet (Georges), 2e classe, 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1945, mle 36411 au recrutement de Lyon.

Huot-Marchand (Jean-Henri-Etienne), 1re classe, 2e bataillon de zouaves, classe 1941, mle 2848 au recrutement d'Alger.
Hustache (André-Henri-Eugène), brigadier-chef, 8e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle 24725 au recrutement de Lyon.
Le Brun (Marc-Marie-Joseph), 2e classe, 9e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 1873 au recrutement d'Alger.
Lefebvre (Marc-Emile), caporal-chef, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1942, mle 17101 au recrutement de Lille.
Leplat (Jean-Marie), caporal-chef, 2e compagnie du bataillon de choc, classe 1939, mle 4425 au recrutement de Lille.
Martin (André-Cyrille), soldat, 1e régiment de spahis marocains, classe 1941, mle 3621 au recrutement d'Alger.
Mauguin (Maurice-Fernand-Ernest), caporal-chef, bataillon de choc, classe 1934, mle 372 au recrutement de Versailles.
Noël alias Camyl (Albert), caporal, régiment de marche du Tchad, classe 1943, mle 7711 au recrutement de Nancy.
Ollivier (René), soldat, bataillon de choc, classe 1934, mle 1857 au recrutement de Quimper.
Ou-tric (Raymond-Marius), sergent, bataillon de choc, classe 1941, mle 46383 au recrutement de Paris.
Schlumberger (Georges-Paul-Bernard), caporal, bataillon de choc, classe 1942, mle 39235 au recrutement de Paris.
Touati (Albert-Abraham), 2e classe, 41e groupe colonial de F. T. A., classe 1943, mle 550 au recrutement d'Oran.

Décret du 19 juin 1950 portant concession de la médaille militaire à titre posthume.

Par décret en date du 19 juin 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

Abada Brahim, tirailleur au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1935/S, mle 1667 au recrutement de Constantine.
Abdelkader ou Salah, soldat au 65e goum, 3e tabors, classe 1941, mle 200 au recrutement Ait Issehacq.
Abderrahmane ben Mohamed, caporal au 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1932, mle A 221/32 au recrutement du Maroc.
Ano Ombotimbe, sergent-chef, classe 1932, mle 93-283 au recrutement du Soudan.
Bahaloul Charef, soldat au 9e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle LM/28 au recrutement d'Alger.
Bakary Sar, soldat au régiment d'artillerie coloniale, classe 1939, mle 60306 au recrutement de Saint-Louis (Sénégal).
Belahcene Abdelkader ben Larbi, soldat au 2e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle 6550 au recrutement d'Oran.
Ben Said Norbert, soldat au 17e régiment colonial de génie, classe 1941, mle 2645 au recrutement d'Alger.
Bentalla Mohamed, tirailleur de 2e classe au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942/XS, mle 64 XLM au recrutement de Constantine.
Benziane Mohamed, soldat au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1938, mle 2080 au recrutement d'Alger.
Blacongode ou Blayagoudo Oulla, soldat, 7e bataillon de marche, classe 1942, mle 67350 au recrutement de la Côte d'Ivoire.
Boukarras Ali, soldat au 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle RM 6552.
Boundia Cissé, caporal au 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1940, mle 73343 au recrutement du Sénégal.
Chelhab Mohamed, soldat au 37e groupe de F. T. A., classe 1939, mle 10070 XS au recrutement de Constantine.
Chelbi Abdelkader, soldat au génie divisionnaire, classe 1941, mle A 419 au recrutement de Constantine.
Cherrih Rabah, 2e sapeur à la compagnie du génie 83/2, classe 1938, mle 3913 RM au recrutement d'Alger.
Chibani Saad, soldat au 9e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 1 LM au recrutement d'Alger.
Codjo Hyana-Jacob, soldat au 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1940, mle 51586 au recrutement du Dahomey-Togo à Cotonou.
Dahdouh Rabah, soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 6105 au recrutement de Constantine.
Dahmane Maamar, soldat au 12e régiment de cuirassiers, classe 1942, mle 6206, recrutement d'Alger.
Dahmani Laroussi, sergent au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937 XG, mle 79 XLM au recrutement de Constantine.
Dahmani Mohamed Ben Belgacem, soldat au 22e bataillon Nord-Africain, classe 1939, mle 3603 au recrutement 583 L 39 A. C. A. T.
Dahmoune Ali Ben Ahmad Ben Mohamed, soldat au 65e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle A 2954 au recrutement d'Oran.
Dahou Mohamed, tirailleur de 2e classe au 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1935, mle LM 95 au recrutement d'Alger.
Daoud Bricki Mohamed, sergent-chef au 2e régiment de tirailleurs algériens, classe 1936, mle A 104/36 au recrutement B. A. M. G.
Dehamchi Saddock, soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942 XG, mle 339 LM au recrutement de Constantine.
Djebaili Maamar, sergent au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1938, mle 455 au recrutement de Guelma.
Djehiche Tahar, soldat de 1re classe au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle 4606 au recrutement de Constantine.
Djebbar Habib, soldat au 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 627 au recrutement d'Oran.
Djilali Mohamed, soldat au 9e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle A 123, recrutement d'Oran.
Djilalli Ben Mekki, soldat de 1re classe au 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1937, mle A 21/37 au recrutement de Rabat.
Djillali Ben Mohamed, soldat au 101e goum chérifien, classe 1939, mle 178.
Douah Ahmed, soldat de 1re classe au 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 980 au recrutement d'Oran.
Driss Ben Assou, soldat de 1re classe au 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A 5304/39 au recrutement de Rabat.
Driss Ben Ayed Ben Allel, soldat de 1re classe au 88e bataillon du génie, classe 1942, mle A. 1996/42 au recrutement du Maroc.
Driss Ben Driss, soldat au 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A 112/39 au recrutement de Rabat.
Driss Ben Houmane, soldat au 9e bataillon médical, classe 1942, mle A. 2472/42 au recrutement de Rabat.
El Atyaoui Allal, soldat au 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1937, mle RM 3580 au recrutement d'Alger.
El Houssine Ben Miloud, soldat au 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 6138/40 au recrutement de Rabat.
El Maali Ben Mohamed, caporal au 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1932, mle A 392/32 au recrutement de Rabat.
Fahim Mohamed, soldat au 29e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle RM 1418 au recrutement d'Alger.
Fekraoui Mohamed Tahar, soldat de 1re classe au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 5658 au recrutement de Constantine.
Fizi El Mahri Ben Ali, soldat au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1931, mle 280 au recrutement de B.A.M.G.
Gasmi Bénaouda, soldat au 2e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle 1363 au recrutement d'Oran.
Ghardi Saïd, soldat de 1re classe au 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1940, mle 919, recrutement de Constantine.
Ghomrani Saci, soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle 147 au recrutement de Constantine.
Gourani Mohamed, soldat au 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1943, mle 7359 au recrutement d'Oran.
Grafat Taïeb Ben Aïssa, sergent au 2e régiment de tirailleurs algériens, classe 1931, mle A 917 au recrutement d'Oran.
Guedoura Mohamed, soldat au 3e régiment de spahis marocains, classe 1943, mle 1932 au recrutement d'Alger.
Guendil Ben Saad Ben Mabrouk, soldat au 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1937, mle 702-L au recrutement A.C.A.T.
Hanchi Ahmed, soldat de 1re classe au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 01525 au recrutement d'Oran.
Hacid Rachid Ben Mohamed, soldat au 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle LM 641 au recrutement d'Alger.
Haddadi Saïd Ben Almane, soldat de 1re classe au 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1938, mle LM 607 au recrutement d'Alger.
Hafed Saada, soldat au 2e bataillon de zouaves, classe 1940, mle 8265 au recrutement d'Oran.
Halmi Larbi Ben Mohamed, soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1941, mle 508 au recrutement de Constantine.
Hamda Ben Younès Ben Souissi Ben Ali Boukari, soldat au 31e bataillon du génie, classe 1942, mle A 1652/42 au recrutement de l'administration centrale de l'armée tunisienne.
Hamdi Lakhdar, soldat au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1931, mle 421 X RM au recrutement de Constantine.
Hammoudi Abdelhamid, aspirant au 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle RM 7251 au recrutement d'Alger.
Hannoun (Gaston), soldat à la compagnie du génie 180/2, classe 1939, mle 2702 au recrutement d'Alger.
Haouari Ahmed, soldat au 29e régiment de tirailleurs algériens, classe 1935, mle RM 780 au recrutement d'Alger.
Hara Mouloud ben Mahmoud, soldat au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1931 XS, mle 321 X LM, recrutement de Constantine.
Harrat Abdelkader, soldat au 9e régiment de tirailleurs algériens, classe 1938, mle LM 1495 au recrutement d'Alger.
Hasni Mohamed, sergent au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1930, mle A 1076/30 au recrutement de B. A. M. G.
Hassen Ben Mohamed ben Ali, soldat au 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe E. V. D. G., mle 51 E. V. D. G., recrutement A. C. A. T.
Hassine ben Hamza ben Mohamed, soldat au 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1942, mle 2306 L 42 ,recrutement A. C. A. T.
Hassouna ben Mansour ben Ali ben Abdallah El Jebali, soldat au 26e train, classe 1940, mle 3913/40, recrutement A. C. A. T.
Iddir ben Ali, moqqadem-aouet au 73e goum, classe 1935, mle 369

(*Supplément.*)

Jaber ben Ahmed, caporal au 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A 5135/39, recrutement du Maroc.
Khelifa Ali Arezki, sergent-chef au 21e régiment de tirailleurs algériens, classe 1932 A, mle LM 33 au recrutement d'Alger.
Lagha Belgacem, sergent au 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1936, mle T9 au recrutement de Guelma.
Laouni Said ben Chérif, brigadier au 3e régiment de spahis algériens, classe 1939, mle LM 419 au recrutement de Constantine.
Loudahi Said, soldat au 29e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 6753 au recrutement d'Alger.
Mebarkia Mohamed Salah, soldat au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1938 X G, mle 2600 RM au recrutement de Constantine.
Said Mohamed Ould Mohamed ben Larbi ben Mohamed, soldat au 11e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 5883 au recrutement d'Oran.
Serrai Maamar, soldat, classe 1938, mle 2405 au recrutement d'Alger, dépôt de cavalerie n° 2.

Décret du 19 juin 1950 portant concession de la médaille militaire à titre posthume.

Par décret en date du 19 juin 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

Aranda (Jean), soldat de 2e classe au 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1935, mle RM 1207 au recrutement d'Alger.
Aubin (Albert-Francis), soldat de 2e classe au 22e groupe de forces terrestres antiaériennes, classe 1941, mle 4397 au recrutement de Rennes.
Auckenthaler (Daniel-René-William), caporal à la 6e compagnie de régiment Z.-F. F. S. O., classe 1940 au recrutement de Rouen.
Barbaros (Henri), soldat de 2e classe au 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 1264 au recrutement d'Alger.
Bignon (Maurice-Raymond-Marcel), soldat de 2e classe au 9e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 1302 au recrutement de Tours.
Bourgel (René-Charles), soldat de 2e classe au 13e régiment du génie, classe 1942, mle 225 au recrutement de Constantine.
Brouard (Maurice-Auguste), soldat de 2e classe à la compagnie de transmission 807, classe 1942, mle 658 au recrutement d'Alger.
Carrio (Gabriel), maréchal des logis au 411e forces terrestres antiaériennes, classe 1939, mle RM 1474 au recrutement d'Alger.
Chatain (Norbert), chasseur au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1939, mle RM 846 au recrutement d'Alger.
Chocou (Lucien), aspirant au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1939, mle RM 1518 au recrutement d'Alger.
Cometti (Yvon), sergent, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1938, mle 781 au recrutement de Constantine.
Decerle (Paul-Claude-Jean), sergent-chef, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 13839 au recrutement de Dijon.
Dellatana (Virginius), brigadier, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1925, mle 203 au recrutement d'Alger.
Deniset (Maurice-Henri-Marcel), soldat de 2e classe, 4e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1938, mle 1041 au recrutement de Lons-le-Saunier.
Desbonnes (Massena-Lestage-Joseph), maréchal des logis, régiment d'artillerie coloniale et Levant, classe 1942, mle 1652 au recrutement de la Guadeloupe.
Dravet (Michel-Victor), soldat de 2e classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941, mle 25970 au recrutement de Lyon.
Dutil (Maurice), soldat de 2e classe, 3e régiment de spahis algériens, classe 1942, mle R. M. 1569 au recrutement d'Alger.
El Amouri (Joseph), aspirant, 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 484 au recrutement de Constantine.
El Kaïm (Georges-Messaoud), soldat de 2e classe, 9e régiment de zouaves, classe 1934, mle 1943 au recrutement d'Alger.
Fagot-Barraly (Georges), soldat de 2e classe, 3e régiment de spahis algériens de reconnaissance, classe 1941, mle R. M. 1149 au recrutement d'Alger.
Faizoi (Sylvain-Jean), caporal-chef, 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle R. 662 au recrutement du Maroc.
Farrenc-Berre (Claude-Alain), caporal, 501e régiment de chars de combat, classe 1942, mle 567 au recrutement de Paris.
Farrugia (François), caporal-chef, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1930, mle R. M. 682 au recrutement d'Alger.
Ferenc (Jean), soldat de 1re classe, 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1941 au recrutement de Marseille.
Fernandez (Victor), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1941 au recrutement du Maroc.
Février (Jean-Robert-André), soldat de 2e classe, 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1940, mle 2578 au recrutement de Tours.
Fiallon (Gilbert-Honoré-Raymond), soldat de 2e classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1935, mle R.M. 1657 au recrutement d'Alger.
Fischer (Charles-Eugène), garde, 8e légion de la garde, classe 1940, mle 198 au recrutement de Saverne.
Flament (Joseph-Jean-Baptiste), sergent, 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1935, mle 20 au recrutement de Valenciennes.
Folch (Michel), sergent, régiment de marche de la légion étrangère, classe 1942, mle 1095 au recrutement d'Oran.
Fonseca (Franky), 2e classe, 1er bataillon de la légion étrangère, classe 1941, mle 70 L.E. au recrutement d'Oran.
Freixa (Jaime), 2e classe, 3e régiment de marche de la légion étrangère, classe 1941, mle 207 L.E. au recrutement d'Oran.
Fritz (Christian), 2e classe, 1e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941, mle 15029 au recrutement de Bordeaux.
Froment (Henri), caporal, 2e bataillon de choc, classe 1942, mle 8911 au recrutement de Limoges.
Froment (Louis-Pierre), soldat de 2e classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 3217 au recrutement de Pau.
Fuster (José-Marie), soldat de 1e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1939, mle 214 au recrutement de Foix.
Garcia (André), sergent-major, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1938, mle 1566 au recrutement d'Alger.
Gartenberg (Emmanuel), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1942, au recrutement de Marseille.
Gauzin (Arsène), soldat de 2e classe, régiment de marche de la légion étrangère, classe 1942, mle 434 L.E. au recrutement d'Oran.
Gelli (Abramo), soldat de 2e classe, régiment de marche de la légion étrangère, classe 1941, mle 347 L.E. au recrutement d'Oran.
Gerbet (Félix-Auguste), aspirant, 38e groupe forces terrestres antiaériennes, classe 1939, mle 1339 au recrutement de Lons-le-Saunier.
Gessler ((Richard), sergent, 2e régiment de marche de la légion étrangère, classe 1935, mle 239 au recrutement de Mulhouse.
Gil (Joseph), soldat de 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1942 au recrutement de Marseille.
Girard (Edouard), soldat de 1e classe, 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 1135 au recrutement d'Alger.
Girardet (Guy-Henri), caporal, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 363 au recrutement d'Alger.
Goetz (Gérard-Marie-Joseph), soldat de 2e classe, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 4113 au recrutement de Strasbourg.
Golinski (Stanislas), soldat de 1e classe, 12e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1933, mle 2985 au recrutement de Caen.
Goossens (Georges), soldat de 1e classe, 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1937, mle 195 au recrutement de Valenciennes.
Gourgousse (Adrien), soldat de 2e classe, 78e régiment d'infanterie, classe 1942, mle 10651 au recrutement de Limoges.
Gramme (Pierre), soldat de 2e classe, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 1774 au recrutement d'Alger.
Grange (Claude-Bernard), caporal, 2e bataillon de zouaves, classe 1946, mle 48944 au recrutement de Paris.
Grenier (Henri-Eugène), caporal, 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1928, mle 7929 au recrutement de Mézières.
Guérin (Louis-François-Jean-Baptiste), 1e classe, 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1926, mle 77438 au recrutement de Rennes.
Guilloux (Gaston-Fernand), 2e classe, 2e régiment de spahis algériens, classe 1940, mle 3340 au recrutement de la Seine (3e bureau).
Guyot (Maxime), 2e classe, 152e régiment d'infanterie, classe 1946, mle 2797 au recrutement de Dijon.
Hadengue (Michel), 2e classe, 2e régiment de spahis algériens, classe 1946, mle 8998 au recrutement de la Seine.
Hamon (Eugène), sergent, 71e régiment d'infanterie, classe 1926, mle 4225 au recrutement de Brest.
Harter (Jean-Arthur), caporal, 29e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 1278 au recrutement de Metz.
Hebert (Lucien), sergent, 9e régiment de zouaves, classe 1943, mle 2555 au recrutement d'Alger.
Heim (René), caporal-chef, régiment de marche du Tchad, classe 1943, mle 3389 au recrutement de Metz.
Helary (André-Jacques), caporal, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1941, mle R.I. 115 au recrutement du Maroc.
Henry (René-Gabriel), sapeur de 2e classe, compagnie du génie 19/1, classe 1941, mle R.M. 2768 au recrutement d'Alger.
Hervouet de la Robrie (Raymond), 2e classe, 8e régiment de cuirassiers, classe 1946, mle 35005 au recrutement de Rennes.
Hoffmann (Alphonse-Joseph), 2e classe, groupe de commandos d'Afrique, classe 1941, mle 4510 au recrutement de Strasbourg.
Hyvrier (Louis), caporal-chef, bataillon de choc, classe 1940, mle 1749 au recrutement de Grenoble.
Irigoiti (Pascal), sergent, 23e régiment d'infanterie coloniale, classe 1937, mle 319 au recrutement de Pau.
Itchad (Raymond), 1er classe, 1er régiment d'artillerie, classe 1937, mle 620 au recrutement de Constantine.
Jacquand (Eugène-Louis), sergent, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 23654 au recrutement de Lyon.
Jacquemin (Daniel), caporal-chef, 501e régiment de chars de combat, classe 1943, mle 21679 au recrutement de Paris.
Jalais (René), brigadier-chef, groupe de partisans français en Tchécoslovaquie, classe 1937, mle 1771 au recrutement de Nantes.

(Supplément. — Fin.)

Jammet (François), soldat de 1er classe, 8e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1940, mle 259 au recrutement de Perpignan.
Jeannet (René-Jean), 2e classe, 9e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1945, mle R.M. 281 au recrutement d'Alger.
Joubert-Pinet (Ernest-Adrien), caporal-chef, 13e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 2062 au recrutement de Périgueux.
Jouineau (Paul-Eugène-Emile), sergent, 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 1378 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
Juan (Antoine), 2e classe, 29e régiment de tirailleurs algériens, classe 1933, mle RM 2837 au recrutement d'Alger.
Juarez (Joseph), caporal, 38e régiment d'infanterie, classe 1940, mle 303 au recrutement de Montauban.
Lancelin (Fernand), sergent-chef, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1938, mle 166 au recrutement de la Seine (1er bureau).
Le Blond (Emile-Alexis-Jules), maréchal des logis chef, 19e escadron du train, classe 1931, mle 4093 au recrutement de Versailles.
Lefebvre (Emile-Jean), 2e classe, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 143 au recrutement d'Alger.
Lemoine (Paul-Marc-Louis), 2e classe, 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 795 au recrutement d'Oran.
Leray (Francis), maréchal des logis, 1er régiment de spahis algériens de reconnaissance, classe 1940, mle 38 au recrutement de Nantes.
Litzler (François-Xavier), maréchal des logis chef, 2e régiment de cuirassiers.
Loddo (Antoine-Georges), 2e classe, 3e régiment de spahis algériens, classe 1944, mle 2351 au recrutement d'Oran.
Malbrel (Pierre-Louis), caporal-chef, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 637 au recrutement d'Alger.
Marlineau (Marcel-Henri-Ernest), caporal-chef, 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 1814 au recrutement de la Seine (3e bureau).
Mercier (Pierre-Noël), maréchal des logis, 3e régiment de spahis marocains, classe 1939, mle R. 658 au recrutement du Maroc.
Merone (Thomas) alias Florent (Fernand), caporal-chef, 1er bataillon du régiment de marche de la légion étrangère, classe 1938, mle 130 L.E. au recrutement d'Oran.
Mingeaud (Roger), sergent, 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 715 au recrutement d'Alger.
Pasquier (Marcel-Charles-Louis-Elie), caporal, 271e régiment d'infanterie, classe 1925, mle 1854 au recrutement de Nantes.
Pastor (Vincent), 2e classe, 3e régiment d'artillerie coloniale, classe 1943, mle R. 536 au recrutement du Maroc.
Pauquet (Charles), 2e classe, 129e régiment d'infanterie, classe 1936, mle 1881 au recrutement d'Evreux.
Pele (Alfred-Pierre-Eugène-Marie), 2e classe, 41e régiment d'infanterie, classe 1934 mle 693 au recrutement de Rennes.
Persenot (Jean-Charles), 2e classe, 8e régiment de dragons, classe 1935, mle 256 au recrutement de Troyes.
Phalip (Robert-Gérard-Vincent), 2e classe, 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 1321 au recrutement d'Alger.
Prudhomme (Lucien-Ernest), 2e classe, 156 régiment d'infanterie, classe 1936, mle 5167 au recrutement de Versailles.
Régnier (Roger), caporal, 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1941, mle 1567 au recrutement de Tunis.
Ripert (Louis), 2e classe, 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1943, mle 2822 au recrutement d'Alger.
Sastre (Antoine-Jean), 2e classe, 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1943, mle 2687 au recrutement d'Alger.
Schwinte (Aimé-Marcel), cavalier, 5e régiment de cuirassiers, classe 1928, mle 771 au recrutement de Saverne.
Simon (Joseph-Pierre-Marie), soldat, 271e régiment d'infanterie, classe 1930, mle 798 au recrutement de Laval.
Tchumi (Paul-Emile), soldat de 2e classe, 22e régiment de marche de volontaires étrangers, classe 1939, mle LM 635 au recrutement de Melun.
Valbros (Antoine-Guillaume), 2e classe, 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 2429 au recrutement d'Alger.
Vaucelle (Germain-René-Léon), soldat, 3e groupe de reconnaissance, classe 1931, mle 1601 au recrutement de Blois.
Vigne (Joseph-Louis), caporal, 159e régiment d'infanterie alpine, classe 1932, mle 3087 au recrutement de Lyon.
Weyhaubt (Charles-Albert), brigadier, 3e régiment de dragons portés, classe 1935, mle 795 au recrutement de Strasbourg.

Décret du 19 juin 1950 portant concession de la médaille militaire à titre posthume.

Par décret en date du 19 juin 1950, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire à titre posthume les militaires dont les noms suivent:

d'Auray de Saint-Pois (Antoine-Marie-Alfred), sergent-chef du 21e bataillon d'infanterie de réserve, classe 1934, mle 2814 au recrutement de Rouen.
Bahr (Henri), caporal, 2/3e R. E. I., classe 1937, mle 7 au recrutement de Thionville.
Barbot (Joseph-Jean-Baptiste-Albert), du 2e bataillon de marche de l'A. E. F., classe 1939, mle 1907 au recrutement de la Réunion.
Baudhuin (Marcel), 2e classe, du 113e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 873 au recrutement de Blois.
Berthet (Pierre-Georges), aspirant, du 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 117 au recrutement d'Alger.
Boucamus (Jacques-Henri-Léon-Albert), 2e classe, du 13e bataillon du génie, classe 1944, mle L.M. 2093 au recrutement de la Seine.
Boudin (Kléber), gendarme de la 8e légion *ter* de gendarmerie.
Boulanger (Zéphir), brigadier, 12e régiment de cuirassiers, classe 1931, mle 1961 au recrutement de la Seine (3e bureau).
Bourdelle (René-Georges), caporal, 50e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 31679 au recrutement de Limoges.
Bourdillaud (Robert-Roger-Marcel), caporal du 1er bataillon de choc, classe 1943, mle 10563 au recrutement de la 5e région.
Broquère (Max-Jean-Noël), sergent-chef du 21e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 1178 au recrutement de Carcassonne.
Carta (Dominique), caporal du 9e régiment de zouaves, classe 1939, mle 183 au recrutement d'Alger.
Casamatta (Jean), caporal-chef du 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 457 au recrutement d'Ajaccio.
Chemin (André), 2e classe du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1945, mle 21420 au recrutement de Nancy.
Cholet (Gustave-Georges-René), gendarme de la 24e légion *bis* de gendarmerie, classe 1931, mle 486 au recrutement de Saint-Lô.
Clément (Roger), caporal du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1943, mle 1827 au recrutement de Troyes.
David (Jean-Paul-Xavier-Arthur), caporal du 1er bataillon de choc, classe 1935, mle 622 au recrutement de Nancy.
Decourt (Louis-André), soldat du 1er régiment de zouaves, classe 1940, mle 117 au recrutement de Beauvais.
Demandre (Lucien-Camille-Louis), 2e classe du 2e bataillon de zouaves, classe 1942, mle 8060 au recrutement de Nancy.
Demange (Michel), aspirant du 13e 1/2 brigade de légion étrangère, classe 1940, mle 408 au recrutement de Nancy.
Devillers (Gilbert-Edouard), 2e classe du 68e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1941, mle 5505 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
Devulder (Marcel), caporal-chef, du 67e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 49001 au recrutement de Beauvais.
Dietrich (Philippe), sergent du 1er bataillon de transmissions, classe 1931, mle 1503 au recrutement de Strasbourg.
Digeon (Paul-Georges), sergent-chef du 6e tabor marocain, classe 1932, mle 2283 au recrutement d'Amiens.
Dorigny (Charles), sergent du 33e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 2669 au recrutement de Beauvais.
Dubois (Robert), sergent du 9e régiment de zouaves, 1re compagnie, classe 1937, mle 782 au recrutement de Troyes.
Dumas (Marcel-Alexandre), sergent du 2e bataillon de zouaves, classe 1939, mle 1880 au recrutement de Châlons-sur-Marne.
Dupont (Roger-Victor), 2e classe du 81e régiment d'infanterie, 3e bataillon, 10e compagnie, classe 1946, mle 6710 au recrutement d'Epinal.
Dupré (Jean), caporal du 22e bataillon nord-africain, classe 1943, mle 8012 au recrutement de Nancy.
Dubreuil (André-Marcel), 2e classe du 35e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 6957 au recrutement de Nancy.
Echove (Julio), 1re classe, du 1er bataillon de la légion étrangère (13e D.B.L.E.), classe 1939, mle 340 L.E. au recrutement d'Oran.
Emmery (Hubert), maréchal des logis du 3e régiment de spahis marocains, classe 1942, mle R. 652 au recrutement du Maroc.
Elhevenaux (Albert-Maurice), 1re classe du 2e bataillon de zouaves, classe 1944, mle 15801 au recrutement de Dijon.
Falco (Michel), 2e classe de la 96e compagnie de Q.G., classe 1943, mle 1937 au recrutement d'Oran.
Falibois (Raymond), sergent du 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle L/M 559 au recrutement de Nice.
Faure (Elie), caporal du 3e régiment étranger d'infanterie, classe 1938, mle 1601 au recrutement de Lyon.
Fenouillet (Marcel), 2e classe du 5e régiment de dragons, classe 1944, mle 23765 au recrutement de Lyon.
Figuereo (Antonio), soldat du 3e régiment de spahis algériens, classe 1939, mle 1672 au recrutement d'Oran.
Fitoussi (Narcisse), 2e classe du 3e bataillon de zouaves, classe 1944, mle 721 au recrutement d'Alger.
Fronchez (Raoul), caporal-chef du bataillon de marche n°21, classe 1937, mle 421 au recrutement d'Amiens.
Galan (Georges), brigadier du 2e régiment de cuirassiers, classe 1940, mle 1288 au recrutement de Toulon.
Gallay (Maurice-Lucien), chasseur du 3e bataillon de choc, 4e commando de France, classe 1947, mle 49661 au recrutement de Rouen.
Galoin (Paul-Fernand-Eugène), sergent du bataillon de choc n°3, classe 1944, mle 414 au recrutement de Valenciennes.
Gauthier (Roger), 2e classe du bataillon de marche n° 4, classe 1944, mle 24069 au recrutement de Lyon.
Jaulreau (Joseph-Louis-Eugène), sergent du 117e régiment d'infanterie, classe 1930, mle 396 au recrutement du Mans.

Gehrig (Jean-Alphonse-Joseph), sergent-chef du 45e régiment d'artillerie, classe 1939, mle 1175 au recrutement de Bourg.
Gelle (Raymond-Jules), sergent-chef du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1928, mle 2036 au recrutement de Dunkerque.
Gely (Alexandre-Jules), 1re classe du 13e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1944, mle 23912 au recrutement de Lyon.
Gentet (Bernard), soldat du 90e régiment d'infanterie.
Goig (Antoine-Joseph), 2e classe du 6e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 2026 au recrutement d'Oran.
Gomez (Joseph), 2e classe du 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 361 au recrutement d'Oran.
Grossen (Jean), sergent du bataillon de marche n°21, classe 1943, mle 95621 au recrutement de Lyon.
Guillaumet (Jean-Paul-Pierre), 2e classe du bataillon de choc, classe 1941, mle 7848 *bis* au recrutement de Toulouse.
Guinauderie (Raymond-Guy), 2e classe du 158e régiment d'infanterie, classe 1944, mle L/M 1086 au recrutement de Poitiers.
Gustave (Roger), caporal du 2e bataillon du régiment de marche du Tchad, classe 1944, mle 9712 au recrutement de Lyon.
Gutierez (Antoine), 2e classe du groupe de transport 502, classe 1943, mle 25723 au recrutement de Lyon.
Guttierez (Michel), caporal du 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1938, mle 2352 au recrutement d'Oran.
Guye (André), caporal, du 1er R.E.I., classe 1941, recrutement d'Oran.
Guyot (Paul-Alexandre), maréchal des logis chef du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1935, mle 274 au recrutement de Mézières
Guzman (Emmanuel), 1re classe, du 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1934, mle 3170 au recrutement d'Oran.
De Haro (Diégo), 2e classe, du 5e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1945, mle 2904 au recrutement d'Oran.
Heim (Lucien-Fernand), maréchal des logis chef de la compagnie autonome de gendarmerie de la Corse, classe 1920, mle 547 au recrutement de Soissons.
Helfter (Auguste), 2e classe, du 42e R.I.F., classe 1926, mle 80 au recrutement de Sélestat.
Hertemann (Jacques), soldat, du 1er bataillon de choc, classe 1944, mle 1271 au recrutement de Dijon.
Hidalgo (François), 2e classe, du 3e R.E.I., classe 1942 au recrutement de Marseille.
Humery (Lucien), brigadier, du 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1939, mle 181 au recrutement de Cambrai.
Indelicato (Ignazio-Emilio), brigadier, du 1er R.E.C., classe 1940, mle 290 LE au recrutement d'Oran.
Jacquemin (Jean-Marc-Marie-Louis), sergent, du 3e bataillon du 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1938, mle 130 R au recrutement du Maroc.
Jansen (Jean-Hendrick), caporal, de la 13e demi-brigade de L.E., classe 1938, mle 224 au recrutement de Mézières.
Jones (Réginald), 2e classe au 3e R. E. I., classe 1931, mle LM 196 au recrutement de Dunkerque.
Jourdan (Paul), sergent de la compagnie 806/3 de transmissions, classe 1939, mle 5740 au recrutement de Marseille.
Jubilo (René), 2e classe au 61e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1944, mle R 1121 au recrutement du Maroc.
Kircher (Guy-Paul), caporal au 1er régiment étranger d'infanterie de marche, classe 1939, mle A 2648 au recrutement B. A. M. C.
Klenk (Charles), 2e classe au R. M. L. E., classe 1930, mle 120 LE au recrutement d'Oran.
Klurrest (Julien), 2e classe au R. M. L. E., classe 1939, mle 348 LE au recrutement d'Oran.
Lahille (René), 2e classe au 17e dépôt de cavalerie, classe 1939, mle 2381 au recrutement de Toulouse.
Le Clech (Adolphe-Vincent-Marie), sergent au 2e R.I.C., classe 1921, mle 1626 au recrutement de Brest.
Lecocq (Maurice), adjudant au 29e R.T.A., classe 1932, mle A/1435/32 au recrutement B. A. M. C.
Lemire (Alfred-Onésiphore), soldat à la 353e compagnie D. C. R. C. M. du train n° 3, classe 1925, mle 2629 au recrutement de Rouen Nord.
Le Montreer (Henri), sergent au 4e R. T. M., classe 1931, mle 1220/31 au recrutement de la Seine, 1er bureau.
Le Saint (François-Hervé-Marie), caporal-chef de la 1re compagnie de sapeurs mineurs, classe 1941, mle 15 au recrutement de Rennes.
Lombard (Pierre), sergent du 4e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1938, mle 52/38 au recrutement B. A. M. C.
Mestre (Mathieu), 2e classe, de la formation sanitaire 3e compagnie, 13e bataillon, classe 1943, mle 2031 au recrutement d'Alger.
Montes (Antoine), soldat du 9e régiment de zouaves, classe 1937, mle 275 au recrutement d'Oran.
Morisot (Edmond-Jules), brigadier-chef du 62e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1943, mle 2850 au recrutement d'Alger.
Mulet (Sauveur), capoal du 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle 1205 au recrutement d'Alger.
Noël (Eugène-Emile), brigadier du 233e régiment d'artillerie nord-africaine, classe 1924, mle 5054 au recrutement de la Seine (1er bureau).
Pichelin (Pierre-Henri), soldat 1re classe du 1er régiment de cuirassiers, classe 1944, mle 1325 au recrutement d'Alger.
Poirier (René), soldat 2e classe, du C. O. M. A. M. à Montlery, classe 1937, mle 950 au recrutement d'Angers.
Restoi (Louis), soldat du 9e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 1169 au recrutement d'Angoulême.
Reynès (Marcel-Mathieu), soldat 2e classe, du 6e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1943, mle 2863 au recrutement d'Alger.
Saunier (Emile-Victor), soldat 2e classe du C. O. M. A. M., classe 1934, mle 2287 au recrutement de Versailles.
Saintes (Camille-Yvon), soldat 2e classe, du 12e régiment de cuirassiers, classe 1943, mle 817 au recrutement d'Alger.
Story (Robert-Emile), sergent, du 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 21118 au recrutement de Rennes.
Suarès (René), caporal-chef, du 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1943, mle 2835 au recrutement d'Alger.
Thomas (Raymond), 2e classe, du C. O. M. A. M., classe 1939, mle 558, au recrutement d'Epinal.
Tschudy (Xavier-François), sergent du 42e R. I. F., classe 1934, mle 135 au recrutement de Colmar.
Vandamme (Maurice-Odil), 2e classe, du 15e R. A. D., classe 1937, mle 1634 au recrutement de Lille.
Vonarb (Charles), maréchal des logis, du bataillon de choc, classe 1938, mle 559 au recrutement de Colmar.
Willery (Fernand-Emile), 2e classe, du 3e régiment du génie, classe 1918, mle 3145 au recrutement de Béthune.

Décret du 19 juin 1950 portant approbation d'une élection à l'académie de marine.

Par décret en date du 19 juin 1950, est approuvée l'élection intervenue, le 27 janvier 1950, de M. Anduze-Faris (G.-E.-G.), en qualité de membre titulaire de la section de la marine marchande de l'Académie de marine.

Décret du 19 juin 1950 portant promotions (gendarmerie nationale).

Par décret en date du 19 juin 1950, sont promus à titre définitif;

ACTIVE

Gendarmerie nationale.

Au grade de lieutenant (promotions automatiques).

Les sous-lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1950.)

MM. Lavondes (Léon-Jean-Baptiste).
Carbonnier (Victor-François-Joseph).
Petit (Maurice-Georges).
Fontan (Joseph-Laurent).
Currat (Raoul-Lucien).
Vest (Pierre-Robert).
Berthelot (Jean-Félicien-Victor).
Pailler (Régis-Maurice-Marceau).
Verges (Gérard-Auguste).

Décret du 19 juin 1950 portant promotion (gendarmerie nationale et justice militaire).

Par décret en date du 19 juin 1950, sont promus à titre définitif;

ACTIVE

Gendarmerie nationale.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1950.)

Les lieutenants-colonels:

M. Berger (Mathieu), en remplacement de M. le colonel Bezanger, promu. — Maintenu.

M. Chambran (Louis-Ernest-Gabriel), en remplacement de M. le colonel Millot, retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs d'escadron:

M. Dailly (André-Georges-Henri), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Berger, promu. — Maintenu.

M. Vessereau (Fernand-Georges), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Chambran, promu. — Maintenu.

M. Rombach (Fernand-Edouard-Emile), en remplacement de M. le lieutenant-colonel Renard, retraité. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 30 juin 1950.)

(Reliquat du tableau de 1949.)

2e tour (choix). M. Hubert (Maurice-François), en remplacement de M. le chef d'escadron Dailly, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Duret (Robert-Albert-Léon), en remplacement de M. le chef d'escadron Le Dall, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Richard (Jacques-Maurice), en remplacement de M. le chef d'escadron Vessereau, promu. — Maintenu.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1950.)

Tableau de 1950.

1er tour (ancienneté). M. Bernier (Edmond-Raoul-Jean), en remplacement de M. le chef d'escadron Pavard, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Joussain (Pierre-Alphonse), en remplacement de M. le chef d'escadron Rombach, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Pannetrat (Henri-Etienne), en remplacement de M. le chef d'escadron Ventrillard, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Ruet (Basile-Auguste-Louis), en remplacement de M. le chef d'escadron Baujard, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Guiochon (Camille), en remplacement de M. le chef d'escadron Dellac, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Pommier (Nestor-Lucien), en remplacement de M. le chef d'escadron Moreau, retraité. — Maintenu.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1950.)

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Sanvoisin (Adrien-Maurice), en remplacement de M. le capitaine Hubert, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Fraehly (Paul-Ernest), en remplacement de M. le capitaine Guiochon, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Beau (Antoine-Gabriel), en remplacement de M. le capitaine Duret, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Pinet (René-Marcel), en remplacement de M. le capitaine Pommier, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Bouillard (Henri-Louis-Constant), en remplacement de M. le capitaine Richard, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). — M. Michel (Pierre-Joseph-Jules), en remplacement de M. le capitaine Fontaine, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Cabrol (Marcel-Henri), en remplacement de M. le capitaine Bernier, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Ribault (Roger-Abel), en remplacement de M. le capitaine Chipaux, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Boutonnet (Roger-Emile-Jean), en remplacement de M. le capitaine Joussain, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Bosch (Robert-Jacques), en remplacement de M. le capitaine Broustal, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Violain (Joseph-Marie-Julien), en remplacement de M. le capitaine Pannetrat, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Artus (Edgard-Antoine), en remplacement de M. le capitaine Cazaubon, rentraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Castagnet (Robert), en remplacement de M. le capitaine Ruet, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les sous-officiers:

MM. Lombard (François-Jean), Fajole (Jules-Ernest), Saudin (Pierre), Vergnole (Pierre-André), Hendoux (René), Richard (André-Marcel).

Service des justices militaires.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1950.)

CADRE DES OFFICIERS DE JUSTICE MILITAIRE

Au grade de colonel de justice militaire.

M. le lieutenant-colonel de justice militaire Kerautret (Robert-Noël), en remplacement du colonel de justice militaire Faure (Joseph-Emile), retraité. — Maintenu.

M. le lieutenant-colonel de justice militaire Belin (Raymond-Albert), en remplacement du colonel de justice militaire Poupard (Emmanuel-Joseph-René), retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel de justice militaire.

M. le commandant de justice militaire Gonnot (André), en remplacement du lieutenant-colonel de justice militaire Gros (Jean-Marius), retraité. — Maintenu.

M. le commandant de justice militaire Cornu (Fernand), en remplacement du lieutenant-colonel de justice militaire Jallut (Etienne-Joseph), promu. — Maintenu.

Au grade de commandant de justice militaire.

M. le capitaine de justice militaire Rosbert (Henri), en remplacement du commandant de justice militaire Bourely (René-Henri), promu. — Maintenu.

CADRE DES OFFICIERS GREFFIERS

Au grade de capitaine greffier.

M. le lieutenant-greffier Duclaux (Henri-Charles-Nicolas), 3e tour choix, en remplacement du capitaine greffier Cousin (Lucien-Charles-Victorin), retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant greffier.

M. l'adjudant-chef commis greffier Duffet (Albert-Raphaël-Victor). — Maintenu.

Décret du 19 juin 1950 portant nomination et promotion d'un élève de l'école du service de santé militaire.

Par décret en date du 19 juin 1950, l'élève de l'école du service de santé militaire Prévost (Jean-Jacques-Paul-Léon), reçu docteur en médecine le 3 mai 1950, est nommé au grade de médecin sous-lieutenant de l'armée active à dater du 4 mai 1950.

Le médecin sous-lieutenant Prévost prend rang dans son grade à compter du 31 décembre 1946 et est promu au grade de médecin lieutenant, pour prendre rang à compter du 31 décembre 1948.

Ces prises de rang ne donneront pas lieu à rappel de solde.

Décret du 19 juin 1950 portant nomination dans le cadre des officiers de réserve de la gendarmerie nationale d'un officier de réserve d'infanterie.

Par décret en date du 19 juin 1950, est nommé dans le cadre des officiers de réserve de la gendarmerie nationale au grade de lieutenant, pour prendre rang du 30 juillet 1936, M. le lieutenant de réserve d'infanterie Baures (Marie-Raymond-Guy), de la subdivision de Versailles.

Décret du 19 juin 1950 portant régularisation de la situation administrative d'un officier de réserve.

Par décret en date du 19 juin 1950, l'article 2 du décret du 27 septembre 1946, portant acceptation d'offre de démission et nomination dans le cadre des officiers de réserve de M. le sous-lieutenant de cavalerie Le Bot (Jean-François-Marie), est annulé et remplacé par le suivant:

« *Art.* 2. — Cet officier est réintégré dans son ancien grade de lieutenant de réserve d'administration du service de santé (rang du 25 septembre 1945) et admis, avec son ancienneté, par voie de changement d'arme, dans le cadre des officiers de réserve de l'arme blindée et cavalerie ».

Décret du 19 juin 1950 portant radiation d'officiers de réserve du service des poudres (extrême limite d'âge).

Par décret en date du 19 juin 1950, sont ou seront rayés des cadres de réserve du service des poudres, les officiers de réserve atteints par l'extrême limite d'âge de leur grade dont les noms suivent:

MM.

Flamens (Raymond-Bernard-Joseph-Pierre-Albert), ingénieur chimiste de 1re classe du service des poudres de réserve, à compter du 12 janvier 1950.

Gauthier (Louis-Charles), ingénieur en chef des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 4 juin 1949.

Courbis (Jean-Augustin), ingénieur principal des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 7 janvier 1950.

Touchebeuf (Louis), ingénieur de 1re classe des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 14 février 1950.

Blondel (Adolphe-Paul-Jules), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 17 janvier 1950.

Laurens (Joseph-Albert-Fulcrant-Hippolyte), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 10 mars 1950.

Moerlen (Yvan), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 10 avril 1950.

Payen (Appolinaire-François), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 3 avril 1950.

Bastelica (Jacques-Baptiste), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 24 juin 1950.

De Brisson de Laroche (Charles-Ernest-Marie-Joseph), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie de réserve, à compter du 26 mars 1950.

Bourgoin (Jean-François), adjoint administratif en chef du service des poudres de reserve, à compter du 25 octobre 1949.

François (Georges-Alexis), adjoint administratif de 2e classe du service des poudres de réserve, à compter du 26 mai 1950.

Décret du 19 juin 1950 portant attribution de commandements.

Par décret en date du 19 juin 1950, les officiers désignés ci-après, sont nommés aux commandements suivants:

A. — BATIMENTS DE SURFACE

I. — *Capitaine de vaisseau.*

M. Ballande (J.-L.-A.), de la 2e division légère.

II. — *Capitaines de frégate.*

MM. Richard (R.-H.-G.), du *Tourville* et de l'école des élèves aspirants de réserve.
Recher (J.-J.), du *Béarn*.
Malroux (L.-J.-Ph.), du croiseur léger *Fantasque*.
Chazereau (L.-P.-L.), du croiseur léger *Kléber*.
Cagne (C.-J.-E.), de la frégate *Escarmouche*.
Le Dantec (L.-F.-L.), du destroyer d'escorte *Sénégalais*.
Mangin d'Ouince (G.-M.-L.), de la frégate *Surprise*.
d'Hennezel (C.-L.), de la frégate météorologique *Le Brix*.
Dufay (B.-J.-M.), de l'aviso hydrographe *Beautemps-Beaupré*.
Gaussot (J.-M.-J.-P.), de l'aviso de 2e classe *Bisson* et de l'école de pilotage des Côtes de l'Atlantique.
Riou (R.-J.-C.), de la flottille du Rhin.
Aubin (R.-A.-J.), du groupe de dragage d'Indochine.

III. — *Capitaines de corvette.*

MM. Crepet (G.-R.-C.-M.), du destroyer d'escorte *Marocain*.
Sicard (E.-E.-M.-A.), du torpilleur *Lorrain*.
Winter (G.-G.-G.), de l'aviso de 2e classe *Commandant Delage*.
Aubin (J.-M.-G.-F.), de l'aviso de 2e classe *Amyot d'Inville*.
Gefrin (Y.-M.-J.-L.), de l'aviso de 2e classe *La Moqueuse*.
Chevalier (M.-H.-M.), de l'aviso dragueur *Somme*.
Pouzault (C.-L.-J.), du transport pétrolier *La Charente*.
Castro (J.-A.), du pétrolier *Elorn*.
Cornec (J.-L.-F.), du pétrolier *Var*.
Carsin (J.-M.-J.), de la division navale d'assaut n° 4.
Bossuet (A.-F.-G.), de la division navale d'assaut n° 6.
Tournyol du Clos (A.-M.-A.), de la division navale d'assaut n° 8.

IV. — *Lieutenants de vaisseau.*

MM. Moley (M.-J.-M.-E.), de la 33e division de dragueurs et de la *Jonquille*
Halley (P.-M.-F.-A.), du garde-côtes *Phnom-Penh*.
Dubois (J.-A.-R.), du garde-côtes *Hué*.
Devin (J.-C.-G.), du garde-côtes *Luang-Prabang*.
Simon (J.-M.-A.), du dragueur *Belladone*.
de Lorgeril (J.-M.-B.-H.), du dragueur *Aubépine*.
Largenton (G.-C.-C.), du dragueur *Jasmin*.

B. — AÉRONAUTIQUE

1. — *Capitaine de vaisseau.*

M. Mornu (L.-F.-A.), de l'aéronautique navale de la IIIe région.

II. — *Capitaines de corvette.*

MM. Lemercier (M.-R.), de la base aéronautique navale de Saint-Mandrier.
Kerros (P.-M.), de la base aéronautique navale des Mureaux.
Clavel (F.-F.-M.), de la base aéronautique navale d'Agadir.

III. — *Lieutenants de vaisseau.*

MM. Schloesing (J.-D.-F.), de l'escadrille 12 F.
Bourrague (J.-C.), de l'escadrille 9 F.
Pierlot (A.-E.), de l'escadrille 33 S.
Arnaud (J.-E.), de l'escadrille 11 S.
Banuls (E.-F.-J.), de l'escadrille 55 S.
Poujol de Molliens (H.-M.-J.-L.), de l'escadrille 9 S.

Décret du 19 juin 1950 portant promotions ou nominations dans le cadre actif (officiers de marine, ingénieurs mécaniciens et officiers des équipages).

Par décret en date du 19 juin 1950, sont promus ou nommés dans le cadre actif:

A. — **Corps des officiers de marine.**

Au grade de capitaine de vaisseau.

Les capitaines de frégate dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

M. Gauthier (Louis-Charles), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Quatrefages, admis à la retraite.

M. Serin (Jean-Gustave-Charles-Jacques), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Quedec, admis à la retraite.

M. Robillard (André-Pierre-Marie), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Delattre, admis à la retraite.

M. Jacquinot de Presle (Martial-Amable-Georges), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Rosset, nommé contre-amiral.

M. Querat (Maurice-Gabriel), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Lehagre, nommé contre-amiral.

M. Cardin (Joseph-Marie-Gaston), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau Plante, admis à la retraite.

Au grade de capitaine de frégate.

Les capitaines de corvette dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

M. Chappellet (Fernand-Etienne), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de frégate Jouslin, précédemment promu.

M. Goua (André-Joseph), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de frégat Branellec, admis à la retraite.

M. Berthelot (Jean-Marie-Joseph), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de frégate Pillet, admis à la retraite.

M. Lafforgue (René-Charles), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de frégat Frayssinhes, admis à la retraite.

M. Launay (Jean-Louis), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de frégate Bazin, admis à la retraite.

M. Mazoyer (Pierre-Henri), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de frégate Seguin, admis à la retraite.

M. Jourdain (Pierre-Paul-Albert), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de frégate Lavole, admis à la retraite.

M. Combe (Fernand-Marie-Etienne-Paul), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de frégate Verdet, admis à la retraite.

M. Lanxade (Pierre-Marie), du port de Rochefort, en remplacement de M. le capitaine de frégate Gauthier, promu.

M. Cloarec (André), du port de Brest, en remplacement de M. le capitaine de frégate Serin, promu.

M. de Bazelaire (Marie-Yves), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de frégate Robillard, promu.

Au grade de capitaine de corvette.

Les lieutenants de vaisseau dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

2e tour (choix). M. Cazalis de Fondouce (Paul-Eugène-Jean), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Verdet, précédemment promu.

(A compter du 2 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Bordeaux (Jacques-Paul-Marie), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Molenat, précédemment promu.

2e tour (choix). M. Guen (Claude-Lucien-Paul), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Hello, précédemment promu.

(A compter du 3 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Guillerme (Olivier-Paul-Joseph), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Arnoux de Pirey, précédemment promu.

2e tour (choix). M. Dubessey de Contenson (Louis-Jean-Guy), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Gardies, placé en « mission hors cadres ».

(A compter du 4 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Chopard (Robert), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Chappellet, promu.

2e tour (choix). M. Goullet de Rugy (Robert-Armand-François), du port de Rochefort, en remplacement de M. le capitaine de corvette Goua, promu.

(A compter du 5 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Guyot (Marc-Paul-Marie), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Berthelot, promu.

2e tour (choix). M. Dumonte (Anthelme-Etienne-Fernand), du port de Rochefort, en remplacement de M. le capitaine de corvette Laforgue, promu.

(A compter du 6 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Plantec (Jean), du port de Brest, en remplacement de M. le capitaine de corvette Launay, promu.

2e tour (choix). M. Teisserenc (Michel-Marie-Fulcran-Pierre-Emmanuel), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le capitaine de corvette Mazoyer, promu.

(A compter du 7 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Trémolières (Jean), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de corvette Jourdain, promu.

2e tour (choix). M. Chatel (Robert-Auguste-André-Marie), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de corvette Combe, promu.

(A compter du 8 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Delteil (Louis-Marie-Antoine), du port de Toulon, en remplacement de M. le capitaine de corvette Lanxade, promu.

2e tour (choix). M. Grosjean (Henri-André-Emile), du port de Lorient, en remplacement de M. le capitaine de corvette Cloarec, promu.

(A compter du 9 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. d'Antin Tournier de Vaillac (Marie-Paul-Louis-Gérard), du port de Rochefort, en remplacement de M. le capitaine de corvette de Bazelaire, promu.

Au grade de lieutenant de vaisseau.

Les enseignes de vaisseau de 1re classe dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

3e tour (choix). M. Le Bail (Maurice-Eugène-François), du port de Brest, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Pistre, précédemment promu.

(A compter du 2 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Blondel (Jean-Marie-Raymond), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau des Prez de La Morlais, précédemment promu.

2e tour (ancienneté). M. Besnault (René-Ernest-Alfred), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Lelong, précédemment promu.

3e tour (choix). M. Coindreau (Michel-Marie-Georges), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Bazin, précédemment promu.

(A compter du 3 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. de Rouge (Alfred-Marie-Emmanuel-Etienne), du port de Lorient, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Lucas, précédemment promu.

2e tour (ancienneté). M. Gillet (Roger-Marie-Charlot), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Lambert, précédemment promu.

3e tour (choix). M. Hemery (Christian-Gabriel-Jean), du port de Bizerte, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Collinot, précédemment promu.

(A compter du 4 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Barthélemy (Jean), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Guéritaud, précédemment promu.

2e tour (ancienneté). M. Sautot (Jacques-Georges), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Altairac, précédemment promu.

3e tour (choix). M. Paoli (Jean-René), du port de Bizerte, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Chauvin, précédemment promu

(A compter du 5 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Thuille (Jean-Louis), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Risler, précédemment promu.

2e tour (ancienneté). M. Bexon (François-Georges-Gabriel), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Lorgnier, placé en congé sans solde et hors cadres.

3e tour (choix). M. Roumain de la Touche (François-Maxime-Amédée), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Faure, placé en mission hors cadres.

(A compter du 6 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Wattel (Edmond-Henri), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Rouzaud, placé en mission hors cadres.

2e tour (ancienneté). M. Davidsard (Marie-Louis-René-Christian), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Cazalis de Fondouce, promu.

3e tour (choix). M. Valelot (Jacques-Marie-Nicolas-Marc), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Bordeaux, promu.

(A compter du 7 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Fossey (Roger-Eugène-Jules), du port de Charbourg, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Guen, promu.

2e tour (ancienneté). M. Wilvoet (Everhard-Léon), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Guillerme, promu.

3e tour (choix). M. Prange (Guy-Claude), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Dubessey de Contenson, promu.

(A compter du 8 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Ligot (André-Antoine), du port de Cherbourg, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Chopard, promu.

2e tour (ancienneté). M. Lasserre (Georges-Paul-Marcel), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Goullet de Rugy, promu.

3e tour (choix). M. Vila (Jacques-Marie-Joseph), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Guyot, promu.

(A compter du 9 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Thierry (Jacques-Alfred-Georges), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Dumonte, promu.

2e tour (ancienneté). M. Le Coniac de La Longrays (Armel-Paul-Eugène-Marie), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Plantec, promu.

3e tour (choix). M. Rigaud (Jean-Marie-Pierre), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Teisserenc, promu.

(A compter du 10 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Martin (Georges-Marcel), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Trémolières, promu.

2e tour (ancienneté). M. Despretz (Stéphane-Jean-Marie-Eustache), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Chatel, promu.

3e tour (choix), M. Villecourt (Jean-Henri-Marie), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Delteil, promu.

(A compter du 11 juillet 1950.)

1er tour, (ancienneté). M. Perrot (Jacques-Marie-Georges-René), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Grosjean, promu.

2e tour (ancienneté). M. Le Borgne (Guy-Pierre), du port de Toulon, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau d'Antin Tournier de Vaillac, promu.

B. — **Corps des ingénieurs mécaniciens.**

Au grade d'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe.

Les ingénieurs mécaniciens principaux dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

M. Fiacre (Jean-Marius), du port de Toulon, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe Morvan, admis à la retraite.

M. Doyen (Pascal-René-André), du port de Cherbourg, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe Le Gall, admis à la retraite.

Au grade d'ingénieur mécanicien principal.

Les ingénieurs mécaniciens de 1re classe dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

M. Thenin (René-Charles), du port de Cherbourg, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien Le Gall, précédemment promu.

2e tour (choix), M. Chirac (Noël-Pierre), du port de Cherbourg, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien principal Cassoly, précédemment promu.

Au grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe.

Les ingénieurs mécaniciens de 2e classe dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

2e tour (choix). M. Le Pipec (Clément-Louis-Marie), du port de Toulon, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien de 1re classe Massard, démissionnaire.

1er tour (ancienneté). M. Palliol (Sylvain-Jean), du port de Toulon, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien de 1re classe Payn, admis à la retraite.

2e tour (ancienneté). M. Garret (Jean-Louis), du port de Toulon, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien de 1re classe Cordier, démissionnaire.

3e tour (choix). M. Schoenauer (Georges-Gaston), du port de Toulon, en remplacement de M. l'ingénieur de 1re classe Sagui, précédemment promu.

1er tour (ancienneté). M. Charles (Lucien-Jules-Paul-Henri), du port de Toulon, en remplacement de M. l'ingénieur mécanicien de 1re classe Berguit, précédemment promu.

C. — **Corps des officiers des équipages de la flotte.**

Au grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte.

Les officiers de 2e classe des équipages de la flotte dont les noms suivent:

(A compter du 1er juillet 1950.)

2e tour (choix). M. Rio (Prosper-Joseph-René), du port de Brest (radiotélég.), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Prades, admis à la retraite.

(A compter du 2 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Foucher (Alphonse-René-Lucien), du port de Brest (fusilier), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Le Baron, admis à la retraite.

2e tour (choix). M. Boschat (Joseph-Jules-François), du port de Brest (timonier), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Gourvennec, admis à la retraite.

(A compter du 3 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Bardin (Lucien-Marie-Albert), du port de Cherbourg (canonnier), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Lesvenan, admis à la retraite.

2e tour (choix). M. Soust (Roger-Charles-Léon), du port de Toulon (mécanicien), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Gibert, admis à la retraite.

(A compter du 4 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Le Fur (Jean-Marie), du port de Brest (fourrier), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Ollivier, admis à la retraite.

2e tour (choix). M. Michel (Marcel-Charles-Roger), du port de Cherbourg (pilote aéro), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Le Fustec, admis à la retraite.

(A compter du 5 juillet 1950.)

1er tour (ancienneté). M. Rebour (Emmanuel-Jean-François-Marie), du port de Cherbourg (radiotélégraphiste), en remplacement de M. l'officier de 1re classe des équipages Laion, admis à la retraite.

Au grade d'officier de 2e classe des équipages de la flotte.

(A compter du 1er juillet 1950.)

Le maître principal électricien Marzin (Clot-Marie), mle 135683 2, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Jarnot, précédemment promu.

Le maître principal torpilleur Le Moal (Jean-Marie), mle 3122 26 11, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Jeannu, précédemment promu.

Le maître principal mécanicien Hillion (Jean), mle 1090 25 11, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Le Nancelot, précédemment promu.

Le maître principal fusilier Ely (Louis), mle 3177 B 29, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Le Guillou, précédemment promu.

Le maître principal mécanicien moteur d'avion Heurfin (Jean-Albert), mle 27 B 31, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Launay, précédemment promu.

Le premier maître timonier Berthele (Michel-Yves-Marie), mle 2163 27 2, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Rousteau, précédemment promu.

Le premier maître mécanicien Gueffier (André-René-Joseph-Victor), mle 22003 4, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Urien, précédemment promu.

Le premier maître canonnier Jost (François-Joseph), mle 67 C 31, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Saguer, précédemment promu.

Le premier maître fourrier Liebaud (Roger-Félix-Jean-Marie), mle 1709 T 29, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Cleguer, précédemment promu.

Le premier maître de manœuvre André (Joseph-Yves-Marie), mle 2512 B 32, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Faou, admis à la retraite.

Le premier maître mécanicien Saves (Jean), mle 1151 R 28, en remplacement de M. l'officier de 2e classe des équipages Queau, admis à la retraite.

Décret du 19 juin 1950 portant promotions dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 19 juin 1950, sont promus dans la réserve de l'armée de mer:

A. — **Corps des officiers de marine.**

Au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe de réserve.

(A compter du 1er juillet 1950.)

Les enseignes de vaisseau de 2e classe de réserve:

MM. Allard (Henri-François), du port de Cherbourg.
Tabournel (Yves-Raymond-Pierre), du port de Cherbourg.
Cheere (Robert-Louis-François), du port de Lorient.
Lostanien (Pierre), du port de Brest.
Guivarch (René-Marie), du port de Brest.
Lavier (Raymond-Constant), du port de Cherbourg.
Noble (Marcel-José-Elio), du port de Toulon.
de Boigne (Charles-Marie-Sigismond), du port de Cherbourg.
Martin (Henri-André), du port de Cherbourg.
Gaillard (Louis-André), du port de Toulon.
Monty (Bernard-Jean-Eugène), du port de Cherbourg.
de Rohan-Chabot (Charles-Maurice), du port de Cherbourg.
Caplain (Gabriel-Francis-Rodolphe), du port de Cherbourg.
Palmier (Robert-Marius-Victor), du port de Toulon.
Pascal (Rémy-Daniel-Henri), du port de Bizerte.
Sergent (André-Albert), du port de Bizerte.
Feraut (Alain-Marcel-Paul), du port de Bizerte.
Lebègue (Henri), du port de Toulon.
Vaillant (Jean-Michel-Joseph), du port de Toulon.
Pujol (Jean-Camille), du port de Toulon.
Corlay (André-Julien-Jean), du port de Brest.
Le Bouder (Jean), du port de Brest.
Kervhuel (Georges-Eugène), du port de Brest.
Babin (Pierre-Roger), du port de Rochefort.
Helou (François), du port de Brest.
Konrad (Bernard), du port de Toulon.
Rioual (Jean-François), du port de Brest.
Billard (Pierre-Marcel-Paul), du port de Cherbourg.
Capdeville (Paul-Marie-Eugène), du port de Rochefort.
Cavalier (Marcel-René-Victor-Raoul), du port de Cherbourg.
Mériadec (Yves), du port de Brest.
Morvan (Henri), du port de Brest.
Jaubert (Paul-Charles-Félix), du port de Cherbourg
Helaine (Jean-Max-René), du port de Toulon.
Dupasquier (Bernard-Jacques), du port de Toulon.
Despaux (Albert-Claude), du port de Bizerte.
Haren (Henri-Louis), du port de Bizerte.
Giraud (Jacques-René-Guy), du port de Cherbourg.
Rousset (Louis-André), du port de Toulon.
Baratelli (Paul-Joseph), du port de Toulon.
Cozic (Pierre-Hubert), du port de Cherbourg.
Grena (Yvon-Vincent), du port de Bizerte.
Gys (Bernard-Raoul-René), du port de Cherbourg.
Joly (Jean-Marc-Bertrand), du port de Cherbourg.
Le Pouliches (Roger-Yves), du port de Cherbourg.
Teynie (Yves-Bernard), du port de Rochefort.
Thiry (Bernard-Marie-Eugène), du port de Toulon.
Hamon (Pierre-Emile-Paul-Marie), du port de Toulon.

(A compter du 2 juillet 1950.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve Delbourg (Michel-Jean-Marie), du port de Toulon.

(A compter du 7 juillet 1950.)

M. l'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve Daudibertières (Léon-Ernest), du port de Toulon.

B. — **Corps des ingénieurs mécaniciens.**

Au grade d'ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve.

(A compter du 15 juillet 1950.)

Les ingénieurs mécaniciens de 3e classe de réserve:

MM. Ruhier (Marcel-Lucien-Auguste), du port de Cherbourg.
Fauconnier (André-Julien-Léon)), du port de Toulon.

Le décret du 22 avril 1950 portant promotion au grade d'ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve à compter du 1er mai 1950 est annulé en ce qui concerne M. l'ingénieur mécanicien de 3e classe de réserve Boitel (Maurice-Jacques), du port de Toulon.

M. l'ingénieur mécanicien de 3e classe de réserve Boitel (Maurice-Jacques), du port de Toulon, est promu ingénieur mécanicien de 2e classe de réserve pour compter du 2 août 1949.

Décret du 19 juin 1950 portant promotions dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret du 19 juin 1950, sont promus dans la réserve de l'armée de mer pour compter du 1er juillet 1950:

A. — **Corps des officiers de marine.**

Au grade de capitaine de vaisseau de réserve.

Les capitaines de frégate de réserve:

MM. Vétillard (Jean-Jacques-André), du port de Toulon.
Blayo (Charles), du port de Lorient.

Au grade de capitaine de frégate de réserve.

Les capitaines de corvette de réserve:

MM. Pergeaux (André-Pierre), du port de Cherbourg.
de Cornulier Lucinière (Paul-Albert-Christian), du port de Lorient.
Warogne (Robert-Pierre), du port de Rochefort.
Mangematin (Claude-Henri), du port de Cherbourg.

Au grade de capitaine de corvette de réserve.

Les lieutenants de vaisseau de réserve:

MM. Poirrier (André-Marie-Camille), du port de Toulon.
de Broc (Marie-Anne-Charles), du port de Brest.
Bricard (Serge-René-Gabriel), du port de Cherbourg.
Guilibert Gaulier de Lalausière (Jean-René-Louis-Marie-Félix), du port de Toulon.
Thomas de Castelnau (Pierre-Gaëtan-Jacques), du port de Cherbourg.
André (Marcel-Jean-Marius), du port de Toulon.
Cochet (Robert-Jacques), du port de Toulon.
Raith (Marcel-Georges-Louis), du port de Cherbourg.

Au grade de lieutenant de vaisseau de réserve.

Les enseignes de vaisseau de 1re classe de réserve:

MM. Leray (Henri-Louis-Marie), du port de Lorient.
Dumont (Aimé-Honoré), du port de Toulon.
Barthélemy (Jean-Prosper), du port de Toulon.
Ranchère (André-Albert), du port de Cherbourg.
Richard (Henri-Guillaume-Ange), du port de Brest.
Gouinguenet (Georges-Jean-Marie), du port de Brest.
Chupin (Pierre-Georges-Aimé), du port de Lorient.
Kerjean (Jean-Louis), du port de Brest.
Peythieux (Albert-Emile), du port de Toulon.
Depagne (Jean-Marie-Louis-Désiré), du port de Brest.
Vaulpre (Charles), du port de Toulon.
Berlin (Maurice-Charles-Stanislas), du port de Toulon.
Briand (Joseph-François-Eugène), du port de Brest.
Patacy (Pierre), du port de Lorient.
Lerat (Albert-Félix), du port de Cherbourg.
Olmi (Henri-Louis-Lucien), du port de Rochefort.
Robin (Henri-Claudius), de port de Toulon.
Peyrusse (Georges-Emmanuel), du port de Toulon.
Villatte de Penfeilhoux (Emmanuel-Jean-Jules), du port de Toulon.
Loubatière (Jean-Louis-Marie), du port de Toulon.
Le Roux (Henri-François), du port de Cherbourg.
Le Berre (René-François-Alphonse), du port de Cherbourg.
Doury (André-Lucien), du port de Toulon.
Blanchard de La Buharaye (Christian-Louis-Marie-Joseph), du port de Lorient.
Bonnafoux (Xavier-Albert-Louis), du port de Toulon.
Orlandi (Paul-Joseph-Ambroise), du port de Toulon.
Gaillard (Charles-Henri), du port de Cherbourg.
Esseau (Joseph-Victor-Marie), du port de Cherbourg.
Gary (Henri-Jean), du port de Rochefort.
Ragault (André-Louis-René), du port de Cherbourg.
Illus (Joseph-Louis-Alexandre-Marie), du port de Toulon.
Vial (Paul-Emmanuel-Elie), du port de Toulon.
Vincent (Henri-Georges-Marie), du port de Cherbourg.
Le Poulain (Lucien-Jean-Joseph), du port de Cherbourg.
Collin (Francis-Ange-Marie), du port de Brest.
Giorgetti (Martin-Antoine-François), du port de Toulon.
Legrand (André-Charles-Armand), du port de Cherbourg.
Jacquet (Marcel), du port de Toulon.
Mairey (Robert-Emile-Xavier), du port de Toulon.
Legouet (Roger-Louis-Stanislas-Hippolyte), du port de Cherbourg.
Pecout (Marcel-Charles-Albert-Gaston), du port de Toulon.
Desmazières (Jean), du port de Cherbourg.
Allainmat (Louis), du port de Cherbourg.
Miliot (Georges-Robert), du port de Toulon.
Bonnet (Georges-Joseph-Clément), du port de Cherbourg.

B. — **Corps des ingénieurs mécaniciens.**

Au grade d'ingénieur mécanicien en chef de 1re classe de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe de réserve Faux (Raoul), du port de Toulon.

Au grade d'ingénieur mécanicien en chef de 2e classe de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien principal de réserve Coustali (Jean), du port de Rochefort.

Au grade d'ingénieur mécanicien principal de réserve.

Les ingénieurs mécaniciens de 1re classe de réserve:

MM. Denel (Jean-Marie-Louis-René), du port de Cherbourg.
Hesse (Robert-Jules), du port de Toulon.

Au grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve.

Les ingénieurs mécaniciens de 2e classe de réserve:

MM. Finochi (Albert), du port de Toulon.
Devaux (Lucien-Marius-Alfred), du port de Toulon.
Roux (Jean-Jacques-Georges), du port de Toulon.
Blanchard (Henri-Edmond), du port de Toulon.
Manivet (Georges-Hippolyte-Claude), du port de Toulon.
Michel (Jean-Pierre-François), du port de Toulon.
Moniotte (Pierre-Pascal-Honoré), du port de Toulon.

C. — **Corps des officiers des équipages de la flotte.**

Au grade d'officier en chef des équipages de la flotte de réserve.

M. l'officier principal des équipages de la flotte de réserve Ollivier (Yves), canonnier, du port de Brest.

Au grade d'officier principal des équipages de la flotte de réserve.

Les officiers de 1re classe des équipages de la flotte de réserve:

MM. Maury (François-Roger-Joseph), radio, du port de Brest.
Morvan (Pierre-René), fourrier, du port de Brest.

Au grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve.

Les officiers de 2e classe des équipages de la flotte de réserve:

MM. Gourmelon (Jean), fourrier, du port de Brest.
Hulin (René), radio, du port de Lorient.
Trochon (Marcel-Auguste), manœuvre, du port de Bizerte.
Lolivier (Gaston-Georges), pilote aéro, du port de Brest.
Sanquer (François-Marie), hydrographe, du port de Brest.
Yziquel (Louis), fourrier, du port de Lorient.

D. — **Corps des officiers de réserve interprètes et du chiffre.**

Au grade d'officier de réserve interprète et du chiffre de 1re classe.

Les officiers de réserve interprètes et du chiffre de 2e classe:

MM. Marcotte de Sainte-Marie (Christian), du port de Cherbourg.
Paquet (Robert-Emile), du port de Toulon.
Dumas (Lucien-Henri), du port de Cherbourg.

Décret du 19 juin 1950 portant nominations dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 19 juin 1950, sont nommés dans la réserve de l'armée de mer pour compter de la date de leur radiation des contrôles :

A. — **Corps des officiers de marine.**

Au grade de capitaine de vaisseau de réserve.

M. le capitaine de vaisseau en retraite Plante (Jean-Camille), du port de Toulon.

Au grade de capitaine de frégate de réserve.

Les capitaines de frégate en retraite :

MM. Bazin (Henri-Marie-Pierre), du port de Cherbourg.
Branellec (Paul-Victor), du port de Brest.
Frayssinhes (Pierre-Eugène), du port de Rochefort.
Ollive (Robert-Bernard-Alphonse-Marie), du port de Toulon.
Pillet (Marcel-Emile-Paul), du port de Toulon.
Seguin (Pierre-Marie-Jean), du port de Rochefort.
Verdet (Marie-Marcel-François), du port de Brest.

B. — **Corps des ingénieurs mécaniciens.**

Au grade d'ingénieur mécanicien principal de réserve.

M. l'ingénieur mécanicien principal en retraite Marcellin (Gervais-Philippe-Roger), du port de Lorient.

C. — **Corps des officiers des équipages de la flotte.**

Au grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve.

MM. les officiers de 1re classe des équipages de la flotte en retraite:

MM. Lafon (Eugène-Raoul), du port de Toulon.
Le Fustec (Léonard), du port de Brest.

Décret du 19 juin 1950 portant promotions dans le corps des ingénieurs militaires des travaux de l'air.

Par décret en date du 19 juin 1950, sont promus dans le corps des ingénieurs militaires des travaux de l'air:

Au grade d'ingénieur en chef des travaux de l'air.

(Pour compter du 1er mars 1950.)

M. l'ingénieur principal des travaux de l'air Pris (R.-C.), en remplacement de M. l'ingénieur en chef des travaux de l'air Landwerlin, placé en congé du personnel navigant.

(Pour compter du 1er avril 1950.)

M. l'ingénieur principal des travaux de l'air Mazure (M.-P.-V.), en remplacement de M. l'ingénieur en chef des travaux de l'air Papillon, admis à la retraite.

Au grade d'ingénieur principal des travaux de l'air.

(Pour compter du 1er avril 1950.)

Les ingénieurs de 1re classe des travaux de l'air:

M. Chombard (P.-A.), en remplacement de M. l'ingénieur principal des travaux de l'air Pris, promu.

M. Lafouasse (P.-L.), en remplacement de M. l'ingénieur principal des travaux de l'air Mazure, promu.

Au grade d'ingénieur de 1re classe des travaux de l'air.

(Pour compter du 1er avril 1950.)

M. l'ingénieur de 2e classe des travaux de l'air Troadec (P.), en remplacement de M. l'ingénieur de 1re classe des travaux de l'air Chombard, promu.

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales et des sous-officiers des troupes métropolitaines affectés dans des unités coloniales outre-mer.

Modificatif au *Journal officiel* du 6 avril 1950:

Sous-officiers, européens, artillerie, pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs, non de carrière, rayer: « 30 David (Marcel) (titre exceptionnel), T.C. ».

Services généraux et particuliers de l'armée, service des matériels et bâtiments coloniaux, pour le grade de maréchal des logis-major, les maréchaux des logis chefs, non de carrière, entre: » 31 Lefebvre (Robert) » et « 32 Oberhauser (Victor-Pierre) », mettre: « 31 *bis* David (Marcel) (titre exceptionnel) ».

(Le reste sans changement.)

Liste d'admission à l'école supérieure de guerre en 1950.

(Quatrième promotion.)

I. — Le nombre des officiers admis à l'école supérieure de guerre à la suite du concours de 1950 a été fixé à quarante par décision ministérielle n° 5849 EMFA/G/3-E. du 16 juin 1950.

En conséquence, les officiers dont les noms suivent, classés par arme et par ordre alphabétique, sont déclarés admis:

Infanterie.

MM. Brossolet (Pierre), capitaine.
de Corta (Renaud-Marie-René), chef de bataillon.
Debarnot (Maximilien-Marie-Philibert-Antoine), chef de bataillon.
Frison (Jean-Georges-Jacques), chef de bataillon.
Goubard (Pierre-Julien-Paul), capitaine.
Goujon (Pierre-Louis-Jean), chef de bataillon.
de Jacquelot de Bois-Rouvray (Maurice-Marie-Charles), capitaine.
Kretz (Jean-Paul), chef de bataillon.
de Lassus-Saint-Geniès (Jean-Pierre), chef de bataillon.
Pin (François-Louis-Damien), chef de bataillon.
Proudhom (Roger-Georges-Jean), capitaine.
Rollin (Pierre), capitaine.
Rubillon du Lattay (Henri-Paul-Marie), chef de bataillon
Sellenet (Jean-Gustave-Pierre-Camille-Marie), capitaine.

Arme blindée et cavalerie.

MM. Arnoux de Maison Rouge (Marie-Gilbert-Bernard), lieutenant-colonel.
Dumont (René-Louis), capitaine.
Lefèvre (Georges-Auguste-Frédéric), capitaine.
de Roquemaurel (Jean-Marie-François-Bernard), capitaine.
Valat-Morlo (Pierre-Marie-Paul), chef d'escadrons.

Artillerie.

MM. Aublet (Robert-André-Marie), capitaine.
Baju (Robert-Marie-Albert), chef d'escadron.
Barbier (Jean-Maurice), chef d'escadron.
Beugnet (Gaston-Jean), chef d'escadron.
de Cointet de Fillain (Jean-Noël), chef d'escadron.
de Fleurian (André-Jean-Ode), capitaine.
Hennequin (Jean-Albert-Charles), capitaine.
Le Roy (Maurice-Emile), chef d'escadron.
Nalet (René-Georges), chef d'escadron.
du Pouget de Nadaillac (Bertrand-Sigismond-Prosper), chef d'escadron.
Valentin (François-Marcel-Jacques), chef d'escadron.

Génie.

M. Hublot (Emmanuel-Alix-Ernest), chef de bataillon.

Transmissions.

MM. Blondé (Louis-Paul-Isaïe), lieutenant-colonel.
Pledagnel (Clément-Henri), capitaine.

Matériel.

M. de Benoist de Gentissart (Pierre Marie-Isidore), commandant.

Infanterie coloniale.

MM. Fonde (Julien-Roger-Jean-Pierre), lieutenant-colonel.
Golfier (Raymond), chef de bataillon.
Lecuyer (Jacques-Alphonse-Léon), chef de bataillon.
Rocaboy (Joseph-Marie-Albert), chef de bataillon.

Artillerie coloniale.

MM. Guaydier (Alphonse-Jean-Marie), chef d'escadron.
Trocmé (Philippe-Eugène-André), chef d'escadron.

II. — Ces officiers seront mis en route par leur corps sur l'école d'application des transmissions à Montargis, où ils devront se présenter le lundi 26 juin 1950, avant neuf heures trente, munis:

a) D'un ordre de mission modèle 11 *bis* donnant droit aux indemnités de déplacement sur le trajet de leur garnison à Montargis payables par leur corps ou intendance d'origine;

b) D'un certificat de leur chef de corps précisant leur grade, échelle de solde et situation de famille, en vue du payement des prestations familiales en zone française d'occupation en Allemagne.

A partir de leur arrivée à l'école d'application des transmissions et jusqu'au 30 septembre inclus, ils seront détachés de leurs corps et pris en charge, au point de vue indemnités de déplacement, par le groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.

Ils seront affectés à l'école supérieure de guerre à la date du 1er octobre 1950.

Liste des candidats admis à prendre part au concours d'entrée à l'école d'administration de la marine, les 27 et 28 juin 1950 (école formant les officiers d'administration de la marine).

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 juin 1950: page 6171, 1re colonne, 1re ligne, au lieu de: « Courlet (Jean) », lire: « Gourlet (Jean) »; 62e ligne, au lieu de: « Canot (Eugène) », lire: « Cabot (Eugène) »; 64e ligne, au lieu de: « Printems (Robert) », lire: « Printemps (Robert) »; centre de Casablanca, rayer: « Porchier (Charles), secrétaire administratif de 2e classe (comptable des matières), direction des constructions et armes navales à Casablanca ».

(Le reste sans changement.)

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 19 juin 1950 portant suppression de l'inscription des titres mixtes au Grand livre de la Dette publique.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 18 juin 1861 concernant la création des rentes mixtes,

Décrète:

Art. 1er. — A compter de la publication du présent décret au *Journal officiel*, il ne sera plus inscrit au Grand livre de la Dette publique de titres nominatifs munis de coupons d'arrérages payables au porteur.

Dans le cas de demande de délivrance de titres de l'espèce il sera remis d'office des extraits d'inscriptions nominatifs dont les arrérages sont payables au vu des titres eux-mêmes.

Art. 2. — Les dispositions du décret du 18 juin 1864, qui ne sont pas incompatibles avec la règle énoncée à l'article précédent, continueront à être applicables à la gestion des titres nominatifs munis de coupons au porteur inscrits au Grand livre de la Dette publique avant la publication du présent texte.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Décret n° 50-665 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 14 de la loi n° 50-135 du 31 janvier 1950 instituant une taxe sur les bénéfices non distribués.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 juin 1950:

Page 6319, 2e colonne, article 2, 7e ligne, supprimer la virgule après « 31 décembre 1949 ».

Page 6320, 1re colonne, article 3, 6e ligne, au lieu de: « corrigé esomme », lire: « corrigé comme »; article 4, 3e, 2e ligne, au lieu de: « et non exonérés d'impôt sur les sociétés », lire: « et exonérés d'impôt sur les sociétés »; article 6, 3e, 3e ligne, au lieu de: « affecté en vertu », lire: « effectué en vertu »; 2e colonne, article 12, 9e et 10e, 15e et 16e ligne, au lieu de: « la provision pour fluctuation des cours prélevés sur ce bénéfice », lire: « la provision pour fluctuation des cours prélevée sur ce bénéfice ».

Page 6321, 1re colonne, article 16, 3e alinéa, 9e ligne, au lieu de: « aux associés au copropriétaires », lire: « aux associés ou copropriétaires »; 2e colonne, article 18, 1re ligne, au lieu de: « Toutes sociétés », lire: « Toute société ».

Modalités d'exercice du contrôle d'Etat auprès de la caisse nationale de l'énergie.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques) et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 portant organisation d'un corps de contrôleurs d'Etat et fixant les modalités d'exercice du contrôle économique et financier, et notamment son article 4;

Vu l'article 20 du décret n° 49-826 du 25 juin 1949 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la caisse nationale de l'énergie,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le contrôleur d'Etat auprès de la caisse nationale de l'énergie possède les pouvoirs d'investigation les plus étendus. Il peut demander communication ou prendre connaissance sur place de tous documents ou titres détenus par les services de l'établissement.

Art. 2. — Le contrôleur d'Etat a entrée, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, du comité de direction, et, le cas échéant, à celles des comités ou commissions constitués par eux. A cet effet, les convocations et les ordres du jour lui sont adressés en même temps qu'aux autres personnes intéressées.

Art. 3. — Le contrôleur d'Etat est consulté sur tous les projets de lois, décrets, arrêtés, mesures ou décisions intéressant la caisse nationale de l'énergie et soumis au contreseing, à la décision ou à l'avis du ministre des finances, du ministre chargé des affaires économiques ou du ministre de l'industrie et du commerce.

Art. 4. — Sont communiqués au contrôleur d'Etat trois jours au moins avant la séance du conseil d'administration, toutes les propositions devant, en exécution de l'article 4 du décret du 25 juin 1949, être soumises au conseil par le président directeur général.

Ce délai est porté à huit jours pour les propositions tendant à modifier l'organisation ou le fonctionnement de l'établissement, celles qui impliquent, soit création ou augmentation de dépenses, soit transformation du régime des recettes et celles qui, en exécution des textes organiques, doivent être soumises à l'approbation expresse du ministre des finances, du ministre chargé des affaires économiques et du ministre de l'industrie et du commerce, ou de l'un seulement de ces ministres, sous réserve des dispositions prévues aux articles 5 et 6 ci-après.

Art. 5. — L'état de prévision des recettes et des dépenses est soumis à l'examen du contrôleur d'Etat quinze jours au moins avant d'être présenté au conseil d'administration.

Après délibération du conseil sur ce document, le contrôleur d'Etat consigne ses observations dans un rapport qu'il adresse au ministre des finances et au ministre chargé des affaires économiques, qui en transmet un exemplaire au ministre de l'industrie et du commerce.

La même procédure est suivie pour toutes les demandes de modifications à l'état de prévisions présentées en cours d'exercice.

Art. 6. — Chaque année, le contrôleur d'Etat reçoit communication du projet de bilan et du compte de profits et pertes et de leurs annexes, un mois au moins avant que ceux-ci ne soient présentés au conseil d'administration.

Lorsque les comptes sont arrêtés, il rédige un rapport d'ensemble sur les résultats de l'exercice écoulé. Ce rapport est adressé au ministre des finances et au ministre chargé des affaires économiques qui en transmet un exemplaire au ministre de l'industrie et du commerce.

Art. 7. — Le président directeur général fait tenir sur un registre spécial pour chaque exercice la comptabilité des engagements de dépenses par chapitre et par article.

Le contrôleur d'Etat peut avoir connaissance à tout moment de la comptabilité des dépenses engagées et en exercer la vérification. La situation de cette comptabilité est arrêtée chaque mois et copie des bordereaux mensuels des engagements de dépenses est adressée au contrôleur d'Etat.

Art. 8. — Copie des décisions, conventions, contrats ou commandes signés par le président directeur général ou par son délégué est immédiatement transmise au contrôleur d'Etat toutes les fois qu'elle entraîne un engagement de dépenses d'un montant supérieur à 300.000 F. Cette communication n'est pas suspensive d'exécution.

Art. 9. — Le contrôleur d'Etat peut demander que les ordres de payement correspondant à un ou plusieurs engagements ou imputés sur un ou plusieurs chapitres ou articles correspondant aux dépenses administratives soient soumis à son visa préalable.

Les projets d'ordre de payement obligatoirement soumis au visa dans ces conditions sont transmis au contrôleur accompagnés de toutes pièces justificatives de la dépense.

Si les ordres de payement lui paraissent entachés d'irrégularité, le contrôleur formule ses observations. Si, après explications du président directeur général, le contrôleur maintient son opposition au payement, il ne pourra y être procédé qu'après autorisation du ministre des finances, du ministre chargé des affaires économiques et du ministre de l'industrie et du commerce.

Art. 10. — Le contrôleur d'Etat surveille le recouvrement des recettes de la caisse nationale de l'énergie. Il peut, s'il le juge utile, et à charge d'en rendre compte au ministre des finances, au ministre chargé des affaires économiques et au ministre de l'industrie et du commerce, demander l'émission d'un titre de recettes.

Le contrôleur d'Etat donne obligatoirement son avis sur les projets d'admission en non-valeurs.

Art. 11. — Le contrôleur d'Etat donne avis sur les placements de fonds de la caisse nationale de l'énergie. En cas de désaccord entre le président directeur général et le contrôleur d'Etat, ce dernier saisit le ministre des finances et le ministre chargé des affaires économiques.

Art. 12. — Le contrôleur d'Etat peut suspendre l'exécution de toute décision du conseil d'administration qu'il estimerait devoir porter atteinte aux droits de l'Etat ou à la bonne gestion de l'établissement. Son veto doit être signifié dans un délai de trois jours francs à dater de la séance du conseil et doit être expressément motivé.

Le conseil d'administration doit être, dans ce cas, réuni dans un délai de huit jours francs à partir de la notification du veto pour prendre une nouvelle délibération.

S'il confirme sa première décision, le litige est porté devant le ou les ministres intéressés, qui statuent en dernier ressort dans un délai de quinze jours francs à dater de la confirmation susvisée.

Art. 13. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 juin 1950.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN VACHER DESVERNAIS.

Autorisation de recrutement d'employés auxiliaires temporaires à l'institut national de la statistique et des études économiques.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi n° 46-195 du 15 février 1946 relative aux effectifs, au recrutement et aux limites d'âge des fonctionnaires;

Vu la loi n° 46-851 du 27 avril 1946 portant ouverture de crédits sur l'exercice 1946, et notamment l'article 61 complétant les dispositions de l'article 3 de la loi du 15 février 1946 susvisée;

Vu la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (services civils) pour le premier trimestre de l'exercice, et notamment de l'article 13 prorogeant jusqu'au 31 décembre 1947 l'application des dispositions susvisées;

Vu la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948 portant fixation du budget général de l'exercice 1949 (dépenses ordinaires civiles),

Arrêtent:

Art. 1er. — Par application des dispositions du troisième alinéa de l'article 3 de la loi n° 46-195 du 15 février 1946, complété par l'article 61 de la loi du 27 avril 1946, le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques est autorisé à pourvoir, par recrutement direct, soixante-cinq postes d'employés auxiliaires temporaires à l'institut national de la statistique et des études économiques, dans la limite tant des effectifs impartis que des crédits inscrits au budget.

Art. 2. — Toutefois, en vue de sauvegarder les droits des agents licenciés des services publics par suite des mesures de compression budgétaire, il ne pourra être procédé au recrutement des soixante-cinq agents dont il s'agit qu'après accord du centre d'orientation et de réemploi.

Art. 3. — Le directeur du budget au ministère des finances, le directeur du centre d'orientation et de réemploi au ministère du travail et de la sécurité sociale et le directeur général de l'institut national de la statistique et des études économiques au secrétariat d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui prend effet à compter du 1er avril 1950 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 juin 1950.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ALAIN BARJOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
LIONEL DE TINGUY DU POUËT.

Complément de l'arrêté du 25 mars 1950 fixant les conditions d'application de la loi du 2 août 1949 en ce qui concerne les rentes servies par la caisse nationale d'assurances sur la vie.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 48-777 du 4 mai 1948 portant majoration des rentes viagères de l'Etat;

Vu l'article 10 de la loi n° 49-1098 du 2 août 1949 portant révision de certaines rentes viagères constituées par les compagnies d'assurances, par la caisse nationale de retraite pour la vieillesse ou par des particuliers moyennant l'aliénation de capitaux en espèces;

Vu l'arrêté du 25 mars 1950,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 25 mars 1950 est complété par les dispositions suivantes:

« Sont également exclues du champ d'application des majorations, les rentes viagères dont il a été tenu compte dans la liquidation d'une pension servie par la Société nationale des chemins de fer français ou au titre de statut national du personnel des industries électriques et gazières ».

Art. 2. — Le directeur général de la caisse des dépôts et consignations et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1950.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Nomination des membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie.

Le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu le décret n° 48-1795 du 26 novembre 1948 portant création de la caisse nationale de l'énergie, et notamment l'article 5;

Vu le décret n° 49-826 du 25 juin 1949 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la caisse nationale de l'énergie, et notamment les articles 1er et 2;

Vu l'arrêté interministériel du 3 mai 1949 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est nommé membre du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie, M. Sacerdote, chef du service trésorerie des Charbonnages de France, en remplacement de M. Lafille-Laplace, directeur général des services administratifs et commerciaux des Charbonnages de France, qui a cessé de faire partie du conseil par application du deuxième alinéa de l'article 2 du décret n° 49-826 du 25 juin 1949.

Art. 2. — Est nommé membre du conseil d'administration de la caisse nationale de l'énergie, M. Vidal, directeur général des Houillères du bassin de Blanzy, en remplacement de M. P. Couture, directeur général des services administratifs et commerciaux des Houillères du bassin de Lorraine, qui a cessé de faire partie du conseil par application du deuxième alinéa de l'article 2 du décret n° 49-826 du 25 juin 1949.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet par intérim,
JEAN MARTIN.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 19 juin 1950 portant déclassement de la section Saint-Nicolas-de-Port — Dombasle-sur-Meurthe de la ligne de tramways Nancy — Dombasle.

Par décret en date du 19 juin 1950:

Est déclassée la section Saint-Nicolas-de-Port — Dombasle-sur-Meurthe de la ligne de tramways Nancy — Dombasle.

Est approuvé l'avenant au contrat de concession des 8/17 novembre 1924 et aux conventions des 18/31 décembre 1931 et 8 mai 1947, intervenu entre le département de Meurthe-et-Moselle et la Compagnie générale française de tramways les 13/25 juin 1949 en vue de fixer les conditions d'exploitation par ladite compagnie de la ligne Nancy—Dombasle.

Décret du 19 juin 1950 autorisant la chambre de commerce de Brest à contracter un emprunt de 12 millions de francs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques), et du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce;

Vu la loi du 23 février 1941 concernant la perception des péages dans les ports maritimes et le décret du 26 avril 1941 pris pour l'application de cette loi;

Vu l'arrêté interministériel du 9 mai 1950 instituant au profit de la chambre de commerce de Brest une taxe de 1 p. 100 sur la valeur du poisson débarqué au port de Brest et affectant le produit de cette taxe au financement par la compagnie consulaire des travaux de construction, dans ce port, d'un magasin de marée, approuvés par décision du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme du 24 janvier 1950 et, en particulier, au service des emprunts que cette compagnie serait autorisée à contracter à ce titre;

Vu la délibération du 17 janvier 1947 par laquelle la chambre de commerce a sollicité l'autorisation de contracter, sous la garantie de la taxe dont il s'agit, un emprunt de 12 millions de francs pour assurer le payement des dépenses ci-dessus visées,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Brest est autorisée à contracter un emprunt de 12 millions de francs en vue de la couverture des dépenses de construction, au titre de sa concession d'outillage public, au port de Brest, d'un magasin de marée, conformément au projet approuvé par décision du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme du 24 janvier 1950.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être conclu et réalisé en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de vingt ans.

Si l'emprunt est réalisé soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt, compte tenu du prix d'émission, ne pourra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux nominal d'intérêt pratiqué par la caisse des dépôts et consignations au moment de la passation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliqués à un emprunt remboursable par semestrialités.

Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen du produit de la taxe sur le poisson débarqué perçu au port de Brest au profit de la chambre de commerce en application de l'arrêté interministériel du 9 mai 1950.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHASTELLAIN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
ROBERT BURON.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
RAYMOND MARCELLIN.

Décret du 19 juin 1950 tendant à porter de 3.220.000 F à 4.700.000 F le montant de l'emprunt que la chambre de commerce de Fécamp a été autorisée à contracter pour l'acquisition de deux grues.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre de l'industrie et du commerce, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques) et du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce;

Vu la loi du 23 février 1941 concernant la perception des péages dans les ports maritimes de commerce et le décret du 26 avril 1941 pris pour l'application de cette loi;

Vu les décrets du 30 mars 1886, 28 décembre 1901, 19 novembre 1921 et 18 juillet 1922 qui ont institué des péages au port de Fécamp au profit de la chambre de commerce de cette ville;

Vu le décret du 27 mars 1934 qui a modifié le taux de ces péages et en a affecté le produit à l'ensemble des obligations contractées par la chambre de commerce de Fécamp pour les travaux du port, le développement de son outillage et le fonctionnement des services qu'elle administre dans ce même port.

Vu l'arrêté interministériel du 3 décembre 1946 qui a relevé le taux desdits péages;

Vu la décision du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme du 15 janvier 1947 autorisant la chambre de commerce à acquérir deux grues pour le déchargement du poisson au port de cette ville et autorisant le financement de la dépense au moyen du produit des péages susvisés;

Vu le décret du 15 juillet 1947 autorisant la chambre de commerce de Fécamp à contracter un emprunt de 3.220.000 F en vue de l'acquisition des deux grues susmentionnées;

Vu la demande présentée le 25 novembre 1948, par la chambre de commerce en vue du relèvement du montant de l'emprunt ci-dessus visé,

Décrète:

Art. 1er. — Le montant de l'emprunt que la chambre de commerce de Fécamp a été autorisée à contracter, par décret du 15 juillet 1947, en vue de l'acquisition de deux grues pour le déchargement du poisson au port de cette ville, est porté de 3.220.000 F à 4.700.000 F.

Art. 2. — Le deuxième alinéa de l'article 1er du décret susvisé du 15 juillet 1947 est remplacé par le texte suivant:

« Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être conclu et réalisé en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossements, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

« Si l'emprunt est réalisé soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt — compte tenu du prix d'émission — ne pourra en aucun cas être supérieur à celui qui résulte du taux nominal d'intérêt pratiqué par la caisse des dépôts et consignations au moment de la passation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

« Si l'emprunt est réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances. »

Art. 3. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres;

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHASTELLAIN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
ROBERT BURON.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
RAYMOND MARCELLIN.

Décret du 19 juin 1950 portant nomination d'un membre du conseil d'administration du port autonome de Bordeaux.

Par décret en date du 19 juin 1950, M. Courau, secrétaire général de la marine marchande est nommé membre du conseil d'administration du port autonome de Bordeaux, en tant que représentant du secrétariat général de la marine marchande, et en remplacement de M. Noirot, décédé, pour la période restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'au 31 décembre 1954.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 31 décembre 1949 portant promotions dans l'ordre du Mérite agricole.

CONTINGENT DU DEUXIÈME SEMESTRE 1949
(Au titre des cérémonies.)

Par décret en date du 31 décembre 1949, rendu sur la proposition du ministre de l'agriculture, ont été promues au grade de commandeur du Mérite agricole les personnes ci-après désignées:

3 Mlle Brun (Juliette), administrateur civil de 1re classe au ministère de l'agriculture. Officier du 30 juin 1934.

4 M. Messines-Paviot du Sourbier (Jean-Albert-Paul), inspecteur général des eaux et forêts à Paris. Officier du 12 août 1937.

5 M. Razet (Jean-Philippe-Auguste), inspecteur général, chef adjoint du service de la répression des fraudes à Paris. Officier du 29 janvier 1923.

Décret du 25 mai 1950 portant promotions dans l'ordre du Mérite agricole.

CONTINGENT DU DEUXIÈME SEMESTRE 1949
ET DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1950

Par décret en date du 25 mai 1950, rendu sur la proposition du ministre de l'agriculture, ont été promues au grade de commandeur du Mérite agricole les personnes ci-après désignées:

1° Au titre de la métropole.

MM.

1 Amey (Georges-Henri), directeur d'une usine de fabrication de tracteurs agricoles, les Loges-en-Josas (Seine-et-Oise). Officier du 25 janvier 1933.

2 Andrieux (Bernardin), ancien horticulteur à Amiens (Somme). Officier du 6 juillet 1923.

3 Basquin (Lucien), régisseur agricole à Mareil-le-Guyon, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). Officier du 1er février 1939.

4 Bernard (Octave-Laurent), agriculteur, président du comice agricole de Rouen, à Moulineaux (Seine-Inférieure). Officier du 3 août 1935.

5 Blouet (Romain), conservateur des jardins publics d'Avranches, à Avranches (Manche). Officier du 5 août 1921.

6 Bonnet (Adrien), président de la station uvale de Montpellier (Hérault). Officier du 11 février 1914.

7 Bouffierd (Léon), éleveur-agriculteur, président du syndicat d'élevage et de contrôle laitier de Seine-et-Marne, à Meaux. Officier du 5 août 1932.

8 Cabrie (Antonin), horticulteur à Cransac (Aveyron). Officier du 20 janvier 1934.

9 Cerneau (Georges), cultivateur à Cuy (Yonne). Officier du 28 juillet 1934.

10 Chaponnaud (Alexandre), aviculteur à Yzeure (Allier). Officier du 17 février 1933.

11 Chartraire (Paul-Jean-Barthélémy), éleveur à Avallon (Yonne). Officier du 18 mars 1922.

12 Courot (Louis-Charles), agriculteur, président de la fédération des associations agricoles de l'arrondissement de Bar-le-Duc, à Vieux-Montiers, par Auzecourt (Meuse). Officier du 29 août 1922.

13 Daguin (Marcel), éleveur, vice-président du Herd-Book charolais, Cours-les-Barres (Cher). Officier du 4 août 1938.

14 Dercheu (Marcel-Jules-Alfred), président du syndicat du commerce des graines, fourrages, tous produits du sol et dérivés, à Paris (11e). Officier du 6 décembre 1936.

15 Fougerat (Eugène), agriculteur, le Puy, commune de la Maisonnais (Haute-Vienne). Officier du 23 février 1932.

16 Frontou (Mathieu), arboriculteur, le Pizou (Dordogne). Officier du 26 juillet 1926.

17 Genin (Clément), agriculteur à la Guerche (Cher). Officier du 9 février 1935.

18 Guitard (Jean-Eugène), vice-président de la société horticole et avicole de Rennes, à Rennes (Ille-et-Vilaine). Officier du 5 août 1921.

19 Hamelin (Jean-Marie), secrétaire général du syndicat des laitiers-nourrisseurs de la région parisienne à Montlignon (Seine-et-Oise). Officier du 9 mai 1938.

20 Lagrage (Emile-Jean-Baptiste), agriculteur à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn). Officier du 2 février 1930.

21 Lauvray (Léon-Paul), président de la chambre d'agriculture de l'Eure, membre de l'académie d'agriculture à Evreux (Eure). Officier du 23 janvier 1923.

22 Laval (Charles), directeur adjoint à la caisse nationale de crédit agricole à Paris. Officier du 25 juillet 1929.

23 Lavallée (Prosper-Charles), directeur honoraire de l'école supérieure d'agriculture et de viticulture d'Angers (Maine-et-Loire). Officier du 24 septembre 1920.

24 Leprince (Léon), agriculteur, président du syndicat agricole de l'arrondissement d'Arras, à Béhagnies (Pas-de-Calais). Officier du 7 juin 1934.

25 Leroy (Auguste), ancien éleveur, vice-président de la chambre d'agriculture des Ardennes, à Charleville (Ardennes). Officier du 23 février 1932.

26 Lyon (Roger-Marie-Louis-Fernand), inspecteur général des eaux et du génie rural, directeur de l'école nationale du génie rural, à Paris. Officier du 31 décembre 1934.

27 Merle (André), inspecteur général, chef des services vétérinaires au ministère de l'agriculture. Officier du 20 janvier 1934.

28 Michel (Paul), horticulteur, président du syndicat horticole et agricole de Saint-Servan, Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine). Officier du 31 mai 1934.

29 Patin (Georges), administrateur de la caisse régionale de crédit agricole de l'Oise, à Beauvais (Oise). Officier du 9 février 1927.

30 Pautras (Félicien), agriculteur, président de la fédération des syndicats d'élevage de la race Pie rouge de l'Est, à Torcy (Côte-d'Or). Officier du 30 juin 1935.

31 Pelletier (Louis-Lucien-Aurélien), directeur des Raffineries de soufre réunies, à Marseille (Bouches-du-Rhône). Officier du 13 mars 1937.

32 Perdriau (Adrien-Edouard), cultivateur à Saint-Paterne (Indre-et-Loire). Officier du 9 mars 1936.

33 Pfau (Robert-Charles), président de la fédération des syndicats d'aviculture du Bas-Rhin, à Strasbourg. Officier du 4 août 1938.

34 Pigé (Emile-Eugène-Virgile), cultivateur à Villiers (Indre). Officier du 13 mars 1937.

35 Poirier (François), maraîcher, président du syndicat horticole et maraîcher de la Sarthe, au Mans (Sarthe). Officier du 17 août 1931.

36 Pringolliet (André), président de la fédération départementale des mutuelles-bétail de la Savoie, à Ugine, hameau de Soney (Savoie). Officier du 26 juillet 1926.

37 Quaine (Jean), ingénieur horticole, régisseur agricole à Lagny (Seine-et-Marne). Officier du 11 septembre 1928.

38 Reocreux (Louis-Jean-Eugène), cultivateur, vice-président de l'union des coopératives laitières agricoles de la Loire, à Izieux, au lieudit Bujarret (Loire). Officier du 2 février 1930.

39 Ricolfi (Humbert-Jean-Joseph-Frédéric), président de la Société nationale d'oléiculture de France et d'Afrique du Nord, à Nice (Alpes-Maritimes). Commandeur de la Légion d'honneur.

40 Rohon (Marie-Ange-Mathurin), cultivateur à l'Hôtellerie en Saint-Alban (Côtes-du-Nord). Officier du 2 février 1927.

41 Rollin (Charles), viticulteur à Bordeaux (Gironde). Officier du 9 mars 1936.

42 Roth (Auguste-Adolphe), ingénieur horticole à Cournon (Puy-de-Dôme). Officier du 23 juillet 1927

43 Sarazin (Thimoté), président de la chambre d'agriculture de la Vendée, à Mouchamps (Vendée). Officier du 22 août 1911.

44 Schaller (Jean-Paul), président départemental de la C. G. A. du Haut-Rhin à Riedisheim (Haut-Rhin). Officier du 31 décembre 1937.

45 Schipman (Camille), vice-président du Herd Book Flamand à Rexpoede (Nord). Officier du 30 juin 1935.

46 Tezier (Pierre), sélectionneur, producteur grainier, président du syndicat des producteurs grainiers du Dauphiné à Valence (Drôme). Officier du 4 août 1939.

47 Vuillaume (Louis-Edouard-Léo-Alcide), docteur vétérinaire à Lons-le-Saunier (Jura). Officier du 23 février 1932.

48 Wilhelm (Jean-Alexandre-Serge), ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite à la Tronche (Isère). Officier du 14 novembre 1900.

49 Willot (Jules), horticulteur à Lambersart (Nord). Officier du 14 août 1923.

50 Zamia (Célestin-Honoré), agriculteur à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Officier du 8 mai 1928.

Au titre de l'Algérie, Maroc et France d'outre-mer.

MM.

1 Barbut (Marcel-Arsène-Paul), inspecteur général de l'agriculture à Alger. Officier du 16 janvier 1933.

2 Domard (René-Joseph), viticulteur, vice-président de la confédération générale de l'agriculture à Marengo (Alger). Officier du 28 juillet 1933.

3 El Habib Daho Miloud ould Mokhtar, agriculteur caïd de Guiard (Oran). Officier du 28 juillet 1934.

4 Eroy (Jules-Henri), agriculteur, président de la caisse locale européenne de crédit agricole de Fianarantsoa (Madagascar). Officier du 20 janvier 1934.

5 Marco (Joseph-Paul), cultivateur à Isserville-les-Issers (Alger). Officier du 8 novembre 1938.

6 Momy (Maurice), agriculteur à Aïn-Smara (Constantine). Officier du 13 août 1926.

7 Monsonego (Saül), agriculteur à Mostaganem (Oran). Officier du 22 novembre 1933.

8 Obert (Lucien-Joseph), agriculteur, président de l'union syndicale des vignerons du Maroc à Casablanca. Officier du 29 mai 1927.

9 Pascalet (Jules), colon à Saïdia (Maroc), président de la chambre d'agriculture d'Oudjda. Officier du 5 août 1932.

10 Vasseur (Joseph-Henri), président de la fédération des syndicats d'élevage à Saint-Jean-de-Fedala (Maroc). Officier du 21 décembre 1928.

Décrets des 28 février, 23 mars et 25 mai 1950 portant promotions dans l'ordre du Mérite agricole.

RÉGULARISATION

CONTINGENT DU PREMIER SEMESTRE 1950

(Au titre des cérémonies.)

Par décrets en date du 28 février, 23 mars et du 25 mai 1950, rendus sur la proposition du ministre de l'agriculture, ont été promues au grade de commandeur du Mérite agricole les personnes ci-après désignées:

MM.

1 Besson (Roger), agriculteur à Saint-Gérand-le-Puy (Allier). Officier du 9 mars 1936.

2 Nottin (Paul), professeur à l'institut national agronomique à Paris. Officier du 30 juin 1929.

3 Sabouraud (Louis-Timoléon), avieulteur à Rambouillet (Seine-et-Oise). Officier du 6 novembre 1930.

Institution de commissions administratives paritaires locales pour les personnels de certains cadres en service dans les départements d'outre-mer et relevant du ministère de l'agriculture.

Le ministre de l'agriculture et le ministre d'Etat,

Vu la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 tendant au classement comme département français de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion;

Vu l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'institution des commissions administratives paritaires et des comités techniques paritaires, modifié par le décret n° 48-1708 du 5 novembre 1948;

Sur la proposition du directeur de l'administration générale et du personnel,

Arrêtent:

Art. 1er. — En application de l'article 2 (dernier alinéa) du décret susvisé du 24 juillet 1947, il est institué dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion) des commissions administratives paritaires locales compétentes respectivement à l'égard des personnels ci-après relevant du ministère de l'agriculture:

GUADELOUPE

1re *commission.*

Conducteurs de travaux et rédacteurs de la direction des services agricoles.
Brigadiers, géomètres dessinateurs, adjoints forestiers et commis des eaux et forêts.
Commis de la direction des services agricoles.
Sténodactylographes des eaux et forêts.

2e *commission.*

Ouvriers chauffeurs et gardes domaniaux des eaux et forêts.
Dactylographes de la direction des services agricoles.
Agents expéditionnaires et agents des cadres complémentaires de bureau et de service des eaux et forêts.
Garçons de laboratoire du service de la répression des fraudes.

MARTINIQUE

Rédacteurs de la direction des services agricoles.
Adjoints techniques de l'institut national de la recherche agronomique.
Brigadiers, géomètres dessinateurs, adjoints forestiers et commis des eaux et forêts.
Commis de la direction des services agricoles.
Sténodactylographes des eaux et forêts.
Gardes domaniaux des eaux et forêts.
Agents des cadres complémentaires de bureau et de service des eaux et forêts.
Garçons de laboratoire du service de la répression des fraudes.
Garçons de laboratoire de l'institut national de la recherche agronomique.
Gardiens de bureau de la direction des services agricoles.

RÉUNION

Agents de culture de la direction des services agricoles.
Brigadiers, géomètres dessinateurs, adjoints forestiers et commis des eaux et forêts.
Commis de la direction des services agricoles.
Sténodactylographes des eaux et forêts.
Gardes domaniaux des eaux et forêts.
Dactylographes de la direction des services agricoles.
Agents des cadres complémentaires de bureau et de service des eaux et forêts.

GUYANE

Conducteurs de travaux et rédacteurs de la direction des services agricoles.
Brigadiers, géomètres dessinateurs, adjoints forestiers, commis, sténodactylographes, gardes domaniaux des eaux et forêts.
Dactylographes de la direction des services agricoles.
Agents des cadres complémentaires de bureau et de service des eaux et forêts.

Art. 2. — Les commissions administratives visées à l'article 1er sont instituées, dans chaque département, auprès du chef de circonscription dont les effectifs sont les plus nombreux, soit respectivement:

Le conservateur des eaux et forêts à Basse-Terre (Guadeloupe) pour les commissions nos 1 et 2 de la Guadeloupe;
Le conservateur des eaux et forêts à Basse-Terre (Guadeloupe) pour la commission de la Martinique;
Le conservateur des eaux et forêts de la Guyane pour la commission de la Guyane;
Le conservateur des eaux et forêts de la Réunion pour la commission de la Réunion.

Art. 3. — La composition des commissions administratives susvisées est fixée comme suit:

	MEMBRES	
	Titulaires.	Suppléants.
GUADELOUPE		
1° *Commission administrative paritaire n° 1.*		
a) Représentants du personnel:		
Conducteurs de travaux et rédacteurs de la direction des services agricoles	2	2
Brigadiers, géomètres dessinateurs et adjoints forestiers des eaux et forêts	1	1
Commis des eaux et forêts, commis de la direction des services agricoles et sténodactylographes des eaux et forêts	1	1
b) Représentants de l'administration	4	4
Totaux	8	8
2° *Commission administrative paritaire n° 2.*		
a) Représentants du personnel:		
Ouvriers chauffeurs et gardes domaniaux des eaux et forêts	2	2
Dactylographes de la direction des services agricoles, agents expéditionnaires et agents des cadres complémentaires de bureau et de service des eaux et forêts	1	1
Garçons de laboratoire de la répression des fraudes et gardiens de bureau de la direction des services agricoles	1	1
b) Représentants du personnel	4	4
Totaux	8	8
MARTINIQUE		
a) Représentants du personnel:		
Rédacteurs de la direction des services agricoles, adjoints techniques de l'institut national de la recherche agronomique, brigadiers, géomètres dessinateurs, adjoints forestiers, commis des eaux et forêts, commis de la direction des services agricoles et sténodactylographes des eaux et forêts	1	1
Gardes domaniaux et agents des cadres complémentaires de bureau et de service des eaux et forêts	2	2
Garçons de laboratoire de la répression des fraudes et de l'institut national de la recherche agronomique, gardiens de bureau de la direction des services agricoles	1	1
b) Représentants de l'administration	4	4
Totaux	8	8
RÉUNION		
a) Représentants du personnel:		
Agents de culture de la direction des services agricoles, brigadiers, géomètres dessinateurs et adjoints forestiers des eaux et forêts	1	1
Commis des eaux et forêts et de la direction des services agricoles, sténodactylographes et gardes domaniaux des eaux et forêts	2	2
Dactylographes de la direction des services agricoles, agents des cadres complémentaires de bureau et de service des eaux et forêts et garçons de laboratoire de la répression des fraudes	1	1
b) Représentants de l'administration	4	4
Totaux	8	8
GUYANE		
a) Représentants du personnel:		
Conducteurs de travaux et rédacteurs de la direction des services agricoles	1	1
Brigadiers, géomètres dessinateurs et adjoints forestiers des eaux et forêts	1	1
Commis, sténodactylographes et gardes domaniaux des eaux et forêts	1	1
Dactylographes de la direction des services agricoles et agents des cadres complémentaires du bureau et de service des eaux et forêts	1	1
b) Représentants de l'administration	4	4
Totaux	8	8

Art. 4. — A l'égard des personnels titulaires des cadres locaux des départements d'outre-mer, les commissions administratives paritaires locales connaissent en dernier ressort de toutes les questions relevant de leur compétence.

A l'égard des personnels titulaires des cadres métropolitains susvisés, en service dans les départements d'outre-mer, les attributions des commissions administratives paritaires locales sont celles définies à l'article 24 du décret du 24 juillet 1947; en matière disciplinaire, elles peuvent recevoir délégation de la commission administrative paritaire centrale, dont relève le corps de fonctionnaires intéressés pour procéder sur place, conformément aux dispositions de l'article 67 de la loi du 19 octobre 1946, aux formalités, enquêtes et auditions nécessaires, recueillir les observations écrites ou verbales du fonctionnaire incriminé et, éventuellement, celles des témoins qu'il a fait citer et du défenseur de son choix qui l'assiste; en outre, la commission administrative paritaire centrale compétente peut, le cas échéant, envoyer des commissions rogatoires aux préfets des départements d'outre-mer, en vue de procéder à toutes enquêtes et auditions supplémentaires qui s'avéreraient utiles.

Art. 5. — La composition des commissions administratives paritaires locales sera, lorsqu'elles fonctionneront comme commissions d'avancement, modifiée de telle façon qu'en aucun cas un fonctionnaire d'un grade donné ne soit appelé à formuler une proposition relative à l'avancement d'un fonctionnaire d'un grade supérieur, dans son propre corps ou dans un corps assimilé.

En tout état de cause, les fonctionnaires ayant vocation à être inscrits au tableau ne pourront prendre part aux délibérations de la commission.

Lorsque les commissions administratives paritaires locales jouent le rôle de conseils de discipline, leur composition est alors modifiée conformément aux dispositions ci-dessus.

Art. 6. — En vue des élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires susvisées, le vote des agents en activité s'effectue par correspondance.

Il en est de même pour les agents originaires des cadres et se trouvant en service détaché dans une autre administration, ainsi que pour les fonctionnaires en congé de maladie ou en position d'absence régulièrement autorisée.

Art. 7. — Le vote par correspondance s'effectue dans les conditions suivantes:

La liste des agents appelés à voter par correspondance dans un bureau de vote déterminé est arrêtée par les soins du conservateur des eaux et forêts auprès duquel est placé ledit bureau de vote, après consultation des autres chefs de services intéressés relevant du ministère de l'agriculture, quinze jours au moins avant la date des élections, les agents intéressés sont avisés de leur inscription et des conditions dans lesquelles ils pourront voter.

Les intéressés peuvent vérifier les inscriptions et formuler toute réclamation dans les conditions prévues par l'article 12 (alinéas 2 et 3) du décret du 24 juillet 1947.

Les bulletins et les enveloppes nécessaires sont envoyés aux intéressés huit jours francs au moins avant la clôture du scrutin.

Art. 8. — L'électeur admis à voter par correspondance:

1° Insère le bulletin choisi dans une première enveloppe ne portant aucun signe extérieur, qu'il cachette;

2° Place cette première enveloppe dans une enveloppe n° 2 sur laquelle il appose sa signature et porte ses nom, prénoms, grade et adresse, avec l'indication du corps, service et résidence administrative;

3° Insère le pli ainsi constitué et cacheté dans une enveloppe n° 3 portant mention « Elections commissions administratives paritaires », qu'il adresse par pli postal recommandé au conservateur des eaux et forêts auprès duquel est institué la section de vote ou le bureau de vote auquel il est rattaché.

Cette lettre doit parvenir avant la clôture du scrutin.

En cas d'arrivée tardive, les plis sont renvoyés aux votants avec l'indication de la date et de l'heure de leur réception.

Jusqu'à la clôture du scrutin, les plis arrivés à l'avance sont conservés fermés par les présidents des sections de vote ou des bureaux de vote et sous leur responsabilité.

Art. 9. — Le lendemain du jour de clôture du scrutin, les suffrages recueillis dans les sections de vote sont transmis par les soins des présidents desdites sections, accompagnés de deux exemplaires des listes électorales afférentes à la section de vote considérée, sous bordereau et sous pli cacheté et recommandé au président du bureau de vote central institué à la conservation des eaux et forêts du département.

Art. 10. — Le dépouillement des votes par correspondance s'effectue en public de la manière suivante:

1° L'enveloppe contenant l'ensemble du pli (enveloppe n° 3) est ouverte et détruite;

2° L'enveloppe n° 2 est passée au président du bureau, qui vérifie la qualité de l'électeur, énonce son nom et grade afin de permettre au secrétaire de le cocher sur la liste électorale, ouvre cette enveloppe et dépose l'enveloppe contenant le bulletin de vote dans l'urne. L'enveloppe n° 2 seule est conservée pour être épinglée à la liste électorale et jointe au procès-verbal.

Sont nulles et annexées au procès-verbal:

a) Les enveloppes n° 2 sur lesquelles ne figurent pas le nom et la signature du votant ou sur lesquelles ces mentions sont illisibles;

b) Les enveloppes n° 3 contenant plusieurs enveloppes n° 2 sous la signature du même agent (dans le cas ou plusieurs enveloppes n° 3 parviendraient sous la signature du même agent, la première reçue serait seule valable);

c) Les enveloppes n° 2 contenant plus d'une enveloppe.

Les plis nuls ne seront pas ouverts.

Art. 11. — Pour les élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires locales susvisées la date du scrutin sera vérifiée ultérieurement par arrêté ministériel.

Art. 12. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

Pour le ministre de l'agriculture et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN EBERARD.

Pour le ministre d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ADOLPHE TOUFFAIT.

Liste des élèves du cours de mutualité et de coopération agricoles ayant obtenu le diplôme de spécialité et le certificat de fin d'études.

(Session 1950.)

Diplôme de spécialité.

MM. Guerrier, Savart.

Certificat de fin d'études.

Mlle Lhorty, MM. Mandroux, Brice, Cayla, Brochard, Guinot, Mlle Robichon, MM. Rivalta, Trébuchet, Collanceau, Fernet, Buisson, Piffant, Mlle Eichholzer, MM. Selaries, Magrin, Picherit, Gilot, Ramond, Riffly, Luton, Renouard (Jacques), Faucouneau, Bao, Mlle Mestre.

Tableau d'avancement, pour l'année 1950, des agents du cadre complémentaire des services extérieurs de l'enseignement.

Par arrêté en date du 13 juin 1950, les agents du cadre complémentaire dont les noms suivent ont été inscrits au tableau d'avancement de l'année 1950:

AGENTS DE BUREAU

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

Pour la 1re classe au 1er janvier 1949.

M. Bernard.

Pour la 2e classe au 1er janvier 1948.

Mlle Lardy.

ECOLE NATIONALE DES INDUSTRIES AGRICOLES

Pour la 1re classe au 1er mars 1950.

Mlle Lienart.

AGENTS DE SERVICE

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

Pour la 1re classe au 1er novembre 1950

Mmes Gueret, Pugnet.

Pour la 2e classe au 1er janvier 1949.

M. Le Denmat.

Pour la 3e classe au 1er janvier 1949.

M. Cocheteux.

Pour la 3e classe au 1er juillet 1949.

M. Allain.

Pour la 3e classe au 1er janvier 1950.

M. Gault.

ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE GRIGNON

Pour la 1re classe au 1er mai 1949.

M. Georgelin.

Pour la 1re classe au 1er août 1950.

M. Regnault.

Pour la 1re classe au 1er octobre 1950.

MM. Riou, Bourdois.

Pour la 4e classe du 1er octobre 1946.

Pour la 3e classe du 1er octobre 1949.

M. Lejeune.

Pour la 3e classe du 1er janvier 1949.

M. Leguidec.

Pour la 5e classe du 1er octobre 1948.

M. Le Guezennec.

ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE RENNES

Pour la 2e classe du 1er novembre 1949.

M. Lesacher.

Pour la 3e classe du 1er août 1948.

M. Leroy.

ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE DE MONTPELLIER

Pour la 2e classe du 1er janvier 1950.

M. Escuret.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Circulaire n° 87 S. S. relative aux tarifs d'honoraires des praticiens en matière de soins aux assurés sociaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 mai 1950: page 5226, tableau I, Tarifs médicaux, département de la Haute-Vienne, ajouter: « Majoration pour visite à Limoges : 50 F soit, taux de la visite : 350 F ».

Listes d'admissibilité à l'emploi de rédacteur stagiaire des directions régionales de la sécurité sociale.

Concours du 27 février 1950.

1 MM. Collet (Marc).
2 Gourcuff (Roger).
3 Laval (Jean).
4 Birot (Jean).
5 Grange (Emile).
6 Marly (Jacques).
7 Hanus (Pierre).
8 Théry (Jean).
9 MM. Pruvost (Jean).
10 Roche (Jacques).
11 Marchetti (Antoine).
12 Mlle Hoël (Léonie).
13 MM. Lagoeyte (Marcel).
14 Busson (Pierre).
15 Racanie-Laurens (Michel).
16 Marouze (René).

Concours du 2 mars 1950.

1 MM. Gourcuff (Roger) (pour ordre).
2 Birot (Jean) (pour ordre).
3 Guerrand (Henri).
4 Revol (Joseph).
5 Ardisson (Denis).
6 Laval (Jean) (pour ordre).
7 Collet (Marc) (pour ordre).
8 Perrin (Jean).
9 Saint-Aubert (Paul).
10 d'Alleroche (Jacques).
11 Marly (Jacques) (pour ordre).
12 Marchetti (Antoine) (pour ordre).
13 Excoffier (Jacques).
14 Rideau (Pierre).
15 Mermoz (Roger).
16 Roche (Jacques) (pour ordre).
17 Collinot (Paul).
18 Mlle Fine (Monique).
19 MM. Meunier (Jean).
20 Pandraud (Robert).
21 Rivet (René).
22 Mlle Prunière (Monique).
23 MM. Fuan (Marcel).
24 Veron (Maurice).
25 Mayer (Robert).
26 Le Peslipon (Alain).
27 Mlle Migeon (Marie-Aimée).
28 MM. Belot (Joseph).
29 Lambeaux (Olivier).
30 Tricot (Gérard).
31 Mlle Drouin (Jeanne).
32 M. Lafont (Dominique).
33 Mlle Chenevoy (Marcelle).
34 MM. Fayet (Paul).
35 Simon (André).
36 Turlais (Jean).
37 Mlle Fournier (M.-Thérèse).
38 MM. Michel (Louis).
39 Montaron (J.-Pierre).
40 Planchet (Gérard).
41 Souviron (Jacques).
42 Araou (Henri).
43 Mlles Auffredou (Jeanne).
44 Valenty (Suzanne).
45 M. Boury (Michel).

N. B. — Les candidats classés pour ordre figurent sur la liste d'admissibilité du concours du 27 février 1950.

Concours du 6 mars 1950.

1 M. Michel (Louis) (pour ordre).
2 Mme Perez (Lucienne).
3 M. Guichard (Paul).
4 Mlles Ruchon (Alice).
5 Durand (M.-Louise).
6 Wolff-Haecovitz (Rolande).
7 Vergez (Yvonne).
8 M. Collet (Marc (pour ordre).
9 Mlle Sorbet (Madeleine).
10 M. Prost (Ange).
11 Mlles Gueugnon (M.-Louise).
12 Lefebvre (Catherine).
13 M. Buisson (Louis).
14 Mlle Vieville (Madeleine).
15 Mmes Cazaoulou (Renée).
16 Ventenat (Denise).
17 Mlle Lecard (Simone).
18 Mme Thibault (Simone).
19 Mlle Quille (Denise).
20 MM. Rapp (Paul).
21 Bressand (Jean-Pierre).
22 Darbas (Jean).
23 Mmes Gery (Marcelle).
24 Dekussche (Janine).
25 Olivier (Rose).
26 Arrighi (Angèle).
27 Mlle Laurent (Paulette).
28 M. Carre (Georges).
29 Mlles Lucquin (Madeleine).
30 Camilli (Dominique).
31 Gagnard (Louise).
32 Chaline (M.-Thérèse).
33 Patureau (Lucienne).
34 Mmes Bouchon (Alice).
35 Verneau (Georgette).
36 M. Milleville (Jean).
37 Mlle Bruhat (Paulette).
38 Mme Lagagneux (Raphaëlle).

N. B. — Les candidats classés pour ordre figurent sur la liste d'admissibilité du concours du 27 février 1950 ou sur celle du concours du 2 mars 1950.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Caractéristiques des cartes de déportés politiques et d'internés politiques.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu la loi n° 48-1401 du 9 septembre 1948 définissant le statut et les droits des déportés et internés politiques;

Vu le décret n° 50-325 du 1er mars 1950, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 9 septembre 1948 et, notamment, son article 9, d'après lequel le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre délivre « aux bénéficiaires du titre de déporté et d'interné politique ou, à défaut, à leurs ayants cause, une carte spéciale dont il fixe les caractéristiques par arrêté »,

Arrête:

Art 1er. — La carte de déporté politique et la carte d'interné politique sont établies conformément aux modèles annexés au présent arrêté. Elles sont imprimées sur papier cartonné de couleur bleue.

Art. 2. — Lorsque la carte est établie au nom d'un déporté ou d'un interné politique décédé ou disparu, la photographie du titulaire n'y est pas apposée. Mention est faite au verso, des nom, prénoms, degré de parenté et adresse de l'ayant cause auquel la carte est délivrée.

Art. 3 — La validité de la carte de déporté politique et de la carte d'interné politique est fixée à cinq ans, à compter du jour de la délivrance.

Art. 4. — Le directeur du contentieux, de l'état civil et des recherches est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juin 1950.

LOUIS JACQUINOT.

REPUBLIQUE FRANÇAISE N° .....

CARTE DE DÉPORTÉ POLITIQUE

Délivrée par le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

TITULAIRE : .....

Né le .....
Domicile : .....
.....
Interné du .....
Déporté du .....
Carte établie le .....

Le Titulaire,

Verso.

Carte délivrée, en qualité d'ayant cause, à:

NOM : .....

PRÉNOMS : .....

Adresse : .....

Degré de parenté avec le déporté : .....

.....

La présente carte, lorsqu'elle est délivrée au déporté lui-même, vaut autorisation du port de la médaille de la déportation et de l'internement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE N°

CARTE D'INTERNÉ POLITIQUE

Délivrée par le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

TITULAIRE : .....

Né le .....
Domicile : .....
.....
Interné du .....
.....
Carte établie le .....

Le Titulaire,

Verso.

Carte délivrée, en qualité d'ayant cause, à :

NOM : .....

PRÉNOMS : .....

Adresse : .....

Degré de parenté avec l'interné : .....

.....

La présente carte, lorsqu'elle est délivrée à l'interné lui-même, vaut autorisation du port de la médaille de la déportation et de l'internement.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 19 juin 1950 portant approbation du budget extraordinaire pour la reconstruction et l'equipement de l'Indochine pour l'exercice 1er juillet 1949, 30 juin 1950.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 27 mars 1917 fixant les attributions du haut commissaire de France en Indochine;

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies;

Vu le décret du 30 avril 1947 portant création du budget extraordinaire pour la reconstruction et l'équipement de l'Indochine;

Vu le décret du 23 octobre 1948 portant création du Trésor indochinois;

Vu le budget extraordinaire pour la reconstruction et l'équipement de l'Indochine pour l'exercice 1949-1950,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvé le budget extraordinaire pour la reconstruction et l'équipement de l'Indochine, exercice 1949-1950, arrêté, en recettes et en crédits de payements, à la somme de 1.030 millions 900.000 piastres.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de l'Indochine et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

JEAN LETOURNEAU.

Décret du 19 juin 1950 approuvant l'arrêté du haut commissaire de France en Indochine en date du 22 avril 1950 modifiant le droit spécial à la sortie des maïs, paddys, riz et dérivés et le rectificatif à l'arrêté susvisé en date du 2 mai 1950.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies et les textes modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté du haut commissaire de France en Indochine en date du 22 avril 1950 portant modification du droit spécial à la sortie des maïs, paddys, riz et dérivés;

Vu le rectificatif du 2 mai 1950 à l'arrêté du 22 avril 1950,

Décrète:

Art. 1er. — Sont approuvés l'arrêté n° 112-1848 du 22 avril 1950 du haut commissaire de France en Indochine et le rectificatif n° 122-1988 du 2 mai 1950 à l'arrêté précité, portant modification du droit spécial à la sortie des maïs, paddys, riz et dérivés.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de l'Indochine et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

JEAN LETOURNEAU.

Décret du 19 juin 1950 portant approbation du compte définitif du budget spécial des îles Wallis et Futuna (exercice 1948).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies,

Vu le décret du 30 octobre 1948 approuvant le budget du protectorat des îles Wallis et Futuna (exercice 1948), ensemble les décrets des 1er janvier et 13 juillet 1949 approuvant l'ouverture de crédits supplémentaires audit budget;

Vu le compte définitif des recettes et des dépenses du budget spécial du protectorat des îles Wallis et Futuna (exercice 1948),

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvé lee compte définitif du budget spécial du protectorat des îles Wallis et Futuna (exercice 1949), arrêté, en recettes à la somme de 4.177.560 F et, en dépenses, à la somme de 4.177 560 F.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

JEAN LETOURNEAU.

Décret du 19 juin 1950 accordant une concession de terrain rural à titre provisoire dans le territoire du Cameroun.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les attributions du commissaire de la République française au Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937;

Vu le décret du 12 janvier 1938 réglementant le régime des terres domaniales au Cameroun;

Vu la demande de la Société civile et immobilière des missions évangéliques de Paris, tendant à obtenir la concession, à titre provisoire, d'un terrain rural de 990 hectares, sis dans la région de la Senaga-Maritime (Cameroun);

Vu l'avis de l'assemblée représentative du Cameroun;

Sur la proposition du haut commissaire de la République française au Cameroun, après avis du conseil d'administration du territoire;

Vu l'avis émis par la commission des concessions coloniales et du domaine dans sa séance du 21 avril 1950,

Décrète:

Art. 1er. — Il est accordé, à titre provisoire, à la Société civile et immobilière des missions évangéliques de Paris, dans les conditions et sous les réserves fixées par la réglementation domaniale en vigueur au Cameroun et le cahier des charges établi par les services du haut commissariat, une concession rurale de 990 hectares sise au Sud et entre les points kilométriques 225, 357 et 229 de la ligne du chemin de fer du Centre, dans la région de la Sanaga-Maritime (Cameroun).

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

JEAN LETOURNEAU.

Décret du 19 juin 1950 portant désignation du secrétaire général intérimaire du Dahomey.

Par décret en date du 19 juin 1950, M. Chimier (Armand-Pierre), administrateur de 1re classe des colonies, est nommé secrétaire général par intérim du Dahomey.

Décret du 19 juin 1950 portant désignation du secrétaire général de la Haute-Volta.

Par décret en date du 19 juin 1950, M. Neveu (François-Jean), administrateur de 1re classe des colonies, est nommé secrétaire général de la Haute-Volta, en remplacement de M. Abel.

Tour de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret.

Rectificatif au tour de service outre-mer du 15 juin 1950 (*Journal officiel* du 15 juin 1950, page 6328, 2e colonne):

Groupe des chefs de centre et chefs de section.

Au lieu de : « M. Van Couychen (Robert) », lire: « M. Van Couyghen (Robert) ».

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret n° 50-715 du 17 juin 1950 portant attribution d'une indemnité pour service de nuit à l'agent de la manufacture nationale de Sèvres chargé de la garde de nuit des locaux.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre d'Etat, du ministre de l'éducation nationale, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 7 de l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu la loi de finances n° 50-135 du 31 janvier 1950 portant fixation du budget général de l'exercice 1950;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Lorsqu'entre dix-neuf heures et sept heures, la surveillance des locaux de la manufacture nationale de Sèvres est assurée par des agents non logés, il leur est attribué une indemnité de 80 F par nuit.

Art. 2. — Le ministre d'Etat, le ministre de l'éducation nationale, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et aura effet à compter du 1er janvier 1950.

Fait à Paris, le 17 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le garde des sceaux, ministre de la justice, ministre de l'éducation nationale par intérim,

RENÉ MAYER.

Le ministre d'Etat,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

EDGAR FAURE.

Décret du 17 juin 1950 modifiant la composition du conseil des observatoires astronomiques.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu les décrets des 4 septembre 1926, 11 décembre 1931 et 8 février 1946 relatifs à la composition du conseil des observatoires astronomiques,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 2 du décret du 4 septembre 1926, modifié par les décrets du 11 décembre 1931 et du 8 février 1946, est modifié ainsi qu'il suit:

« Le conseil des observatoires astronomiques est composé de la façon suivante:

« Le directeur général de l'enseignement supérieur, président;

« Le directeur du centre national de la recherche scientifique ou son représentant;

« Le directeur de l'observatoire de Paris;

« Les directeurs des observatoires rattachés aux universités énumérés à l'article 1er;

« Le directeur de l'observatoire de Nice;

« Les astronomes titulaires;

« Quatre membres nommés par le ministre pour une période de trois ans;

« Deux membres titulaires du bureau des longitudes, désignés pour trois ans par leurs collègues;

« Deux membres désignés pour trois ans par le personnel scientifique des observatoires des départements et pris dans ce personnel ».

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice, ministre de l'éducation nationale par intérim,

RENÉ MAYER.

Cession gratuite d'un terrain par la ville de Nantes à l'Etat (ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement technique).

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la délibération du conseil municipal de Nantes en date du 24 juin 1949 ayant pour objet la cession au profit de l'Etat de terrains dits de la Grande-Bottière;

Vu l'arrêté du 18 août 1949 de M. le préfet de la Loire-Inférieure autorisant la ville à céder ledit terrain à l'Etat;

Vu le plan cadastral et lieux;

Sur la proposition du directeur général de l'enseignement technique,

Arrête:

Art. 1er. — La cession gratuite par la ville de Nantes d'une parcelle de terrain cadastrée sous les nos 107, 108, 111 et 112 et bordée par les propriétés Berheim, Joyard et Guillard d'une part, et par le chemin de la Bottière, d'autre part, est acceptée par l'Etat (ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement technique). Ce terrain est destiné à la construction d'un centre d'apprentissage féminin.

Art. 2. — Le directeur général de l'enseignement technique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 février 1950.

ANDRÉ MORICE.

Liste des auteurs sur lesquels portera l'explication de textes à la session de 1950, du certificat d'aptitude à l'inspection primaire (option France d'outre-mer).

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 22 avril 1949,

Arrête:

Art. 1er. — La liste des auteurs sur lesquels portera l'explication de textes à la session de 1950, du certificat d'aptitude à l'inspection primaire (option France d'outre-mer) est fixée ainsi qu'il suit:

La Fontaine. — *Fables* (livres VII à XI.)
Victor Hugo. — *Les Contemplations* (livre VI.)
Voltaire. — *Zadig.*
Alfred de Vigny. — *Les Destinées.*
Anatole France. — *Le Jardin d'Epicure,*
Saint-Exupery. — *Vol de nuit.*

Art. 2. — Une bibliographie relative aux œuvres de La Fontaine et de Victor Hugo a été publiée au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 30 mars 1950. Il n'en sera pas donné pour les autres auteurs.

Art. 3. — Le directeur général de l'enseignement du 1er degré est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 mai 1950.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
LÉON DROUART.

Modification de la liste des auteurs inscrits au programme du certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales (session de 1950) établie par arrêté du 20 mars 1950.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 20 mars 1950,

Arrête:

Article unique. — L'arrêté du 20 mars 1950, visé ci-dessus, établissant la liste des auteurs sur lesquels portera l'explication de textes à la session de 1950 du certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales, est complété comme il suit:

. . . . . .

« Bergson. — *Les Deux Sources de la morale et de la religion* (les deux premiers chapitres) ».

Art. 2. — Le directeur général de l'enseignement du 1er degré est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mai 1950.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
LÉON DROUART.

Acceptation de la donation faite à l'Etat par la ville de Briançon du lycée de garçons.

Le ministre de l'éducation nationale,

Sur le rapport du directeur général second degré,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Briançon (Hautes-Alpes) en date du 15 mars 1950;

Vu l'approbation du préfet des Hautes-Alpes en date du 3 mai 1950;

Vu l'article 1er de la loi du 4 février 1901 modifié par la loi du 25 mars 1943,

Arrête:

Art. 1er. — Est acceptée la donation faite à l'Etat (ministère de l'éducation nationale, enseignement du second degré), par la ville de Briançon, du lycée de garçons dont les bâtiments actuels, terrains et dépendances figurent en teinte rouge et jaune au plan annexé.

Art. 2. — M. Marcel Peschard, inspecteur général de l'instruction publique, est délégué à l'effet de signer l'acte de donation.

Art. 3. — Le directeur général de l'enseignement du second degré est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juin 1950.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON DROUART.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Tarif de vente de la brochure « Pour un plan national d'aménagement du territoire ».

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 20 juin 1950, le prix de vente de la brochure intitulée: « Pour un plan national d'aménagement du territoire » est fixé à 50 F, port en sus.

Le prix susvisé est net. Il sera consenti une remise de 20 p. 100 aux parties prenantes ci-après désignées:

a) Editeurs et libraires patentés, pour tout achat de plus de neuf exemplaires;

b) Administrations.

NOTA. — Cette brochure est en vente au prix de 50 F indiqué ci-dessus, au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, avenue du parc de Passy, Paris (16e) et au bureau de vente des publications et photographies du ministère, 2, rue Goethe, Paris (16e).

L'envoi peut être effectué par la poste moyennant un supplément de 15 F par exemplaire pour frais de port.

Pour toute expédition, payement préalable d'une somme correspondant aux prix ci-dessus fixés, soit par versement ou virement au compte postal C. 9060-68, Paris, ouvert au nom du régisseur de recettes du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, 2, rue Goethe, Paris (16e), soit par chèque bancaire barré émis à son ordre. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret n° 50-716 du 19 juin 1950 modifiant le décret n° 49-241 du 13 février 1949 complétant le décret n° 46-1190 du 23 mai 1946 fixant les taux et conditions d'attributions des indemnités allouées au personnel des services extérieurs des postes, télégraphes et téléphones.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des postes, télégraphes et téléphones, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre d'Etat (fonction publique et réforme administrative) et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu le décret n° 45-062 du 8 décembre 1945 et les textes modificatifs subséquents et, notamment, les décrets n°s 46-1190 du 23 mai 1946 et 49-241 du 13 février 1949;

Vu le décret n° 48-1986 du 9 décembre 1948 portant réforme fiscale;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le tableau IV figurant à l'article 1er du décret n° 45-062 du 8 décembre 1945, fixant les taux et conditions d'attribution des indemnités diverses allouées au personnel des services extérieurs des postes, télégraphes et téléphones, déjà modifié par le décret n° 49-241 du 13 février 1949, est à nouveau modifié comme suit:

GRADES ou fonctions.	NATURE de l'indemnité.	TAUX DE L'INDEMNITÉ	OBSERVATIONS
Receveurs distributeurs assurant la gérance du service électrique.	Indemnité de suppléance.	Indemnité annuelle déterminée: 1° En prenant comme base le salaire des auxiliaires de bureau au 1er échelon et en appliquant à la durée journalière de la suppléance, comptée par demi-heures indivisibles, avec minimum de 1 heure par jour, le coefficient un tiers pour la fraction de cette durée excédant 1 heure 30; 2° En ajoutant au chiffre ainsi déterminé, une somme correspondant, d'une part, au montant des cotisations que le receveur distributeur doit verser, à titre d'employeur, aux caisses de sécurité sociale et aux caisses d'allocations familiales, et d'autre part, à celui des charges fiscales qui, au même titre, incombent à l'intéressé en application, notamment, de l'article 70 du décret n° 48-1541 du 1er octobre 1948, portant réforme fiscale.	Indemnité destinée à permettre aux receveurs-distributeurs de pourvoir eux-mêmes à leur remplacement pour l'exécution du service électrique pendant leur tournée de distribution postale. Ce remplacement leur est imposé à charge d'emploi pour les heures de remplacement non rétribuées au titre postal. Le montant de l'indemnité se rapporte à une période d'une année considérée comme comportant 300 jours ouvrables.

Art. 2. — Le ministre des postes, télégraphes et téléphones, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre d'Etat (fonction publique et réforme administrative) et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1949 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1950.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
CHARLES BRUNE.

Le ministre d'Etat,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Administration centrale.

Par arrêté du 9 juin 1950, a été réintégré à compter du 13 mai 1950: M. Midrouillet, administrateur de 2e classe, précédemment en congé de longue durée.

Services extérieurs.

Par arrêté du 30 mai 1950, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 17 juillet 1950: M. Lioret, chef de centre télégraphique et téléphonique hors classe, à Rennes-central.

Par arrêtés du 9 juin 1950:

A été nommé directeur départemental adjoint à Arras, et titularisé dans le grade correspondant: M. Belpois, inspecteur principal à Limoges-services postaux.

A été nommé ingénieur en chef sur place et titularisé dans le grade correspondant: M. Migeon, ingénieur à Paris-services télégraphiques et téléphoniques.

Par arrêtés du 16 juin 1950:

A été nommé directeur régional, titularisé dans le grade correspondant et mis, en cette qualité, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, pour tenir l'emploi de directeur régional à Alger: M. Bouvy, directeur départemental à Saint-Etienne.

A été nommé ingénieur en chef régional, titularisé dans le grade correspondant et maintenu, en sa nouvelle qualité, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, pour tenir l'emploi d'ingénieur en chef régional à Alger: M. La Maida, ingénieur en chef à Alger.

A été muté à Saint-Etienne: M. Renaux, directeur départemental à Guéret.

A été nommé directeur départemental à Guéret, et titularisé dans le grade correspondant, M. Vergnenegre, inspecteur principal à Dijon-services postaux.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 14 juin 1950 portant promotions et nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Par décret en date du 14 juin 1950, sont promus et nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade d'officier.

M. Guessous Mohamed ben Hassan, membre du conseil du gouvernement, à Rabat (Maroc).

Au grade de chevalier.

Mlle Bey-Rozet (Suzanne), assistante sociale, chef du service médico-social de la direction de la santé publique et de la famille, 12, rue Branly, à Rabat (Maroc).

M. Costantini (Marcel), président de la fédération des associations familiales françaises du Maroc, 6, rue Jean-Charcot, Rabat (Maroc).

M. Crozes (Yves), médecin chef de l'hôpital Mauchamp, à Marrakech (Maroc).

M. Faraj Abdelmalek, docteur en médecine à l'hôpital Mauchamp, Marrakech (Maroc).

M. Gaud (Jean), directeur de l'institut d'hygiène du Maroc, à Rabat (Maroc).

M. Gony (Roger), trésorier du comité régional de la ligue contre la tuberculose à Casablanca, 127, rue Dumont-d'Urville, Casablanca (Maroc).

M. Jomier (Amédée), directeur de l'hôpital J.-Colombani, à Casablanca (Maroc).

Mlle Langlais (Marianne), médecin chef de la région d'Agadir, Agadir (Maroc).

M. Le Mitouard (Pierre), médecin chef de la région d'Oudjda (Maroc).

M. le docteur Lhez (Joseph), médecin chef de la région de Rabat (Maroc).

M. Luccioni (Antoine), président d'honneur de la fédération des associations familiales françaises du Maroc, 13, rue de la Marne, Rabat (Maroc).

M. Mathieu (Jean), médecin chef de la région de Casablanca (Maroc).

M. Messerlin (Alexis), docteur en médecine, médecin chef des services de réanimation transfusion, à Rabat (Maroc).

M. Sanguy (Charles), directeur adjoint de la santé publique et de la famille, Rabat (Maroc).

Complément et modification de l'arrêté du 10 juillet 1947 organisant l'examen d'entrée aux écoles de massage et de pédicurie.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi n° 46-857 du 30 avril 1946 réglementant l'exercice des professions de masseur gymnaste médical et de pédicure;

Vu le décret du 7 juillet 1947 modifié par les décrets des 5 octobre 1949 et 5 mai 1950 pris pour l'application de la loi susvisée en ce qui concerne les masseurs kinésithérapeutes;

Vu le décret du 27 novembre 1946 pris pour l'application de la loi susvisée, en ce qui concerne les pédicures;

Vu l'arrêté du 10 juillet 1947 modifié par les arrêtés des 26 janvier 1948 et 19 février 1949, organisant l'examen d'entrée aux écoles de massage et de pédicurie;

Vu l'avis du conseil supérieur de la kinésithérapie,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 3 de l'arrêté du 10 juillet 1947 est complété et modifié ainsi qu'il suit:

. . . . . .

« 4° Une interrogation orale, d'environ dix minutes, notée de 0 à 20, portant sur un ou plusieurs sujets, au choix de l'examinateur, destinée à juger de l'intelligence et de la culture générale du candidat.

« Les candidats réunissant un total de 35 points sont déclarés définitivement reçus ».

Art. 2. — Le directeur général de l'hygiène publique et des hôpitaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 7 juin 1950.

Pour le ministre et par autorisation:
Le conseiller technique,
BONDE.

Nomination du président de la commission centrale d'assistance.

Par arrêté du 12 juin 1950, M. Bouet, conseiller d'Etat honoraire, est nommé président de la commission centrale d'assistance.

Inspection de la santé.

Par arrêtés du 8 juin 1950, Mlle le docteur Regnault (Odile), médecin inspecteur chargée des fonctions de directeur départemental de la santé de l'Yonne, et M. le docteur Bellec, médecin inspecteur de la santé, détaché en qualité de directeur des services d'hygiène de Brest, ont été promus médecins inspecteurs principaux de la santé.

Les intéressés sont placés au 1er échelon du grade, à la date desdits arrêtés.

Liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur d'hôpitaux et hospices publics.

Par arrêté en date du 5 juin 1950, M. Vergnières (Simon) est inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur d'hôpitaux et hospices publics.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1950

Ordre du jour du mercredi 21 juin 1950.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la vérification de pouvoirs:

Département de la Seine, 3e circonscription. — Rapport supplémentaire de M. Gosset.

2. — Suite de la discussion du projet de loi et des lettres rectificatives au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950. (Nos 8337-8126-9215-9521-9546-9727-9917-9968-10035-10045-10181-10283. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

Anciens combattants et victimes de la guerre. — M. Aubry, rapporteur.

Education nationale. — MM. Simonnet et Marcel David, rapporteurs.

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion de fascicules budgétaires inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion de fascicules budgétaires inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

Séances du mercredi 21 juin 1950.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Guyot, jusques et y compris M. Hugues (Emile).

Tribunes. — Depuis M. Durroux, jusques et y compris M. Farine

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mercredi 21 juin 1950.

N° 10212. — Proposition de résolution de M. Cordonnier tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour faire figurer le groupe sanguin sur la carte d'identité et pour encourager la détermination des groupes sanguins (renvoyée à la commission de la famille).

N° 10225. — Rapport, par M. Courant, au nom de la commission de la justice, sur les propositions de loi tendant à assurer la reconstitution rapide des archives hypothécaires détruites par faits de guerre.

N° 10233. — Rapport, par M. Reeb, au nom de la commission de la marine marchande, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à mettre fin aux importations de poissons et de crustacés.

N° 10241. — Proposition de loi de M. Félix tendant à compléter la loi n° 49-538 du 20 avril 1949 sur les dommages de guerre (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 10250. — Proposition de loi de M. Guitton tendant à modifier la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers (renvoyée à la commission de la justice).

N° 10251. — Proposition de loi de M. Guitton prorogeant les dispositions de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement (renvoyé à la commission de la justice).

N° 10266. — Proposition de loi de M. Marcel Cartier tendant à rendre applicable aux étudiants et élèves qui font campagne en Extrême-Orient les dispositions de l'ordonnance n° 45-1741 du 4 août 1945 relative à l'exonération des droits scolaires et universitaires et à l'aide aux étudiants victimes de la guerre (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 10268. — Proposition de loi de M. Jacques Chevallier tendant à appliquer à l'Algérie les dispositions de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 10269. — Proposition de loi de M. Jacques Chevallier tendant à modifier et compléter la loi n° 48-1450 du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires (renvoyée à la commission des pensions).

N° 10273. — Proposition de loi de M. Greffier tendant à modifier le mode d'élection aux chambres de commerce (renvoyée à la commission des affaires économiques).

N° 10281. — Deuxième rapport supplémentaire par M. Le Sciellour, au nom de la commission de la production industrielle, sur le projet de loi et les propositions de loi tendant à modifier les dispositions du décret du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines.

N° 10359. — Lettre rectificative au projet de loi relatif au report de crédits de l'exercice 1948 aux exercices 1949 et 1950 (renvoyée à la commission des finances).

N° 10360. — Lettre rectificative au projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires au titre des dépenses militaires de l'exercice 1949 (renvoyée à la commission des finances).

N° 10362 (1). — Proposition de résolution de M. Meck tendant à inviter le Gouvernement à allouer aux populations sinistrées du Bas-Rhin une indemnité compensatrice pour les dégâts occasionnés par les récentes chutes de grêle (renvoyée à la commission des finances).

N° 10369 (1). — Proposition de résolution de M. Mudry tendant à inviter le Gouvernement à indemniser les victimes des orages des 26 mai et 17 juin en Savoie (renvoyée à la commission des finances)

N° 10371. — Proposition de loi de M. Jean-Paul David portant rétablissement du scrutin uninominal pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale (renvoyée à la commission du suffrage universel).

N° 10372 (1). — Proposition de loi de M. Rivet tendant à ouvrir un crédit de 1 million comme secours aux sinistrés de la ville de Cuzco (renvoyée à la commission des finances).

N° 10373 (1). — Proposition de loi de M. Yves Péron tendant à l'octroi d'un crédit de 100 millions au département de la Dordogne en vue de dédommager les victimes de la grêle (renvoyée à la commission des finances)

N° 10374 (1). — Proposition de résolution de M. Gabriel Roucante tendant à inviter le Gouvernement à attribuer un crédit de 10 millions pour indemniser les viticulteurs du Gard sinistrés par l'orage de grêle du 16 juin 1950 (renvoyée à la commission des finances).

N° 10375. — Proposition de loi de M. Waldeck Rochet tendant à la reconduction de l'allocation aux vieux (renvoyée à la commission du travail).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Nomination de membre de commission.

Dans sa 1re séance du 20 juin 1950, l'Assemblée nationale a nommé M. Koehn (René) membre de la commission des affaires étrangères, en remplacement de M. Terrenoire.

Commission de l'agriculture.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Boccagny, Bocquet, Charpentier, Farinez, Garavel, Lalle, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Laurens (Camille) (Cantal), Lucas, Masson (Jean) (Haute-Marne), Montagnier, Moussu, Olmi, Paumier, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Prigent (Tanguy) (Finistère), Rincent, Rochet (Waldeck), Roulon, Ruffe, Sesmaisons (de), Vée.

Excusé. — M. Villard.

Suppléants. — M. Lecourt (de M. Asseray), M. Garcia (de Mme Boutard).

Assistaient en outre à la séance. — M. Valay, ministre de l'agriculture, M. Vialle, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale, M. Lauras, chargé de mission au cabinet du ministre de l'agriculture, M. Lecarpentier, chef du cabinet du secrétaire d'Etat aux finances, MM. Moreau et Burgot, représentants de la mutualité agricole.

Commission des finances.

1re séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Abelin, Aubry, Augnet, Barangé (Charles), Bourgès-Maunoury, Burlot, Charlot (Jean), Dagain, David (Marcel), Dusseaulx, Gaillard, Guesdon, Guillant (André), Lecourt, Patewski, Rigal (Eugène), Simonnet, Tourtaud.

2e *séance du mardi 20 juin 1950.*

Présents. — MM. Abelin, Auguet, Barangé (Charles), Billat, Bourgès-Maunoury, Buriot, Charlot (Jean), Coste-Floret (Paul), Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Dupuy (Marc), Gabelle, Gaillard, Garcia, Gozard (Gilles), Grésa (Jacques), Guesdon, Guillant (André), Guyon (Jean-Raymond), Jean-Moreau, Laniel (Joseph), Lecourt, Meunier (Pierre), Mitterrand, Palewski, Paumier, Petit (Guy), Simonnet, Tourtaud, Truffaut.

Suppléants. — M. Bétolaud (de M. Paul Reynaud), M. Martine (de M. Apithy), M. Hugues (Emile) (de M. Mendès-France), M. Djemad (de M. Cogniot), M. Ginestet (de M. Jacques Duclos), M. Barthélemy (de M. Ruffe), M. Charpentier (de M. Pflimlin).

Assistait en outre à la séance. — M. André (Pierre).

Commission de la production industrielle.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Cartier (Marius) (Haute-Marne), Couston, Mme Duvernois, M. Finet, Mmes Galicier, Guérin (Rose) (Seine), MM. Mallez, Michel, Mudry, Peyral, Peytel, Roucaute (Gabriel) (Gard).

Suppléants. — M. Billat (de Mme Schell), M. Alphonse Denis (de M. Camphin), M. Paumier (de M. Védrines), M. Pouyet (de M. Maton), M. Ruffe (de M. Goudoux).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Cermolacce, Damas, Maibrant, Mamadou Konate, Ninine, Pronteau, Senghor.

Excusé. — M. Villard.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Bacquet, Besset, Baugniez, Bouxom, Mme Darras, MM. Degoutte, Delachenal, Duprat (Gérard), Fayet, Garavel, Hugues (Joseph-André) (Seine), Joubert, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Mazier, Moisan, Musmeaux, Mme Nédelec, MM. Renard, Segelle, Sion.

Suppléants. — MM. Genest (de M. Alfred Costes), Marty (de M. Croizat), Masson (Albert) (de M. Gabriel Paul), Montagnier (de Mme Claeys), Morand (de M. Boutavant), Rigal (Albert) (de M. Patinaud).

Commission chargée d'enquêter sur les faits relatés par M. le président du conseil dans sa déclaration du 17 janvier 1950.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Arnal, Delahoutre, Depreux (Edouard), Diallo (Yacine), Fagon (Yves), Gallet, Kriegel-Valrimont, Taillade, Thibault.

Convocations de commissions.

La commission de l'agriculture se réunira le jeudi 22 juin 1950, à quinze heures (local de la commission n° 232):

Suite de l'avis de M. Gérard Vée sur le projet et les propositions de loi relatifs au régime de l'allocation vieillesse. (Nos 8715, 9556, 8372, 8187 et 10231).

La commission des finances se réunira le mercredi 21 juin 1950, à dix heures et quinze heures trente (local de la commission des finances):

A dix heures.

I. — Proposition de loi (n° 10155) de M. Paul Reynaud tendant à abroger l'article 25 de la loi du 14 février 1942, validée par l'ordonnance du 18 octobre 1945, relative à l'organisation et au fonctionnement du marché financier. — M. Gaillard, rapporteur.

II. — Proposition de loi (n° 9250) de M. Aubry et plusieurs de ses collègues, tendant à exonérer les associations de mutilés et anciens combattants reconnues d'utilité publique, émettrices de participations à la loterie nationale, de la contribution des patentes et de toutes taxes et impôts. — M. Gaillard, rapporteur.

III. — Proposition de loi (n° 9276) de M. Fernand Grenier et plusieurs de ses collègues tendant à subventionner l'érection à Chateaubriant d'un monument du souvenir. — M. Gaillard, rapporteur.

IV. — Proposition de loi (n° 9283) de M. Gaillard tendant à subventionner l'achèvement du monument élevé à Chasseneuil à la mémoire des héros de la Résistance. — M. Gaillard, rapporteur.

V. — Avis (n° 10169) transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1950 (prêts et garanties). — M. le rapporteur général.

VI. — Projet de loi (n° 8600) et lettre rectificative (n° 10137) concernant les dépenses civiles d'investissement de 1950. — Affaires étrangères: M. Dusseaulx, rapporteur.

VII. — Proposition de loi (n° 9390) de M. Barel et plusieurs de ses collègues, tendant à accorder dix millions de francs à la rencontre internationale de la jeunesse organisée à Nice et sur la Côte d'Azur du 13 au 20 août 1950. — M. Marcel David, rapporteur.

VIII. — Résolution, adoptée par le Conseil de la République (n° 10325), tendant à demander à l'Assemblée nationale une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour formuler son avis sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à modifier l'article 31 de la loi de finances du 31 janvier 1950, en vue d'interdire toute réduction de crédit sur le budget de l'éducation nationale. — M. Simonnet, rapporteur.

A quinze heures trente.

IX. — Audition de M. Georges Bidault, président du conseil, et de M. Maurice-Petsche, ministre des finances et des affaires économiques, sur la situation économique et financière.

La réunion de la commission de l'intérieur, suspendue de nouveau aujourd'hui mardi 20 juin, sera reprise le mercredi 21 juin 1950, à neuf heures trente (même local):

Suite de l'examen du projet de loi (n° 9024) portant extension à l'Algérie de la loi sur les loyers (M. Cordonnier, rapporteur.)

La commission de la presse se réunira le jeudi 22 juin 1950, à neuf heures trente (local de la commission n° 230):

I. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la proposition de loi (n° 9847) de M. Hugues tendant à réglementer le dépôt légal.

II. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 10222) portant création d'un conseil supérieur de la presse et d'un conseil supérieur des journalistes;

Le projet de loi (n° 10257) portant modification de la loi sur le transfert et la dévolution des biens d'entreprises de presse.

III. — Communication de M. Lefèvre-Pontalis sur la situation de la presse de langue française en Egypte.

IV. — Exposé de M. Baylet sur la situation du papier de presse.

V. — Rapport de M. Max Brusset sur les propositions de loi de M. Robert Bichet, de M. Jean-Paul David et de M. Debû-Bridel, sénateur, relatives à la télévision (nos 6325, 6516 et 7314).

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le jeudi 22 juin 1950, à dix heures (local de la commission n° 220):

I. — Rapport de M. René Schmitt sur le projet de loi (n° 9234) concernant l'organisation du travail de manutention dans les ports.

II. — Rapport de M. Cayol sur le projet de loi (n° 9192) portant modification de la loi du 4 décembre 1913 réorganisant le crédit maritime mutuel.

III. — Questions diverses.

La commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions se réunira le jeudi 22 juin 1950, à dix heures (local de la commission n° 219):

I. — Examen de pétitions.

II. — Suite de la discussion du projet de rapport de M. Mazuez sur les propositions de loi relatives à la réforme électorale et communication d'une motion de M. Bétolaud sur cette question.

III. — Rapport de Mme Peyroles sur la proposition de résolution (n° 9265) de M. Bardoux tendant à la modification des articles du règlement relatifs à la procédure d'urgence.

IV. — Rapport de Mme Peyroles sur la proposition de loi (n° 8457) de M. Laurelli tendant à modifier les délais prévus en matière d'inéligibilités relatives.

V. — Rapport de M. Hugonnier sur la proposition de résolution (n° 8574) de M. Airoldi tendant à constituer une commission d'enquête pour rechercher les raisons qui ont motivé la décision du 21 décembre 1948 qui a ramené la confiscation des biens de M. Paul Berliet de 200 à 2 millions.

VI. — Questions diverses.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission des affaires économiques le mercredi 21 juin 1950, à quatorze heures trente (local de la commission n° 263):

III. — Communication du président sur la conférence du pool acier-charbon.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 10356) de M. Leenhardt et plusieurs de ses collègues relative à l'importation de certains biens d'équipement en franchise des droits de douane.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission de la défense nationale le mercredi 21 juin 1950, à dix heures (local de la commission n° 213):

X. — Examen de la demande de discussion d'urgence pour la proposition de loi (n° 10341) de M. Billat tendant à compléter l'article 7 de la loi du 18 mars 1950 concernant l'appel, en 1950, des jeunes gens sous les drapeaux. — Nomination du rapporteur.

XI. — Examen de la demande de discussion d'urgence pour la proposition de résolution (n° 10343) de M. Tourné tendant à accorder, à l'occasion du 14 juillet, une prime de 1.000 francs à chaque soldat et marin du contingent. — Nomination du rapporteur.

XII. — Questions diverses.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission de la justice et de législation le mercredi 21 juin 1950, à quatorze heures trente (local de la commission n° 250):

Examen de la demande de discussion d'urgence présentée par M. Schauffler pour sa proposition de loi (n° 9709) tendant à l'aggravation des peines infligées en vertu de l'article 312 du code pénal aux auteurs de coups et blessures à des enfants.

Réunions de commissions du mercredi 21 juin 1950.

Commission des affaires économiques, à quatorze heures trente. — Local n° 263.

Commission des affaires étrangères, à dix heures. — Local du 7e bureau.

Commission de l'agriculture, à quatorze heures trente. — Local n° 232.

Commission de la défense nationale, à dix heures. — Local n° 213.

Commission de l'éducation nationale, à quinze heures. — Local n° 262.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à neuf heures trente. — Local n° 249.

Commission de l'intérieur, à neuf heures trente et seize heures. — Local n° 207.

Commission de la justice et de législation, à quatorze heures trente. — Local n° 250.

Commission des moyens de communication et du tourisme, à seize heures. — Local n° 211.

Commission des pensions, à quinze heures trente. — Local n° 206.

Commission de la production industrielle, à dix heures. — Local n° 264.

Commission des territoires d'outre-mer, à quinze heures. — Local n° 261.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à quinze heures. — Local n° 261.

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en Côte d'Ivoire, à dix-sept heures. — Local n° 254.

Sous-commission de la presse, statut de la presse, à quinze heures. — Local n° 230.

Commission des finances, à dix heures et à quinze heures trente. — Local de la commission.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Année 1950

Ordre du jour du jeudi 22 juin 1950.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, instituant, dans les services de la trésorerie générale et des trésoreries des invalides de la marine, des cadres permanents de fonctionnaires. (Nos 246 et 405, année 1950. — M. Léger, rapporteur.) (*Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.*)

2. — Suite de la discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses militaires de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 1950. Section air: budget annexe des constructions aéronautiques. (Nos 313 et 423, année 1950. — M. Pellenc, rapporteur.)

3. — Discussion de la question orale avec débat suivante:

M. de Maupéou expose à M. le ministre de l'éducation nationale que le chiffre de la population scolaire fréquentant actuellement les établissements d'enseignement privé primaires, secondaires, supérieurs et techniques, atteint près de deux millions d'élèves; que les parents ont le devoir de confier l'instruction et l'éducation de leurs enfants aux établissements de leur choix et que toutes les familles et tous les enfants de France doivent, en simple justice, être traités sur un pied de stricte égalité, sans distinction de race, de religion, d'opinion ou de fortune; que les établissements d'enseignement privé, dont l'existence constitue, pour le pays tout entier, la meilleure garantie d'une véritable liberté scolaire, voient cette existence même sérieusement menacée du fait qu'on ne peut raisonnablement atteindre — et moins que jamais dans la conjoncture actuelle — qu'ils soient financés par les familles qui leur confient leurs enfants; lui fait observer, d'autre part, que si l'enseignement privé venait à disparaître, la carence de bâtiments et de personnel dont souffre déjà cruellement l'enseignement public interdirait à l'Etat de prendre en charge ces deux millions d'élèves supplémentaires; et lui demande, en conséquence, ce que compte faire le Gouvernement pour aider ces familles et ces deux millions de jeunes français, ainsi que pour assurer à leurs maîtres des traitements convenables.

4. — Discussion de la question orale avec débat suivante:

M. Méric expose à M. le président du conseil qu'en présence du rétablissement partiel et grandissant de la libération des échanges réclamé par l'O. E. C. E., l'industrie française renforce ses ententes pour faire face à la concurrence étrangère; que l'entente industrielle ayant pour but d'assurer les partages des marchés entre les groupes d'entreprises en attribuant à chacune d'elles un contingent de vente, de fixer en commun les prix minima que chaque entreprise doit respecter, d'organiser un système d'entr'aide pour les entreprises défavorisées, il s'ensuit que nous assistons à l'organisation d'un dirigisme privé qui risque de compromettre dangereusement les intérêts du monde du travail, de l'artisanat et de l'agriculture; en conséquence, demande à M. le président du conseil quelles mesures compte prendre le Gouvernement: pour permettre au secteur de production que représente l'artisanat de s'intégrer dans les plans généraux d'organisation de l'économie et pour éviter l'étouffement de la production artisanale; pour défendre les consommateurs, les travailleurs et les agriculteurs contre les méfaits du nouveau dirigisme né des ententes industrielles; pour établir sur le plan international, avec les nations membres de l'O. E. C. E., une législation internationale avant que ne soit poursuivie plus avant la libéralisation des échanges. (*Question transmise par M. le président du conseil à M. le secrétaire d'Etat aux affaires économiques.*)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, instituant une aide financière au profit de certains locataires ou occupants, en vue de leur permettre de couvrir certaines dépenses de déménagement et de réinstallation. (Nos 333, année 1949, 311 et 418, année 1950 — M. de Félice, rapporteur; et n° , année 1950. — Avis de la commission du travail et de la sécurité sociale. — M. N..., rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à l'abrogation de la loi du 22 juin 1886 relative aux membres des familles ayant régné en France. (Nos 315 et 430, année 1950. — M. Kalb, rapporteur.)

7. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de l'article 1er de l'acte dit loi du 2 septembre 1941 sur la protection de la naissance et constatation de la nullité de l'acte dit loi du 18 décembre 1941. (Nos 237 et 319, année 1950. — Mme Marie-Hélène Cardot, rapporteur; et n° , année 1950. — Avis de la commission du travail et de la sécurité sociale. — M. Saint-Cyr, rapporteur; et n° , année 1950. — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Marcel Molle, rapporteur.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant dissolution du commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux. (Nos 228 et 433, année 1950. — M. Bousch, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er *étage*. — Depuis M. Armengaud, jusques et y compris M. Jean Berthoin.

Tribunes. — Depuis M. Diatarana, jusques et y compris M. Henri Cordier.

Commission des finances.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Berthoin (Jean), Chapalain, Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Demusois, Grenier (Jean-Marie), Ignacio-Pinto (Louis), Litaise, Montalembert (de), Pauly, Roubert (Alex), Schafer, Walker (Maurice).

Suppléants. — MM. Aubert (de M. Auberger), Clavier (de M. Masteau), de Villoutreys (de M. Alric).

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Claireaux, Coupigny, Cozzano, Mme Crémieux, MM. David (Léon), Dia Mamadou, Doucouré Amadou, Dronne, Durand-Réville, Haidara Mahamane, Ignacio-Pinto (Louis), Lafleur (Henri), Razac, Romani, Serrure, Sigué, Nouhoum, Mme Vialle (Jane).

Excusés. — MM. Béchir Sow, Depreux, Mme Eboué, MM. Gustave, Lagarrosse, Lassalle-Séré, Marc Rucart.

Suppléants. — MM. Okala (de M. M'Bodje), Aubé (de M. Grassard), N'Joya (de M. Diop Ousmane Socé).

Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Bozzi, Chaintron, Debré, Descomps (Paul-Emile), Dronne, Hamon (Léo), Montalembert (de), Muscatelli, Rabouin, Schwartz.

Excusés. — MM. Champeix, Torrès (Henry).

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le mercredi 21 juin 1950, à neuf heures trente (local de la commission):

Projet de loi relatif aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950:

Budgets annexes des monnaies et médailles de l'Imprimerie nationale, de la Légion d'honneur, de l'ordre de la libération. — Rapporteur: M. Lilaise.

Budget de l'aviation civile et commerciale. — Rapporteur: M. Walker.

Budget de la marine marchande. — Rapporteur: M. Courrière.

La commission de la France d'outre-mer se réunira le mercredi 21 juin 1950, à seize heures trente (local n° 215):

Examen du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950 (France d'outre-mer), rapport n° 8126 A. N. (annexe 9).

Questions diverses.

La commission des moyens de communication, des transports et du tourisme se réunira le jeudi 22 juin 1950, à neuf heures trente (local n° 202):

I. — Suite de la discussion de la proposition de loi (n° 209, année 1950) relative à la retraite des agents des services publics de voyageurs et de marchandises.

II. — Examen des rapports:

a) De M. Aubert, sur le projet de loi (n° 332, année 1950) relatif à l'aéroport de Bâle-Mulhouse à Blotzheim;

b) De M. Bertaud sur le projet de loi (n° 306, année 1950) relatif aux sanctions des infractions à la police des chemins de fer.

III. — Echange de vues sur la question orale de M. de Gracia concernant le récent accident du *Laté* 631.

IV. — Compte rendu par MM. Aubert et Denvers des travaux de la commission des finances relatifs aux budgets ressortissants à la compétence de la commission: P. T. T. et S. G. A. C. C.

V. — Questions diverses.

Rectificatif.

La réunion de la commission de la production industrielle, prévue pour le vendredi 23 juin 1950, aura lieu, à la demande du ministre, à dix heures, au lieu de dix heures trente.

Même local, même ordre du jour.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission du travail et de la sécurité sociale, le mercredi 21 juin 1950, à dix heures quinze (local n° 213):

Examen pour avis du projet de loi (n° 311, année 1950) instituant une aide financière au profit de certains locataires ou occupants, en vue de leur permettre de couvrir certaines dépenses de déménagement et de réinstallation. — Nomination d'un rapporteur pour avis.

Réunions de commissions du mercredi 21 juin 1950.

Commission des affaires étrangères, à seize heures quinze. — Local n° 201.

Commission de l'agriculture, à quinze heures. — Local n° 214.

Commission de la défense nationale, à seize heures. — Local n° 217.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à dix-sept heures. — Local n° 207.

Commission des finances, à neuf heures trente. — Local de la commission.

Commission de la France d'outre-mer, à seize heures trente. — Local n° 215.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à dix heures. — Local n° 202.

Commission de la marine et des pêches, à neuf heures trente. — Local n° 215.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à dix heures quinze. — Local n° 213.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 22 juin 1950.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vérification des pouvoirs (1er bureau. — Département d'Alger, 1er collège: élection de M. Michalet, en remplacement de M. Baretaud. — Département de Constantine, 2e collège: élection de MM. Bengana et Messai, en remplacement de MM. Abbas et Lakhdari). — M. Scelles, rapporteur.

2. — Suite de la discussion de la proposition de MM. Catrice, La Gravière, Mlle Le Ber, M. Themia et des membres du groupe du mouvement républicain populaire, tendant à demander au Gouvernement d'engager immédiatement des négociations internationales en vue d'arriver à un accord international sur la répression de l'alcoolisme dans les territoires d'outre-mer. (Nos 156 et 323, année 1949 et n° 159, année 1950. — M. Savi de Tové, rapporteur; n° 324, année 1949. — Avis de la commission des affaires sociales. — M. La Gravière, rapporteur; et n° 42, année 1950. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Meyer, rapporteur.)

3. — Suite de la discussion de la proposition de résolution de MM. Antonini, Boussenot, Monnet, Delmas, Djim Momar Gueye, Borrey, Zinsou, Babakar Diop, Gentet, Gervain, Ebédé et Schock, tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi déterminant le mode de fixation de la parité du franc C. F. A. (Nos 92 et 111, année 1950. — M. Sylvestre, rapporteur; Avis de la commission des affaires économiques. — M. Schmitt, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de MM. Jacobson, Ahmed Koloko, Ibrahim Babikir, Laurin, Boisdon, Le Brun-Kéris, tendant à recommander au Gouvernement l'ajustement des mesures concernant le plan décennal du territoire du Tchad. (Nos 139 et 158, année 1950. — M. Jacobson, rapporteur.)

Nominations de membres de commissions.

Dans sa séance du mardi 20 juin 1950, l'Assemblée de l'Union française a nommé:

M. Michalet membre de la commission des affaires sociales, en remplacement de M. Schleiter.

M. Michalet membre de la commission du règlement et des pétitions, en remplacement de M. Naroun.

Commission des affaires culturelles.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Bégarra, Odru, Gervain, Griaule, Jousselin, Mlle Lafon, M. Lechani, Mme Malroux, M. Voça, princesse Yukanthor.

Absents. — M. Ahmed Koloko, Mlle Allemandi, MM. Borrey, Boubou-Hama, Bouda, Coulon, Hazoumé, Kemajou, Laurin, de La Vasselais, Jean Scelles, Raphaël-Leygues.

Suppléants. — Mme Malroux (de M. Sar Diawar), M. Lechani (de M. Mademba), M. Griaule (de M. Bilavarn), M. Odru (de M. Lachenal), M. Jousselin (de M. Paul Catrice), Mlle Lafont (de M. Bizot), M. Gervain (de M. Cianfarani).

Commission des affaires économiques.

Séance du mardi 20 juin 1950.

Présents. — MM. Aubert, Charlier, Georges, Meyer, Nignan, Pierl, Rosfelder, Schmitt, Thémia, Tran Thien Vang, Vendenboomgaërde, Vignes.

Excusés. — MM. Bocher, Boussenot, Egretaud, Estèbe, Giard, Laforest, Mignot, Montrat, Nguyen Huu Thuan, Reverbori, Sim Var, Sousatte, Souvannavong Pheng, Tétau.

Suppléants. — M. Georges (de M. Comiti), M. Pieri (de M. Gueye Momar Djim), M. Schmitt (de M. René Moreux), M. Aubert (de M. Perier).

Convocations de commissions.

La commission des affaires culturelles se réunira le mardi 27 juin 1950, à dix heures (local n° 217) :

I. — Rapport de M. Paul Catrice sur la proposition de résolution (n° 131, année 1949) invitant l'Assemblée nationale à voter une loi portant obligation d'enseigner l'histoire et la littérature des peuples de l'Union française dans les écoles de France et d'outre-mer.

II. — Rapport de M. Paul Catrice sur la proposition (n° 142, année 1950) en vue du développement de l'enseignement parmi les nomades des pays et territoires de l'Union française,

III. — Questions diverses.

La commission d'information se réunira le vendredi 23 juin 1950, à dix heures, à l'annexe du secrétariat général de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, Paris :

I. — Exposé de M. le docteur Borrey, sur la question des niveaux de vie outre-mer.

II. — Examen des possibilités d'envoi d'une délégation de l'Assemblée à la foire de Bordeaux.

III. — Questions se rapportant à la conférence des hauts commissaires.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

SESSION DE JUIN 1950

Séance du mercredi 21 juin 1950.

A QUINZE HEURES

Suite de l'ordre du jour de la session de juin 1950 annoncé précédemment (cf *Journal officiel* du 15 juin 1950.)

Convocations de commissions.

Mercredi 21 juin 1950.

Neuf heures quarante-cinq.

COMMISSIONS RÉUNIES DE COMMERCE ET DE DISTRIBUTION ET DE LA RECONSTRUCTION, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'URBANISME

Ordre du jour.

Proposition de loi n° 9376 tendant à indemniser les commerçants, industriels ou artisans de la perte de leur droit au bail des immeubles ou locaux dans lesquels ils exploitaient leurs fonds lorsque ces immeubles ou locaux ont été détruits par suite de faits de guerre.

Dix heures.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Partie agricole du plan de modernisation et d'équipement.

Jeudi 22 et vendredi 23 juin 1950.

Neuf heures trente.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour.

Plan de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer.

Auditions du ministre de la France d'outre-mer, des représentants des offices de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître, dans la semaine du 12 au 19 juin 1950 :

1° *Notes et études documentaires.*

N° 1338. — L'évolution de l'économie indochinoise en 1949... 60 F.
N° 1339. — Documents relatifs au projet français de mise en commun des productions de charbon et d'acier et à l'institution d'une haute autorité nouvelle 20
N° 1340. — Communiqués relatifs à la conférence des trois publiés par les ministres des affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis (Londres, mai 1950)..... 15
N° 1342. — Communiqués relatifs aux activités sociale et culturelle de l'union occidentale (Bruxelles, 16-17 avril 1950)..... 35
N° 1343. — Documents relatifs à la quatrième session du conseil de l'Atlantique (Londres, 18 mai 1950)... 15

Abonnement aux « Notes et études documentaires » : six mois, 2.800 F; un an, 5.500 F.

2° *Chroniques étrangères.*

Italie (n° 109)..... 40 F.

Abonnement à chacune des six « Chroniques étrangères » : six mois, 200 F; un an, 380 F.

3° *Articles et documents*

N° 1882. — Grèce (*La Grèce et les tendances néo-fascistes. — Chypre et la Grèce*)..... 20 F.
N° 1883. — Europe occidentale (*Paris devient le cœur de l'Europe. — La France et l'Europe occidentale*)..... 20
N° 1884. — Commonwealth britannique (*Différend racial en Afrique du Sud. — L'Australie et le communisme*) 20
N° 1885. — Chine (*L'aide étrangère et la famine en Chine. — Les intellectuels chinois et le communisme*)..... 20
N° 1886. — Europe orientale (*Les Juifs de Pologne; déclarations de Sam Lipshitz — La Grèce et la Yougoslavie*) 20
N° 1887. — L'U. R. S. S. et les Etats-Unis (*La révolte contre les géants. — Le travail forcé aux Etats-Unis*)... 20

Abonnement aux « Articles et documents » : six mois, 1.600 F; un an, 3.000 F.

4° *Problèmes économiques.*

(Sélection de presse française et étrangère.)

N° 128 du 13 juin 1950 présente notamment : Quel est le vrai prix de l'or ? — L'industrie pétrolière roumaine. — Le numéro.. 30 F.

Abonnement aux « Problèmes économiques » : six mois, 775 F; un an, 1.500 F.

5° *Bulletin d'information de la France d'outre-mer.*

N° 144 de juin 1950 présente notamment : La réforme constitutionnelle en Nigéria. — L'économie indochinoise en 1949. — Le numéro ..... 90 F.

Abonnement au « Bulletin d'information de la France d'outre-mer : six mois, 520 F; un an, 1.000 F.

6° *Documentation française illustrée.*

N° 41 (mai 1950) : Balzac..... 25 F.

Abonnement à la « Documentation française illustrée » : un an, 250 F.

7° *Bulletin hebdomadaire de statistique.*

N° 111 du 17 juin 1950 présente notamment : La récolte de céréales en France.

Abonnement au « Bulletin hebdomadaire de statistique » : six mois, 520 F; un an, 1.000 F.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Versements au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (C. C. P. 9060-98).

Ministère de la défense nationale.

Avis de concours pour l'admission d'officiers dans le corps des ingénieurs des essences.

Un concours est ouvert pour l'admission des officiers des trois armées: terre, mer, air, du grade de capitaine, dans le corps des ingénieurs des essences.

Les dossiers de candidature devront parvenir au ministre de la défense nationale (direction centrale des essences des armées), 51 *bis*, boulevard de Latour-Maubourg, Paris (7e), au plus tard le 15 juillet 1950.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la direction de la formation du personnel, 25, rue de Lubeck, Paris (16e) (tél.: Passy 04-55).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis de concours pour l'admission à l'emploi de commissaire contrôleur adjoint stagiaire des assurances.

Un concours pour trois emplois de commissaire contrôleur adjoint stagiaire des assurances au ministère des finances aura lieu les 5, 6 et 7 décembre 1950.

Le registre des inscriptions, ouvert dès maintenant au ministère des finances (direction du personnel et du matériel), 93, rue de Rivoli, Paris, sera clos le 5 novembre 1950, le timbre de la poste faisant foi, le cas échéant.

Une notice contenant tous renseignements relatifs au concours (programme des connaissances exigées, conditions d'admission, etc.) sera remise ou envoyée sur demande adressée au ministère des finances (direction des assurances), 54, rue de Châteaudun, Paris (9e).

Une préparation gratuite des candidats à ce concours est envisagée par l'administration. Pour tous renseignements concernant cette préparation, les candidats doivent également s'adresser à la direction des assurances au ministère des finances.

Avis relatif au tirage de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1950.

Le tirage de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1950 aura lieu le samedi 24 juin 1950, à dix-sept heures trente, en présence du public.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Lons-le-Saunier (Jura).

Est déclaré vacant le poste de directeur de l'hôpital-hospice de Lons-le-Saunier (Jura).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur dossier, dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis, au directeur départemental de la population du Jura, 1, rue des Perrières, à Lons-le-Saunier.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime).

Peuvent faire acte de candidature, les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et sous-directeur des hôpitaux et hospices publics, établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis, au directeur départemental de la population de la Charente-Maritime, 15, rue Admyrault, à la Rochelle.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et sous-directeur des hôpitaux et hospices publics.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis, au directeur départemental de la population, 20, rue du 28-Juin, à Macon.

Avis de concours pour le recrutement d'un économe à l'hôpital-hospice de Pontorson (Manche).

Un concours sur titres est prévu pour le recrutement d'un économe à l'hôpital-hospice de Pontorson (Manche).

Peuvent faire acte de candidature les économes des établissements hospitaliers publics ainsi que les sous-économes comptant au moins six ans de fonctions.

Les candidats devront adresser leur demande, dans un délai d'un mois à compter de la parution du présent avis, au directeur départemental de la population de la Manche, cité administrative, à Coutances.

Avis de concours pour la nomination au poste de directeur général des hospices civils de Lyon.

Un concours sur titres pour la nomination au poste de directeur général des hospices civils de Lyon est ouvert.

Peuvent présenter leur candidature les inspecteurs généraux au ministère de la santé publique et de la population, les directeurs généraux ou directeurs des hôpitaux de plus de 2.000 lits, les inspecteurs divisionnaires de la santé ou de la population ayant au moins trois ans d'ancienneté dans leur grade et les licenciés en droit comptant au moins dix ans de services publics rémunérés.

Les candidatures doivent être adressées à M. le président du conseil général d'administration des hospices civils, 3, quai des Célestins, à Lyon, avant le 24 juillet 1950, dernier délai.

Les candidats devront joindre à leur demande les copies, certifiées conformes, des diplômes dont ils feront état, indiquer leur *curriculum vitæ* et justifier, par la production d'un certificat médical délivré par un médecin assermenté, qu'ils réunissent les conditions d'aptitude physique nécessaire pour remplir leurs fonctions.

Les indices de traitement 550-650 sont actuellement affectés à cet emploi, dont le titulaire bénéficie en outre des diverses indemnités et des avantages en nature prévus par la réglementation en vigueur.

Avis de vacance d'un poste de rédacteur à la direction départementale de la santé du Nord.

Un poste de rédacteur est actuellement vacant à la direction départementale de la santé du Nord.

Les rédacteurs titulaires en fonctions dans les directions départementales de la santé ou de la population intéressés par cette vacance, sont priés de se faire connaître et de s'adresser pour tous renseignements, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale du personnel et du budget, 2e bureau), 7, rue de Tilsitt, à Paris (17e).

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Dernier cours cotés en Bourse	19 juin — Cours relevés après Bourse	DEVISES	20 juin 1950 — Cours relevés avant Bourse	20 juin 1950 — Cours cotés en Bourse
349 90	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 80 .....
700 50	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	700 50 .....
1206 50	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1206 .. ..
8050 ..	.... ..	Suisse (100 francs)....	.... ..	8065 .. ..
162 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	162 50 .....

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris

ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 1/4 0/0 1943

DE LA

Société industrielle de transport d'énergie électrique.

Les porteurs d'obligations 4 1/4 0/0 de 5.000 F (émission 1943) de la Société industrielle de transport d'énergie électrique, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 15 août 1950. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

827 à 830 (année de remboursement: 45).
3.210 (année de remboursement: 46).
10.457 (année de remboursement: 45).
18.972 (année de remboursement: 45).

TEINTURERIES BLANCHISSERIES de la MEDITERRANEE

ETABLISSEMENTS FRAISSINET

SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 15.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A MARSEILLE, 137, CHEMIN DE SAINT-JEAN-DU-DÉSERT

AVIS AUX OBLIGATAIRES

Les porteurs d'obligations 5 0/0 1930 émises par ladite société sont informés qu'usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission desdites obligations, la société a racheté en Bourse au-dessous du pair les cent quinze obligations prévues pour l'amortissement annuel de 1950.

Les cent quinze obligations rachetées portent les numéros suivants.

390	486	529	530	567	1.496	1.553	1.554	1.555	1.556
568	569	749	750	751	1.558	1.636	2.250	2.252	2.253
752	753	755	756	759	2.306	2.307	2.455	2.457	2.458
760	763	772	915	916	2.516	2.517	2.521	2.522	2.524
917	919	920	921	922	2.562	2.564	2.565	2.568	2.604
923	924	925	926	927	2.605	2.607	2.608	2.609	2.610
928	930	932	933	934	2.662	2.663	2.664	2.666	2.667
935	936	937	940	942	2.668	2.669	2.670	2.671	2.677
943	944	946	947	948	2.687	2.689	2.709	2.711	2.712
949	950	951	952	953	2.725	2.726	2.859	2.860	2.861
954	956	957	958	959	2.862	2.864	2.865	2.868	2.971
960	962	963	964	1.495					

En conséquence, ces cent quinze obligations ont été annulées et le tirage au sort qui devait avoir lieu en 1950 n'a pas été effectué.

Soixante-deux obligations dont les numéros suivent, sorties aux tirages précédents, n'ont pas encore été présentées au remboursement.

2	6	20	67	72	1.479	1.480	1.482	1.484	1.604
109	121	126	131	134	1.606	1.772	1.801	1.841	1.884
135	138	139	140	146	1.913	1.966	1.968	1.971	2.263
205	422	423	429	434	2.300	2.304	2.449	2.452	2.474
526	590	779	785	790	2.487	2.526	2.530	2.686	2.688
812	818	878	886	921	2.839	2.974			
927	947	965	985	1.478					

Le président directeur général,
JEAN LAURENS.

SOCIETE NOUVELLE des ETABLISSEMENTS SILVESTRE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 28.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A LYON, 7, PLACE BELLECOUR

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat des obligations 5 0/0 1931 dont l'amortissement est prévu pour le 1er juillet 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage en 1950.

Les amortissements antérieurs ont été également effectués par voie de rachats en Bourse.

Imprimerie et Librairie BERGER-LEVRAULT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 18, RUE DES GLACIS, NANCY

Registre du commerce: Nancy n° 1273.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1945 de la société Imprimerie et librairie Berger-Levrault sont informés que le cinquième amortissement à échéance du 1er juillet 1950 a été effectué par voie de rachat en Bourse, conformément à la faculté que la société s'est réservée.

Cet amortissement a porté sur 52 titres, conformément au tableau.

Numéros des deux obligations sorties précédemment et non encore présentées au remboursement.

1.803 (46) — 2.334 (46).

Imprimerie et Librairie BERGER-LEVRAULT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS

18, RUE DES GLACIS, NANCY

Registre du commerce: Nancy n° 1273.

Obligations 6 0/0, *émission* 1920 (26e *annuité d'amortissement*).

Liste des 64 obligations 6 0/0 sorties au tirage du 23 mai 1950, formant, avec les 51 obligations rachetées en Bourse, la totalité de l'annuité d'amortissement prévue par le tableau pour l'année 1950, soit 115 obligations.

5	167	222	231	246	1.565	1.577	1.688	1.701	1.778
252	258	270	288	299	1.794	1.806	1.909	1.944	1.987
446	458	460	470	484	2.353	2.396	2.400	2.420	2.446
531	542	544	607	702	2.523	2.568	2.569	2.631	2.665
743	823	878	893	910	2.667	2.670	2.712	2.729	2.787
924	956	963	971	1.089	2.805	2.890	2.894	2.915	
1.091	1.271	1.320	1.506	1.547					

Ces obligations seront remboursées à raison de 500 F à partir du 1er janvier 1951, coupon n° 63 du 1er juillet 1951 attaché, suivant décret du 30 octobre 1948, aux caisses:

De la société;
De la Société nancéienne de crédit industriel et de dépôts, à Nancy, et ses agences.

Obligations sorties précédemment et non encore présentées au remboursement.

221	(46)	1.072	(48)	1.335	(48)	2.632	(44)	2.672	(43)
233	(41)	1.137	(46)	1.389	(45)	2.642	(43)	2.674	(46)
461	(48)	1.203	(36)	1.719	(48)	2.660	(45)	2.680	(43)
916	(46)	1.249	(48)	1.915	(47)	2.669	(46)	2.685	(47)
1.068	(48)	1.295	(46)	2.630	(48)				

Compagnie Franco-Espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez
Compania Franco-Espanola del ferrocarril de Tanger à Fez

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE AU CAPITAL DE 15.000.000 DE FRANCS

divisé en 18.000 actions françaises et 12.000 actions espagnoles de 500 F, constituée et fonctionnant sous le régime des lois françaises qui régissent les sociétés anonymes formées au Maroc.

SIÈGE SOCIAL: A MEKNES (MAROC)

ADMINISTRATION CENTRALE: A PARIS, 282, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

OBLIGATIONS 5 1/2 0/0 1919 (1re SERIE)

Echéance du 1er juillet 1950.

Numéros des 271 obligations sorties le 12 mai 1950 au vingt et unième tirage (amortissement 1950) et des séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs et parmi lesquelles figurent des titres non encore remboursés.

(Cette liste comprend en outre les numéros des titres frappés d'opposition à la date du tirage. La mention cp. op. indique une opposition frappant un ou plusieurs coupons d'un titre libre d'opposition).

NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des obligations.	ANNÉES de remboursement.
126	opp.	10.986 à 10.990	1949	26.668 à 26.670	opp.	**39.381 à 39.385**	1950	55.196 et 55.197	opp.
339 à 342	»	11.163 et 11.164	opp.	27.371 à 27.375	1946	39.615 et 39.616	opp.	**55.836 à 55.840**	1950
441 et 442	»	**11.646 à 11.650**	1950	27.501 à 27.505	1948	39.931 à 39.935	1948	56.096 à 56.100	1947
611 à 615	1949	**11.786 à 11.790**	»	27.586 à 27.590	1949	40.051 à 40.055	1949	56.401	opp.
1.091 à 1.095	1950	**11.866 à 11.870**	»	27.639 à 27.642	opp.	40.131 à 40.135	»	56.406 à 56.410	1948
1.161 à 1.165	1947	12.266 à 12.270	1949	28.169	»	40.837	opp.	56.592 et 56.593	opp.
1.871 à 1.875	1950	13.251 à 13.255	1946	28.218	cp. op.	40.846 à 40.850	1947	56.601 à 56.605	1948
2.526 à 2.530	1949	13.527 à 13.536	opp.	28.220 à 28.222	»	41.116 à 41.120	1945	**56.746 à 56.750**	1950
2.561 à 2.565	1950	**13.721 à 13.725**	1950	**28.221 à 28.225**	1950	41.287 à 41.289	opp.	56.766 à 56.770	1948
3.345 à 3.348	opp.	**13.956 à 13.960**	»	28.331 à 28.335	1948	41.472	»	**56.806 à 56.810**	1950
3.399 et 3.400	»	14.352 à 14.359	opp.	29.146 et 29.147	1949	41.476 à 41.480	1949	57.014	opp.
3.466 à 3.470	1949	14.366 à 14.370	1949	29.626 à 29.630	»	**42.081 à 42.085**	1950	57.017 et 57.018	»
3.641 à 3.645	1949	14.891 à 14.895	1948	30.274	opp.	42.123 à 42.132	opp.	57.709 à 57.712	cp. op.
3.772 et 3.773	opp.	**15.566 à 15.570**	1950	30.726 et 30.727	»	43.046 à 43.050	1949	**57.886 à 57.890**	1950
3.816 à 3.820	1949	15.750 à 15.754	opp.	**30.831 à 30.835**	1950	**43.051 à 43.055**	1950	58.155	opp.
4.106 à 4.110	1944	16.151 à 16.155	1949	31.038	opp.	43.3?6	opp.	58.160	»
4.111 à 4.115	1943	16.176 à 16.180	1945	31.489 à 31.495	»	43.881 à 43.885	1948	58.370	»
4.126 à 4.130	1950	16.285	opp.	31.491 à 31.495	1948	45.375 et 45.376	opp.	58.969 et 58.970	»
4.176 à 4.179	opp.	16.291 à 16.295	1948	31.821 à 31.825	»	45.401 à 45.405	1949	**59.101 à 59.105**	1950
4.451 à 4.455	1950	16.310 à 16.312	opp.	**32.486 à 32.490**	1950	45.876 à 45.880	»	59.169 et 59.170	opp.
4.801 à 4.805	»	16.671 à 16.675	1948	33.126 à 33.130	1947	46.361 à 46.373	opp.	59.406 à 59.410	1949
4.856 à 4.860	1949	**16.941 à 16.945**	1950	33.196 à 33.200	»	46.507	»	59.416 à 59.420	1947
4.859 et 4.860	opp.	17.536 à 17.538	opp.	33.206 à 33.210	1948	46.596 à 46.600	1944	59.763 et 59.764	opp.
5.116 à 5.120	1946	17.561 à 17.565	1946	33.541 à 33.545	1943	**46.766 à 46.770**	1950	60.275	»
5.611 à 5.615	1947	**17.701**	1950	33.667 à 33.670	opp.	47.236 à 47.240	1949	**60.396 à 60.400**	1950
5.797 à 5.799	cp. op.	**17.866 à 17.870**	»	34.049 et 34.050	cp. op.	47.346 à 47.350	»	60.536 à 60.539	1940
5.800 à 5.802	»	**19.161 à 19.165**	»	34.051 à 34.055	1945	47.801 à 47.805	»	60.618 et 60.619	opp.
5.866 à 5.870	1949	19.281 à 19.283	opp.	34.101 à 34.105	1949	48.276	opp.	60.628 à 60.634	»
6.196 à 6.200	1950	20.156 à 20.160	1941	34.401 à 34.405	1947	**48.451 à 48.455**	1950	60.931 à 60.940	»
6.756 à 6.760	1949	20.311 à 20.315	1949	34.416 à 34.420	»	48.609	opp.	61.649 à 61.651	»
6.841 à 6.845	1950	20.471 à 20.475	1943	34.641 à 34.645	1949	49.047	»	61.651 à 61.655	1947
7.182	opp.	**20.686 à 20.690**	1950	34.694 à 34.697	opp.	49.266 à 49.270	1946	**62.386 à 62.390**	1950
7.291 à 7.295	1945	20.792 à 20.796	opp.	34.726 à 34.728	»	49.306 à 49.310	1947	62.531 à 62.535	1948
7.351 à 7.355	1950	**20.881 à 20.885**	1950	34.736 à 34.740	1947	**49.556 à 49.560**	1950	**62.741 à 62.745**	1950
7.466 à 7.470	»	**20.996 à 21.000**	»	35.256 à 35.260	1947	**49.616 à 49.620**	»	**62.801 à 62.805**	»
7.476 à 7.480	»	**21.626 à 21.630**	»	35.646 à 35.650	1949	50.548	opp.	63.727 à 63.731	opp.
8.021 à 8.025	1950	22.176 à 22.180	1946	35.781 à 35.785	1948	50.556 à 50.560	1949	64.079 et 64.080	»
8.176 à 8.178	opp.	22.504 à 22.507	opp.	35.841 à 35.845	»	50.877 et 50.878	opp.	64.775 à 64.778	opp.
8.207	»	22.665 et 22.666	»	36.101 à 36.105	1944	50.916 à 50.920	1943	65.242	»
8.516 à 8.520	1948	22.683	»	**36.291 à 36.295**	1950	51.323	opp.	65.856 à 65.860	1949
8.691 à 8.695	1947	22.696 à 22.700	1945	36.611 à 36.615	1944	51.341 à 51.345	1946	65.881 et 65.882	opp.
8.692	opp.	23.211 à 23.215	1947	36.638	opp.	51.571 à 51.575	1947	65.881 à 65.885	1939
9.001 à 9.005	1943	23.241 à 23.245	1948	37.596 à 37.600	1949	51.586 à 51.590	1948	66.752	opp.
9.109	opp.	23.511 à 23.515	1949	37.716 à 37.720	1948	51.607	opp.	66.241 à 66.245	1949
9.431 à 9.435	1949	**23.836 à 23.840**	1950	**37.871 à 37.875**	1950	51.926 à 51.930	1949	66.886 à 66.890	1948
9.666 à 9.670	1944	**24.346 à 24.350**	»	**38.491 à 38.495**	»	**52.121 à 52.125**	1950	67.141 à 67.144	»
9.781 à 9.785	1950	**24.726 à 24.730**	»	38.515	opp.	52.531 à 52.535	1946	**67.401 à 67.405**	1950
9.797	opp.	24.836 à 24.840	1948	38.691 à 38.695	1949	52.548 à 52.550	opp.	67.591 et 67.592	opp.
9.901 à 9.905	1945	25.316 à 25.320	1941	38.876 à 38.880	»	52.986 à 52.990	1949	68.550 à 68.554	»
10.069	opp.	26.226 à 26.230	1949	38.891 à 38.895	1936	53.396 à 53.400	»	69.071 à 69.075	1949
10.771 à 10.775	1946	**26.461 à 26.465**	1950	39.232	opp.	53.574 à 53.580	opp.	69.776	opp.
10.861 à 10.865	1949	26.566 à 26.570	1948	39.236 à 39.240	1948	54.723 et 54.724	»	69.891	»

Numéros des coupons devant être attachés aux titres.

Remboursement 1936, 7e tirage, coupon n° 34, 1er janvier 1937.
Remboursement 1939, 10e tirage, coupon n° 40, 1er janvier 1940.
Remboursement 1940, 11e tirage, coupon n° 42, 1er janvier 1941.
Remboursement 1941, 12e tirage, coupon n° 44, 1er janvier 1942.
Remboursement 1942, 13e tirage, coupon n° 46, 1er janvier 1943.
Remboursement 1943, 14e tirage, coupon n° 48, 1er janvier 1944.
Remboursement 1944, 15e tirage, coupon n° 50, 1er janvier 1945.
Remboursement 1945, 16e tirage, coupon n° 52, 1er janvier 1946.
Remboursement 1946, 17e tirage, coupon n° 54, 1er janvier 1947.
Remboursement 1947, 18e tirage, coupon n° 56, 1er janvier 1948.
Remboursement 1948, 19e tirage, coupon n° 58, 1er janvier 1949.
Remboursement 1949, 20e tirage, coupon n° 60, 1er janvier 1950.
Remboursement 1950, 21e tirage, coupon n° 62, 1er janvier 1951.

Les obligations désignées par le sort sont remboursables chez:

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2e);
Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (2e);
Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris (9e);
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris (9e);
Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts, 4, rue Auber, Paris (9e);
Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, Paris (9e);
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e);
Crédit algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris (2e);
Sté Gle de crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, Paris (9e),

et dans tous leurs sièges, agences et succursales.

ENFANCE COOPERATIVE

15, RUE BÉRANGER, PARIS

Obligations 5 1/2 0/0 1929, dix-septième tirage d'amortissement du 1er juin 1950, remboursables au pair à partir du 15 juin 1950, au siège de la société et à la Banque centrale des coopératives, 31, **rue de Provence, à Paris (9e).**

270 *obligations.*

Nominatives (32 obligations).

11	17	34	47	170	334	337	355	362	363
171	176	186	198	203	390	395	422	457	502
208	210	224	226	232	509	510			
241	263	284	293	296					

Au porteur (238 obligations.)

3	6	70	80	143	2.169	2.190	2.196	2.501	2.507
144	145	148	149	163	2.543	2.575	2.616	2.623	2.627
181	189	199	226	262	2.654	2.691	2.699	2.710	2.724
279	281	284	285	333	2.777	2.803	2.823	2.826	2.830
337	351	367	394	451	2.836	2.844	2.855	2.914	2.938
456	474	482	484	488	2.942	2.947	2.949	2.961	2.973
493	501	502	512	532	2.978	2.980	2.989	2.991	3.000
535	569	586	587	593	3.027	3.030	3.033	3.066	3.068
613	628	672	679	683	3.080	3.103	3.120	3.137	3.138
690	718	722	710	754	3.162	3.163	3.188	3.213	3.216
756	758	768	778	795	3.222	3.238	3.259	3.264	3.266
803	811	889	890	906	3.268	3.278	3.280	3.284	3.287
922	923	1.038	1.047	1.063	3.304	3.321	3.334	3.348	3.350
1.092	1.152	1.159	1.160	1.180	3.366	3.369	3.460	3.461	3.470
1.206	1.210	1.220	1.235	1.281	3.490	3.491	3.507	3.516	3.527
1.297	1.312	1.313	1.354	1.387	3.531	3.543	3.545	3.566	3.580
1.388	1.396	1.412	1.414	1.441	3.581	3.582	3.599	3.616	3.629
1.454	1.480	1.485	1.493	1.499	3.633	3.635	3.646	3.675	3.716
1.560	1.577	1.616	1.626	1.645	3.717	3.722	3.735	3.757	3.777
1.657	1.683	1.687	1.697	1.743	3.779	3.786	3.793	3.808	3.833
1.747	1.760	1.770	1.783	1.789	3.835	3.851	3.854	3.882	3.886
1.809	1.900	1.905	1.910	1.919	3.905	3.906	3.908	3.932	3.934
1.960	1.967	1.980	1.981	2.015	3.937	3.949	3.964	3.966	3.974
2.119	2.156	2.159	2.160	2.164	3.975	3.991	3.997		

Titres sortis aux tirages précédents et non présentés au remboursement au 31 mai 1950.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.
		NOMINATIVES			
12	1947	236	1948	356	1947
14	1948	251	1944	357	1945
46	1945	254	1948	361	1948
172	1946	256	1949	381	1946
191	1944	292	1947	1.520	1949
196	1945	304	1946	1.522	1946
199	1948	338	1949	1.523	1949
227	1945	339	1944	1.524	1949
233	1945	353	1945		
		AU PORTEUR			
31	1948	640	1949	1.573	1940
52	1949	691	1949	1.575	1945
60	1949	702	1949	1.576	1948
64	1942	704	1945	1.613	1949
113	1948	706	1949	1.659	1948
114	1946	711	1948	1.664	1948
115	1948	762	1949	1.672	1949
117	1949	816	1944	1.674	1948
122	1946	817	1946	1.680	1949
123	1948	819	1944	1.749	1946
127	1949	824	1949	1.765	1949
133	1949	835	1949	1.767	1949
168	1941	843	1948	1.768	1949
179	1947	872	1949	1.773	1949
181	1949	904	1947	1.795	1949
252	1949	924	1949	1.796	1948
275	1949	943	1948	1.799	1947
293	1949	948	1948	1.800	1941
307	1949	975	1949	1.801	1947
418	1949	977	1949	1.802	1941
433	1949	1.136	1948	1.810	1943
440	1949	1.188	1949	1.812	1949
508	1949	1.222	1948	1.813	1949
509	1947	1.223	1949	1.852	1949
548	1949	1.224	1949	1.935	1949
559	1949	1.230	1949	1.936	1947
565	1947	1.305	1949	1.956	1945
589	1943	1.307	1949	1.996	1949
590	1942	1.324	1949	2.002	1949
620	1949	1.330	1949	2.019	1949
621	1949	1.362	1949	2.032	1949
671	1944	1.363	1949	2.036	1947
675	1944	1.411	1944	2.107	1948
677	1947	1.413	1947	2.110	1948

NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.
2.135	1949	2.846	1949	3.457	1948
2.137	1948	2.879	1948	3.486	1949
2.139	1949	2.952	1946	3.496	1947
2.143	1948	2.955	1948	3.500	1949
2.149	1948	2.959	1943	3.501	1944
2.151	1949	2.960	1949	3.503	1949
2.605	1949	2.962	1943	3.532	1947
2.610	1948	2.963	1942	3.538	1949
2.643	1949	2.964	1939	3.551	1947
2.705	1949	3.044	1949	3.557	1949
2.739	1949	3.049	1949	3.742	1949
2.776	1949	3.076	1946	3.787	1949
2.785	1945	3.192	1936	3.914	1948
2.787	1947	3.354	1949	3.916	1945
2.791	1948	3.386	1949	3.917	1946
2.805	1948	3.441	1948	3.978	1948
2.842	1949	3.451	1948		

ENFANCE COOPERATIVE

15, RUE BÉRANGER, PARIS

Obligations 5 1/2 0/0 1931, quinzième tirage d'amortissement du 1er juin 1950, remboursables au pair à partir du 15 août 1951 au siège de la société et à la Banque centrale des coopératives, 31, rue de Provence, à Paris (9e).

213 *obligations*

Nominatives (4 obligations).

13 53 234 249

Au porteur (239 obligations).

4.013	4.056	4.072	4.076	4.085	5.949	5.959	5.962	5.969	5.970
4.091	4.096	4.098	4.110	4.132	5.999	6.011	6.022	6.036	6.038
4.091	4.096	4.098	4.110	4.132	6.067	6.081	6.093	6.117	6.119
4.134	4.139	4.174	4.186	4.205	6.135	6.173	6.198	6.206	6.217
4.227	4.229	4.247	4.250	4.270	6.233	6.315	6.326	6.330	6.346
4.272	4.286	4.301	4.309	4.315	6.354	6.384	6.401	6.402	6.412
4.335	4.346	4.353	4.356	4.360	6.415	6.424	6.433	6.467	6.469
4.375	4.380	4.381	4.390	4.391	6.491	6.516	6.546	6.567	6.575
4.401	4.415	4.428	4.458	4.469	6.599	6.607	6.636	6.646	6.652
4.470	4.511	4.521	4.523	4.526	6.691	6.711	6.743	6.745	6.766
4.532	4.556	4.593	4.602	4.618	6.767	6.771	6.811	6.850	6.858
4.632	4.638	4.646	4.657	4.681	6.861	6.862	6.863	6.895	6.904
4.704	4.716	4.720	4.734	4.737	6.930	6.957	6.969	7.011	7.035
4.781	4.793	4.826	4.836	4.896	7.074	7.075	7.078	7.086	7.119
4.933	4.935	4.951	4.993	5.003	7.128	7.149	7.173	7.195	7.204
5.007	5.019	5.069	5.070	5.074	7.209	7.239	7.254	7.264	7.321
5.076	5.081	5.094	5.105	5.110	7.322	7.360	7.362	7.379	7.415
5.127	5.130	5.206	5.209	5.220	7.429	7.439	7.449	7.450	7.468
5.226	5.269	5.279	5.280	5.322	7.511	7.526	7.531	7.535	7.547
5.332	5.379	5.388	5.393	5.455	7.556	7.570	7.578	7.605	7.633
5.457	5.468	5.506	5.527	5.533	7.636	7.684	7.698	7.735	7.745
5.590	5.597	5.604	5.648	5.657	7.750	7.798	7.822	7.838	7.890
5.675	5.689	5.699	5.708	5.720	7.891	7.898	7.908	7.912	7.917
5.749	5.790	5.804	5.820	5.824	7.973	7.980	7.983	7.944	
5.843	5.855	5.907	5.940	5.945					

Titres sortis aux tirages précédents et non présentés au remboursement au 31 mai 1950.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.
4.010	1948	4.513	1949	4.778	1949
4.023	1949	4.515	1949	4.787	1948
4.031	1949	4.520	1949	4.800	1948
4.040	1949	4.529	1949	4.810	1949
4.078	1949	4.548	1947	4.832	1949
4.092	1949	4.550	1949	4.848	1949
4.106	1949	4.594	1949	4.859	1949
4.130	1949	4.598	1949	4.876	1949
4.136	1949	4.608	1949	4.897	1949
4.145	1949	4.622	1948	4.901	1949
4.176	1949	4.628	1949	4.940	1949
4.184	1949	4.659	1949	4.962	1949
4.195	1949	4.662	1949	4.970	1949
4.239	1949	4.671	1949	4.979	1948
4.243	1949	4.675	1949	4.982	1949
4.261	1949	4.705	1949	4.985	1949
4.277	1949	4.711	1949	5.021	1948
4.289	1949	4.713	1949	5.023	1949
4.339	1949	4.740	1948	5.057	1949
4.344	1949	4.743	1949	5.058	1948
4.410	1949	4.752	1949	5.062	1949
4.483	1949	4.762	1949	5.066	1949
4.494	1949	4.776	1949	5.098	1949

NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES des tirages.
5.100	1949	5.842	1949	6.988	1946
5.113	1949	5.870	1948	7.008	1945
5.121	1949	5.876	1949	7.009	1947
5.152	1949	5.880	1948	7.047	1949
5.161	1949	5.883	1948	7.053	1949
5.164	1949	5.887	1946	7.057	1949
5.197	1949	5.889	1946	7.060	1949
5.210	1949	5.891	1946	7.063	1949
5.215	1949	5.895	1948	7.102	1949
5.218	1949	5.900	1949	7.138	1949
5.237	1949	5.912	1944	7.156	1949
5.250	1947	5.913	1949	7.161	1949
5.253	1949	5.916	1945	7.164	1949
5.254	1949	5.920	1949	7.176	1949
5.268	1949	5.929	1948	7.179	1949
5.270	1949	5.952	1949	7.213	1949
5.287	1949	5.971	1949	7.238	1949
5.298	1949	5.980	1948	7.270	1949
5.300	1949	5.986	1949	7.304	1949
5.311	1949	5.995	1948	7.312	1949
5.328	1948	6.019	1949	7.367	1949
5.354	1948	6.026	1949	7.390	1949
5.357	1948	6.065	1949	7.420	1949
5.384	1946	6.066	1949	7.430	1949
5.385	1946	6.075	1949	7.433	1949
5.394	1949	6.087	1943	7.449	1949
5.404	1949	6.088	1944	7.460	1949
5.407	1948	6.109	1948	7.463	1949
5.410	1948	6.113	1948	7.473	1949
5.416	1949	6.121	1949	7.500	1949
5.420	1948	6.126	1949	7.522	1949
5.424	1949	6.136	1949	7.539	1949
5.425	1944	6.163	1949	7.566	1949
5.428	1948	6.168	1949	7.569	1949
5.454	1949	6.208	1940	7.656	1949
5.467	1949	6.216	1949	7.675	1949
5.472	1948	6.220	1949	7.677	1949
5.478	1945	6.230	1949	7.690	1949
5.497	1949	6.244	1949	7.703	1949
5.511	1949	6.293	1949	7.704	1949
5.531	1949	6.303	1949	7.705	1949
5.551	1949	6 309	1949	7.713	1949
5.571	1949	6.314	1949	7.733	1949
5.574	1949	6.317	1949	7.736	1949
5.574	1949	6.348	1949	7.740	1949
5.580	1949	6.383	1949	7.744	1949
5.586	1949	6.390	1949	7.763	1949
5.638	1949	6.460	1949	7.767	1949
5.644	1949	6.464	1949	7.768	1949
5.651	1949	6.478	1949	7.780	1949
5.654	1944	6.504	1949	7.796	1949
5.655	1949	6.544	1949	7.830	1949
5.666	1949	6.570	1949	7.845	1949
5.687	1949	6.584	1949	7.864	1949
5.690	1949	6.594	1949	7.871	1949
5.700	1945	6.613	1949	7.872	1949
5.701	1937	6.625	1949	7.879	1949
5.738	1949	6.670	1949	7.887	1949
5.740	1949	6.716	1949	7.901	1949
5.743	1949	6.733	1949	7.903	1949
5.763	1947	6.773	1949	7.904	1949
5.764	1945	6.805	1949	7.906	1949
5.766	1947	6.812	1949	7.907	1949
5.767	1949	6.848	1949	7.909	1949
5.776	1948	6.879	1949	7.944	1949
5.780	1949	6.897	1949	7.952	1949
5.808	1949	6.903	1949	7.955	1949
5.828	1949	6.927	1949	7.970	1949
5.829	1949	6.931	1949	7.974	1949
5.840	1949	6.968	1949	7.993	1949

Société anonyme des PAPETERIES de STENAY et POUILLY

AU CAPITAL DE 52.975.000 F

SIÈGE SOCIAL: STENAY (MEUSE)

COMPTABILITÉ ET DIRECTION GÉNÉRALE: 29, AVENUE HOCHE, PARIS (8e)

Tirage du 31 mai 1950.

1° Obligations 4 0/0 1945.

Liste des 27 obligations sorties au tirage du 31 mai 1950:

32 à 35 — 66 à 70 — 529 — 530 — 556 — 560 — 836 à 840
1066 à 1069 — 1161 à 1165.

Les 27 obligations dont les numéros précèdent seront remboursées à partir du 25 juillet 1950, coupon n° 6 attaché, au prix unitaire de 5.000 F.

2° Obligations 5 0/0 1931.

Il est rappelé que toutes les obligations de cette émission sont actuellement remboursables.

GRANDE MALTERIE DU BERRY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 31.200.000 F

SIÈGE SOCIAL: ISSOUDUN (INDRE)

R. C.: Issoudun n° 70.

MM. les porteurs d'obligations de 5.000 F 4 1/2 0/0 1947 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission, a procédé, par voie de rachat, au troisième amortissement prévu pour le 1er juin 1950.

SOCIETE DES TUBES DE BESSEGES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 5, RUE JACQUES-BINGEN, PARIS

Registre du commerce: Seine 174682.

OBLIGATIONS 4 1/2 0/0 1941

Quatrième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé, par voie de rachats en Bourse, à son amortissement du 15 juin 1950.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
60	1949	2.618	1949	4.304	1943
83	1948	2.631	1949	4.352	1949
106	1949	2.740	1949	4.389	1949
151	1949	2.752	1948	4.412	1949
180	1949	2.794	1949	4.476	1949
377	1948	2.815	1948	4.491	1949
400	1948	2.832	1949	4.524	1949
433	1949	2.867	1949	4.545	1949
481	1949	2.910	1949	4.581	1949
513	1949	2.963	1949	4.614	1948
524	1947	2.986	1949	4.634	1949
671	1949	2.994	1949	4.661	1949
766	1949	3.005	1947	4.696	1949
1.032	1949	3.011	1949	4.715	1949
1.048	1948	3.057	1948	4.724	1948
1.076	1949	3.096	1949	4.733	1949
1.120	1947	3.162	1949	4.758	1948
1.125	1949	3.185	1949	4.805	1949
1.171	1949	3.210	1949	4.896	1949
1.184	1949	3.225	1949	4.917	1949
1.219	1948	3.227	1949	4.973	1948
1.251	1948	3.270	1949	5.003	1949
1.259	1949	3.289	1949	5.005	1948
1.337	1949	3.312	1949	5.093	1949
1.377	1948	3.335	1949	5.190	1949
1.389	1949	3.370	1949	5.269	1949
1.476	1949	3.462	1948	5.292	1949
1.583	1949	3.522	1949	5.324	1949
1.617	1949	3.551	1949	5.354	1949
1.650	1948	3.577	1949	5.360	1948
1.656	1949	3.598	1949	5.381	1949
1.830	1949	3.603	1949	5.440	1949
1.905	1949	3.811	1949	5.443	1948
2.024	1948	3.814	1948	5.466	1949
2.113	1949	3.832	1949	5.490	1948
2.132	1948	3.870	1948	5.517	1949
2.149	1948	3.884	1949	5.534	1948
2.347	1948	3.889	1948	5.543	1949
2.350	1949	3.910	1949	5.556	1948
2.374	1948	3.933	1949	5.570	1949
2.379	1949	3.965	1949	5.640	1949
2.410	1949	4.022	1949	5.711	1949
2.411	1948	4.046	1949	5.813	1949
2.430	1948	4.103	1949	5.863	1949
2.472	1949	4.175	1949	5.892	1948
2.495	1949	4.200	1949	5.903	1949
2.528	1949	4.276	1949	5.924	1949
2.564	1949	4.286	1949	5.958	1949
2.593	1949	4.293	1948	5.991	1949

Les remboursements seront effectués à:

La Banque L. Dupont et Ce, 26, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris;

Société anonyme de participation de crédit, 111, rue de l'Université, à Paris;

De Neuflize, Schlumberger et Ce, 1, rue Taitbout, à Paris.

L'AIR LIQUIDE

Société anonyme pour l'étude et l'exploitation des procédés Georges Claude

AU CAPITAL DE 1.516.088.000 F

SIÈGE SOCIAL: PARIS, 75, QUAI D'ORSAY

R. C.: Seine n° 53868.

Obligations 3 1/2 0/0 émises en 1945.

La société L'Air liquide a procédé par voie de rachats en Bourse à l'amortissement de 160 obligations qui devait être effectué le 1er juillet 1950, conformément au tableau d'amortissement imprimé au verso des titres.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du mercredi 4 juillet 1945.*)

Tous les amortissements précédents ont été effectués par voie de rachat.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES DETTES

SOCIETE DES MOTEURS BAUDOUIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 125.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 180, BOULEVARD RABATAU, A MARSEILLE

R. C.: Marseille 15976.

Remboursement anticipé des obligations 6 0/0 1930-1933.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 17 mai 1950, a décidé le remboursement anticipé des obligations 6 0/0 1930-1933 restant à amortir.

La date du remboursement au pair a été fixée au 1er novembre 1950, coupon échu le 1er novembre détaché.

Le conseil d'administration.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par jugement contradictoire du tribunal militaire de Metz en date du 16 décembre 1949, la nommée Poletti (Annabile-Marie), épouse Plewik, née le 22 décembre 1900 à Cles (Italie), fille de feu François et de Doremedi (Dominica), domiciliée à Dugny (Meuse), café Terminus, a été condamnée à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par jugement du tribunal militaire de Metz en date du 26 mai 1950, le nommé Vede (Marcel), né le 3 août 1920 à Gif-sur-Yvette, fils d'Emilien et de Pagnon (Renée), domicilié à Gif-sur-Yvette (Seine-et-Oise), a été condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par arrêts rendus en audience publique aux dates ci-après indiquées, la cour de justice de Lyon a prononcé les condamnations suivantes :

Arrêt du 19 mai 1950. — Tournier (Laurent-Marius), né le 26 mai 1896 à Lyon (2e), ex-journaliste, demeurant à Lyon, 67, rue de l'Hôtel-de-Ville. **Dégradation nationale à vie et confiscation des biens à concurrence de cent cinquante mille francs, pour indignité nationale.**

Arrêt du 25 mai 1950. — Jeru (Henri), né le 6 mars 1920 à Oran (Algérie), ex-gardien de la paix, domicilié à Maureilhes (Pyrénées-Orientales). Vingt ans de travaux forcés, dix ans d'interdiction de séjour, dégradation nationale et confiscation totale des biens présents et à venir, pour trahison.

Arrêt du 31 mai 1950. — Bourne (Pierre-Louis), né le 26 juin 1908 à Romans (Drôme), mécanicien, ayant demeuré à Saint-Egreve (Isère), puis en dernier lieu à Paris, 118, rue Marcadet. Dix ans de travaux forcés, vingt ans d'interdiction de séjour, dégradation nationale à vie et confiscation totale des biens présents et à venir, pour trahison.

Pour extraits certifiés conformes délivrés en exécution de l'article 19 de la loi du 21 mars 1947.

Par arrêt rendu le 6 juin 1950, la cour de justice de Lyon a condamné par contumace la nommée Raoul (Madeleine), née le 1er juillet 1905 à Pessac (Gironde), ayant demeuré à Paris, 29, rue des Poissonniers, mais actuellement en fuite, sans domicile ni résidence connus. Vingt ans de travaux forcés, vingt ans d'interdiction de séjour, dégradation nationale et confiscation totale de ses biens présents et à venir, pour relations avec l'ennemi ou ses agents.

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 22 de l'ordonnance du 28 novembre 1944 et de l'article 19 de la loi du 21 mars 1947.

Par arrêt du 11 mai 1946 de la chambre civique de l'Allier, Barge (Marcel-Maurice), né le 21 août 1916, à Thiers, de Etienne et de Dubost (Catherine), ayant demeuré à Clermont-Ferrand, 19, rue Sainte-Claire, a été condamné pour indignité nationale, à la dégradation nationale à vie et à la confiscation de tous ses biens.

AVIS DIVERS

Compagnie des Chemins de fer garantis des Colonies françaises

95, RUE TAITBOUT, PARIS (9e)

R. C.: Seine 110800.

Les actionnaires sont informés qu'à partir du 15 juillet 1950, un septième remboursement partiel de 7 F (sept francs) net par action de capital sera effectué sur présentation des certificats nominatifs ou du coupon n° 142 (cent quarante-deux) des actions au porteur déposées à la C. C. D. V. T. par les soins de la Société marseillaise de crédit, 4, rue Auber, à Paris.

Le conseil d'administration.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Couillaud (Roger), né le 4 mars 1929 à Paris (10e), demeurant à Rouen, 211, rue Eau-de-Robec, officier radio marine marchande, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Courland.

M. Roger-Jean Giuliano, dit Julien, industriel, né le 7 septembre 1917 à Cannes, de nationalité française, demeurant à la Guillanche, à Montbrison (Loire), dépose une requête auprès du garde des sceaux tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Sylvaine-Lucienne-Louise-Marie, née le 1er août 1946 à Montbrison (Loire); Michel-Henri-Georges-Marie, né le 8 juin 1950 à Montbrison, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Julien.

M. Gribinski (Gilbert), né le 3 octobre 1927 à Paris (13e), domicilié à Paris (1er), 194, rue de Rivoli, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants à venir, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Gribes.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

21 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Die. **Syndicat d'initiative des trois vallées (Oule, Roanne, Aygues).** But: étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter, d'une manière générale, la prospérité des vallées de l'Oule, de la Roanne et de l'Aygues en y attirant et en y retenant les visiteurs étrangers par tous les moyens qui peuvent leur rendre le séjour agréable et facile. Siège social: chez M. Romain Marin, président, la Motte-Chalançon.

23 mai 1950. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. **Club aéronautique de la vallée de l'Isle.** But: faire connaître l'aviation; pratique de l'école de pilotage et toutes activités aéronautiques. Siège social: les Forges-de-Coly, le Pizou.

27 mai 1950. Déclaration à la préfecture de police. **Association Notre-Dame Bon-Secours de Bois-Colombes.** But: promouvoir, soutenir et favoriser l'éducation physique et morale de la jeunesse féminine de Bois-Colombes. Siège social: 31, rue du Général-Leclerc, Bois-Colombes.

31 mai 1950. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Syndicat de défense des intérêts généraux du quartier Saint-Charles.** But: défense des intérêts du quartier. Siège social: librairie Saint-Charles, rue de la Bergerie, Biarritz.

13 juin 1950. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Association d'éducation populaire de Beaurains.** But: gestion de l'école libre. Siège social: 46, rue Jean-Jaurès, à Beaurains.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Vient de paraître :

CODE GENERAL DES IMPÔTS

1RE EDITION

LÉGISLATION APPLICABLE AU 6 AVRIL 1950

EN VENTE :

aux bureaux des Journaux officiels
31, QUAI VOLTAIRE, 31 - PARIS (7e)
ET AUX
bureaux de vente de l'Imprimerie nationale,
91, AVENUE DES CHAMPS-ELYSÉES,
PARIS (8e) (dans le hall)
et 19, RUE SCRIBE, 19 - PARIS (9e)
(Recette centrale des finances de la Seine).

PRIX : 400 FRANCS

Ce volume est expédié, sans frais, sur demande adressée à la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris-7e. (Compte chèque postal n° 9063-13, Paris.)